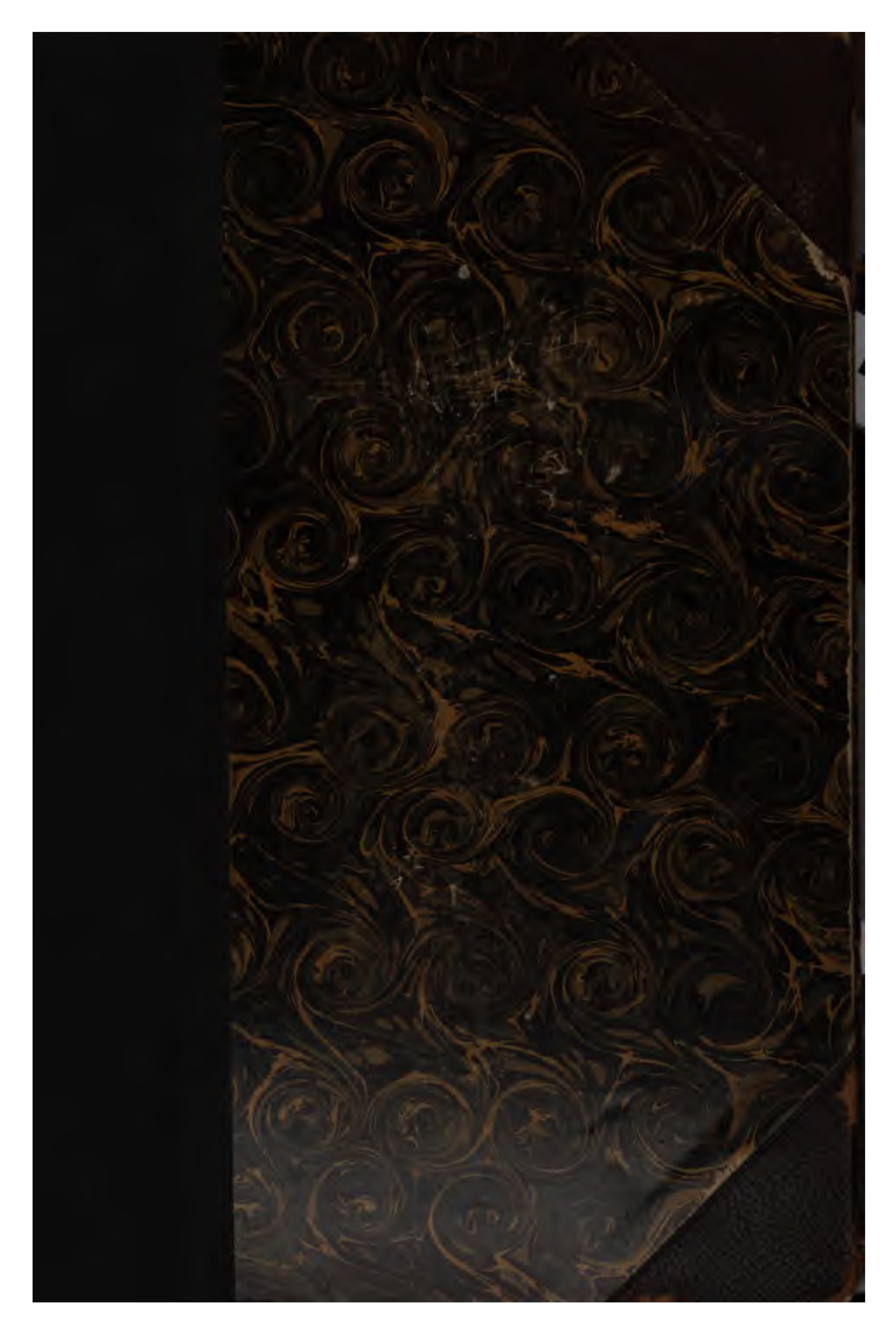
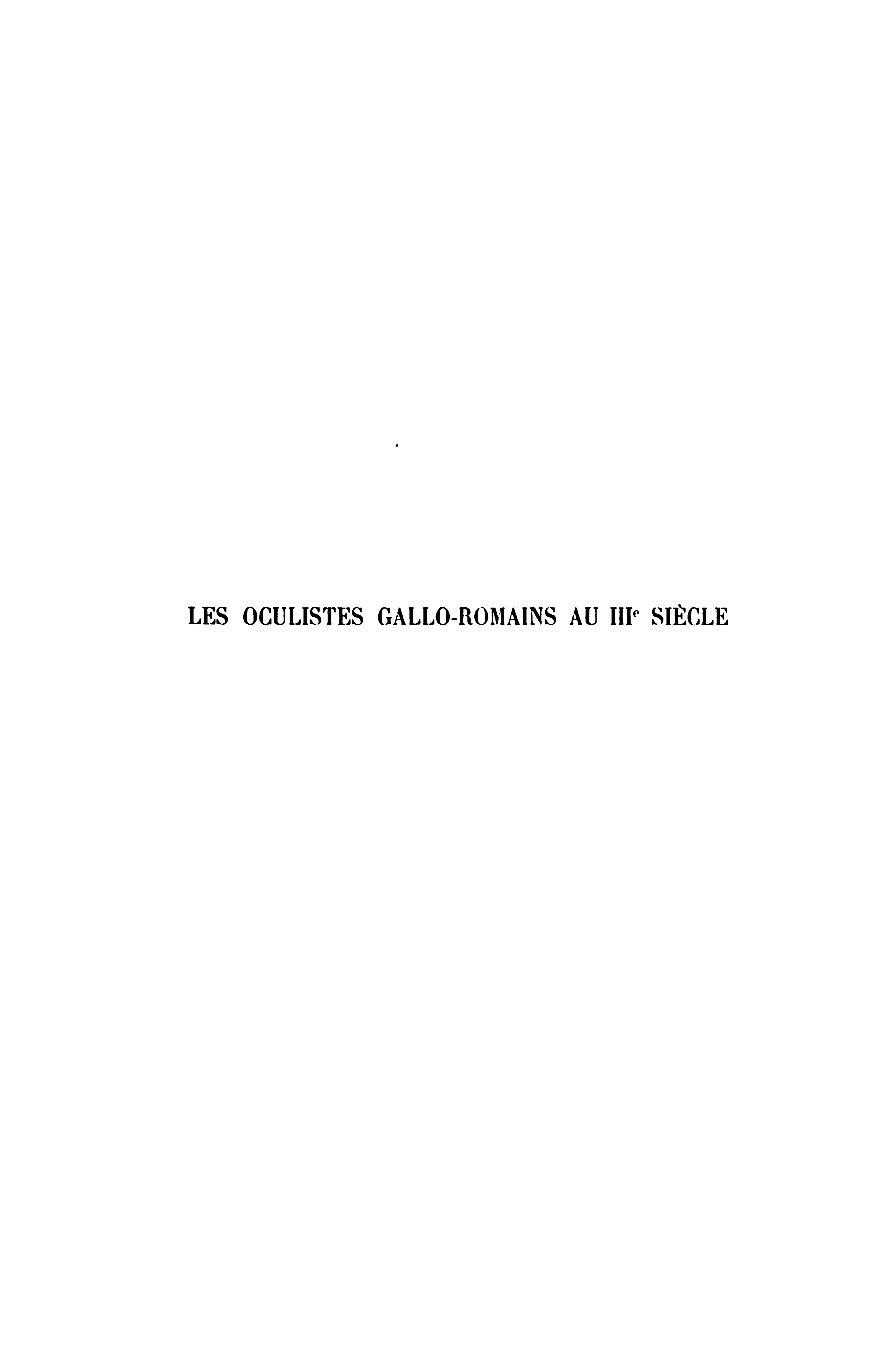




LES OCULISTES GALLO-ROMAINS AU IIIe SIÈCLE

CHIRURGIE ANTIQUE

LES OCULISTES GALLO-ROMAINS

AU IIIe SIÈCLE

PAR

Le Docteur DENEFFE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND
MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.

H. CAALS, Éditeur
43, REMPART Ste-CATHERINE, 43
ANVERS

J. B. BAILLIÈRE & Fils
LIBRAIRES
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
PARIS

G. HEDELER
18, NÜRNBERGERSTRASSE, 18
LEIPZIG

1896

LES OCULISTES GALLO-ROMAINS AU IIIe SIÈCLE

La science c'est nous, disent ou pensent la plupart des savants d'aujourd'hui. Parole vaniteuse et mensongère qui témoigne de beaucoup d'ingratitude et d'ignorance. Non la science ce n'est pas vous, c'est l'œuvre de l'humanité toute entière, c'est un héritage péniblement accru par les labeurs incessants des générations qui nous ont précédées et qu'à notre tour nous devons transmettre en y ajoutant les fruits de nos propres recherches.

DAREMBERG.

A MONSIEUR SALOMON REINACH,

Conservateur du Musée des Antiquités Nationales à St-Germain-en-Laye.

Les écrits des Oculistes Gallo-Romains ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Nous y avons perdu. Si rudimentaire que fût la science de nos lointains confrères, si naïve que fût leur pratique, l'éclipse de l'expérience si laborieusement acquise par eux, au cours des siècles, laisse dans l'histoire de notre art une regrettable lacune. L'étude de leurs cachets, l'a comblée en partie, elle nous a fait connaître leur thérapeutique médicale, mais sans rien nous révéler de leur thérapeutique chirurgicale. Le style lapidaire peut, en deux mots, nous dire et le nom de la maladie qu'il s'agit de combattre et celui du remède qu'il lui faut appliquer, mais il ne se prête pas à la description d'une opération.

La chirurgie oculaire des Gallo-Romains devait-elle rester un mystère ?

En nous rendant les cachets dont les oculistes marquaient leurs collyres, la terre, après seize siècles d'enfouissement, nous a rendu leur arsenal chirurgical. Dans les riches galeries des Musées de St-Germain et du Puy s'étalent les instruments des oculistes du IIIe siècle et ces témoins de la chirurgie antique racontent à ceux qui les interrogent les usages auxquels on les destinait et les opérations qu'ils servaient à pratiquer. Par l'étude de ces instruments je me suis efforcé de reconstituer la chirurgie qu'ils représentent. La tâche était ardue. Vous avez bien voulu m'aider à l'accomplir. J'ai tenu à vous en remercier en inscrivant à la première page de ce livre, un nom que vos travaux ont tant honoré.

Dr DENEFFE.

LES OCULISTES GALLO-ROMAINS AU IIIe SIÈCLE

LA TROUSSE DE GAIUS FIRMIUS SEVERUS

OCULISTE A REIMS

AU III[e] SIÈCLE

LA TROUSSE DE GAIUS FIRMIUS SEVERUS

OCULISTE A REIMS

AU IIIe SIÈCLE DE NOTRE ÈRE

En 1854 Mr Duquenelle faisait dans le faubourg de Laon à Reims une découverte qui fit sensation dans le monde archéologique et dont le retentissement ne s'est pas encore évanoui. Au milieu des débris d'une caisse en bois on trouva : deux petites cruches en fer, un manche de couteau ordinaire, deux manches de couteaux damasquinés d'argent, un trépan perforatif damasquiné d'argent, huit manches de stylet, quatre sébilles, un mortier, trois érignes simples à manches droits, une érigne terminée du côté opposé par une petite spatule coudée à angle droit sur son manche long, une petite spatule coudée à angle droit sur son manche court, un cautère olivaire, une balance, un fléau de balance, une spatule à long manche olivaire, deux spatules à manche court de forme hexagonale, sept pinces, un cachet d'oculiste, des débris de collyres, une poignée en bronze, une clef et un cadenas ayant appartenu à la caisse dans laquelle on avait placé les instruments au moment de l'inhumation. Dans une des sébilles on trouva deux médailles en bronze, l'une d'Antonin le Pieux (138—161 de notre ère) l'autre de Marc Aurèle (161—180).

Tous ces objets étaient en bronze. Ce que je viens de relater constitue un procès verbal très complet de l'exhumation pratiquée sous les auspices de Mr Duquenelle. C'était

la tombe d'un médecin qu'on avait fouillée. Les instruments le prouvent. Ce médecin était un oculiste, son cachet l'atteste et sur ce cachet nous lisons le nom de son propriétaire, le nom de celui qui a dormi là paisiblement son dernier sommeil pendant 1700 ans. Il s'appelait Gaius Firmius Severus. Nous savons même l'époque à laquelle il vivait, c'était vers la fin du 3e siècle de notre ère ; les médailles d'Antonin et de Marc Aurèle ne laissent aucun doute à cet égard.

Mr Duquenelle avait promis d'étudier et de décrire lui-même le trésor que le hasard avait mis entre ses mains. Quarante ans se sont passés, la promesse ne s'est pas accomplie, le savant rémois n'est plus, la trousse qu'il nous a conservée s'étale aujourd'hui dans les riches galeries du Musée National de St-Germain et Gaius Firmius Severus attend toujours son historien.

Si l'histoire de l'ophtalmologie n'a pas conservé dans ses fastes le souvenir de Firmius Severus, si rien de scientifique ne se rattache à ce nom, l'oculiste qui le portait ne fut sans doute pas un praticien vulgaire.

L'amitié et le respect lui firent une tombe que 17 siècles laissèrent inviolée ; selon la coutume du temps ses proches y déposèrent, en pieux hommages, ses instruments professionnels les plus précieux. Dans leur pensée ils devaient rester à jamais dans cette sépulture, mais rien n'est éternel en ce monde, les cendres de G. Firmius Severus ont été dispersées et sa trousse est dans les galeries de St-Germain. Nous n'y trouvons pas seulement les instruments chirurgicaux de l'oculiste, mais encore certains objets qui appartiennent au matériel de l'officine, tels que des cruches en fer, une balance, un fléau de balance, des sébilles, un mortier. La richesse et l'élégance de quelques-uns de ces instruments nous disent le rang élevé de la clientèle qui

recherchait les soins de Firmius Severus. Moins au 3e siècle qu'aujourd'hui les couteaux et les perforatifs à manches merveilleusement damasquinés d'argent ne s'employaient dans la pratique courante. Les pauvres diables n'ont jamais eu les sensations assez affinées pour saisir les nuances si délicates qui différencient une incision faite par un couteau à manche d'or, d'argent ou de bronze. Ils n'ont jamais pris plus de plaisir aux unes qu'aux autres. Mais dans les rangs élevés de la société, les riches instruments sont plus estimés, il semble qu'on les regarde comme un hommage rendu par le chirurgien à l'importance de son client. Notre oculiste ne l'ignorait pas. Oui cher Gaius Firmius tu devais vivre dans un monde élégant et distingué, tes beaux instruments nous le disent. Malgré les 1700 ans qui nous séparent, je te vois pénétrer dans les riches villas qui couvraient alors la Gaule, étaler ta magnifique trousse sur les tables luxueuses des colons romains. Tu souris en voyant tes clients s'émerveiller de la beauté de tes spatules, de tes couteaux, de tes cautères et si le secret professionnel ne fermait mes lèvres, je te dirais la pensée qui amène sur ta bonne figure le sourire qui l'illumine.

Nous allons successivement décrire et étudier chacune des pièces qui constitue cette remarquable trousse, une des plus complètes et des plus intéressantes que les fouilles archéologiques aient livré à nos recherches.

Nous commencerons par le cachet, il caractérise une profession qu'entourait déjà en ces siècles lointains la confiance publique, celle du médecin oculiste. En son style lapidaire il nous initie à la thérapeutique de cette époque.

Les cachets d'oculistes sont des plaquettes carrées ou rectangulaires, parfois limitées par des arêtes vives, d'autres fois par des biseaux, généralement faites en serpentine, en stéatite ou en chiste ardoisier. On en cite un pourtant fait d'une

substance plus précieuse, le jade rose, c'est celui de Publius Helius Facilis (collection Mowat, Paris). C'est à titre exceptionnel que le bronze a servi à faire des cachets. Règle générale, leur forme est carrée ou rectangulaire ; mais ce n'est pas absolu. Le cachet de Aelii Fotini (Héron de Villefosse et Thèdenat, t. I, p. 14) et celui de Caius Lucius Sabinus (décrit par Sichel) sont de forme triangulaire.

Un cachet hexagonal qui se trouve au Musée de Lille a été trouvé à Bavai (Nord), c'est celui de Gaius Annius Censorinus (V.Esperandieu,Rec. de cachets d'oculistes,1894).

Un cachet rond de 15 millim. de diamètre se trouve au Musée de Leicester, c'est celui de Gaius Pol... Gracilis (V. Esperandieu).

Les dimensions de ces pierres ne sont pas considérables, en général de 4 à 6 centimètres de long sur 3 à 5 de large et 1 à 1 $^{1}/_{2}$ d'épaisseur.

Sur les quatre tranches du carré ou du rectangle on a gravé en creux et à rebours des inscriptions latines comprenant le plus souvent au génitif et en abrégé le prénom (proenomen) de l'oculiste, son nom de famille (nomen, nomen gentis, nomen gentile) et dans les cas assez fréquents où ils étaient des affranchis (liberti) un surnom (cognomen), nom servile qu'ils avaient reçu de la famille à laquelle ils appartenaient. Ce surnom était puisé soit dans une qualité ou un défaut de l'individu, dans sa profession ou sa patrie, soit dans un caprice du maître. En les affranchissant on leur laissait ce surnom, on y ajoutait le nom de la famille de leur maître et son propre prénom.

Toujours le prénom est en avant, puis vient le nom, puis le surnom. Il est exceptionnel de ne pas les trouver sur le cachet de l'oculiste. Cinq cachets anonymes nous sont seulement connus. Celui de Apt (Vaucluse), celui de Cologne aujourd'hui à Bonn, celui de Poitiers, celui de Nimes et

celui de Villaréal (ils portent dans le recueil d'Esperandieu les Nos 10, 51, 120, 136, 188bis). Au point de vue des médicaments qu'ils signalent, leur importance ne le cède en rien à celle des autres cachets. Dix-sept cachets portent plus d'un nom, le plus souvent deux, exceptionnellement trois. Cette multiplicité de noms a vivement intrigué les commentateurs. Sichel l'attribuait à une cession de cachet à un autre oculiste par association ou par succession. La succession se conçoit mieux que l'association. Nous voyons en effet tous les jours qu'un pharmacien, successeur, maintient d'autant plus longtemps sur son enseigne et ses étiquettes le nom de son prédécesseur que celui-ci a été plus connu. Mais j'attribue cette multiplicité de noms sur un même cachet à une autre cause.

Celse nous dit, liv. vi, chap. vi, § 2 : « Bon nombre de » médecins ont préparé pour les affections oculaires une » foule de collyres qu'on peut en outre modifier par de » nouveaux mélanges, car il est facile d'y associer en » diverses proportions des substances adoucissantes et légè- » rement astringentes. Pour moi je parlerai des plus » connus. »

Scribonius Largus fait aussi remarquer que si beaucoup de collyres portent le même nom, ils sont pourtant bien différents par les médicaments qu'ils renferment, leurs doses et leurs effets (de comp. med. XXXVIII).

Ces collyres de même nom, variables de composition et d'effets, avaient dans la pratique des fortunes diverses, les uns étaient pronés, les autres délaissés. Certains collyres faisaient la fortune de leur heureux inventeur. Si pendant la vie de l'auteur d'un collyre célèbre, on respectait sa propriété, il n'en était plus de même après sa mort, son secret tombait dans le domaine public et quelque rival indélicat vendait sous le nom connu un collyre approximatif et le marquait

du nom de son inventeur qu'il gravait sur son propre cachet. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent aujourd'hui dans une foule de professions ?

Immédiatement après les noms de l'oculiste on lit celui du collyre, la manière de s'en servir, le nom de la maladie contre laquelle on l'applique et parfois même le nombre de fois qu'il faut l'employer.

Quelques cachets font cependant exception à cette règle, leur rédaction s'écarte des habitudes du style sigillaire. Non seulement le nom de l'oculiste peut manquer, mais parfois le nom de la maladie n'est pas indiqué. On ne lit que le nom du collyre. Tels sont le cachet de Bonn sur lequel on lit :

Diasmyrnes
Isochrison.

Sur celui de Nimes qui est à Paris, l'inscription porte :

Psoricum
Penicillum
Diasmyrnes
Diacisias.

Sur celui de Poitiers on lit :

Diasmyrnes
Diaglaucen
Phos.

Ces cachets et quelques autres du même genre, tels que ceux de Kosmos, de M. Tarquinii Florentini, de L. Terentii Paterni, de Felicis, de M. Claudii Recti, de T. Vindacii Ariovisti, de Julii Jucundi, de Gaii Sentii ne portent que les noms de l'oculiste, celui du collyre et pas celui de la maladie contre laquelle il sera employé. Sur d'autres cachets on voit le nom de l'oculiste, celui de la maladie que le collyre doit combattre, mais le nom de ce collyre manque. Exemple :

Gaii Romanii Stephani ad recentes cicatrices.
Gaii Romanii Stephani ad diathesis tollendas.

La médecine latine n'ayant jamais été qu'une pâle copie de la médecine grecque, il ne faut pas s'étonner si la plupart des collyres usités chez les romains et les gallo-romains ont une origine grecque. Je citerai parmi les plus typiques :

Le collyre diacholes, à base de fiel, *Δια χολησ*
» diachylum, aux sucs de plantes, *Δια χυλων*
» diagessamias, à la terre de Samos, *Δια γησΣαμιασ*
» diaglaucium, à la chélidoine, *Δια γλαυχιου*
» dialibanum, à l'encens, *Δια λιβανου*
» diamisus, au Misy, *Δια μισουσ*.
» diaopobalsamum, au baume de Judée, *Δια οποβαλσαμου*
» diasmyrnes, à la myrrhe, *Δια σμυρνησ*.

Certains collyres empruntent leur nom à l'une ou l'autre de leurs qualités :

anodynum de *ανωδινοσ* anodin.
euvodes de *ευωδησ* qui sent bon.
hyginon de *υγιεινοσ* salutaire.
smecticum de *σμηκτικοσ* détersif.

Il emprunte parfois son nom à sa couleur.

Scribonius Largus et Marcellus citent :

le collyrium *σποδιακον* appelé ainsi de sa couleur cendrée,
le collyre chloron de *χλωροσ* vert,
» cirron de *κιρροσ* jaune,
» cycnion de *κοκνειοσ* blanc, couleur de cygne,
» Faeon de *φαιοσ* brun,
» psittacinum *ψιττακη* perroquet, à colore ita dictum.
Collyrium nigrum (Marcellus).

Parfois le collyre porte un nom emphatique, charlatanesque destiné à frapper l'imagination du malade, à produire sur lui quelque suggestion favorable :

isothéon (de ισοθεοσ) pareil aux dieux,
Theochristum (de θεοχριστοσ) oint des dieux,
Theodotium (de θεοδοτοσ) donné par les dieux,
ambrosium (de αμβροσιοσ) divin,
ouranion (de ουρανιοσ) céleste,
anicetum (de ανικητοσ) invincible,
isochrysum (de ισοχρυσοσ) égal de l'or.

Nous connaissons encore le collyre divin de Decimi Gallii Sesti contre les granulations:

Decimi Gallii Sesti divinum ad aspritudines.

Épithètes fastueuses, qui ne sont pas absolument disparues, puisque nous nous servons encore aujourd'hui de la pierre divine.

On se demandera et non sans raison comment toutes ces expressions grecques ont envahi la langue des médecins romains ? Pline va nous le dire.

Avant l'an 535 de Rome, 219 ans avant J.-C., la médecine latine était empirique et chirurgicale comme celle des peuples à l'aube de la civilisation. Je ne dirai pas que ce n'était pas une science, ce n'était pas même un art et le nom d'aucun professionnel de cette époque n'est arrivé jusqu'à nous. « Rome, dit Pline, était sans médecins, mais non pas sans médecine », c'est-à-dire qu'il n'existait pas alors de corporation spéciale, reconnue par la loi, vivant de l'exercice de la médecine, mais il y avait des hommes que leur expérience et leur habileté rendaient capables de guérir les malades et les blessés. Jusque là les malades avaient été soignés par leurs parents, leurs amis, leurs voisins, « mais » l'an 535 sous le consulat de L. Emilius et de L. Julius un » médecin grec Archagatos du Péloponèse, fils de Lysanias, » vint s'établir à Rome et y introduisit la science médicale » de son pays ». Le succès n'en fut pas rapide, mais peu à

peu la réalité et l'importance des services rendus fixa l'attention des romains, la supériorité de la médecine grecque sur le grossier empirisme de la médecine latine apparut à tous les yeux et l'engouement pour la médecine grecque et les médecins grecs ne connut plus de bornes. Le Sénat accorda à Archagatos deux faveurs qui contribuèrent à augmenter son prestige : on lui donna le titre de citoyen romain et on lui acheta, près du Forum, au carrefour Acilius, une boutique où il soignait et opérait les malades et les blessés. Dès les premiers siècles de l'empire la mode était aux grecs, on ne pouvait guérir que par la médecine grecque et par les médecins grecs et comme le pavillon couvre la marchandise, l'étiquette grecque assurait le succès du médecin qui s'en parait. « La médecine, dit Pline, est le seul des arts de la » Grèce que la gravité romaine ne cultive pas, quelque » lucratif qu'il soit. Peu de romains s'en sont mêlés et » ceux-là même se sont fait grecs aussitôt. Bien plus, il n'y » a d'autorité, même chez les ignorants et ceux qui ne » savent pas le grec que pour les médecins qui écrivent » dans cette langue et en ce qui regarde la santé on a d'au- » tant plus de confiance que l'on comprend moins ». Malgré la haine que Caton avait vouée aux médecins grecs, la médecine familiale dont il était le défenseur acharné perdit peu à peu la confiance publique qui s'en alla de plus en plus vers les médecins grecs. Et les médecins latins eux-mêmes, tels que Sextius Niger et Julius Bassus, deux romains ceux-là, pour allécher les clients affectaient de parler grec, d'écrire en grec, de penser comme les grecs. On conçoit que dans de telles conditions, le langage scientifique médical, qui n'existait pas avant l'arrivée d'Archagatos, devint exclusivement grec.

« A partir de Néron, dit M. Maurice Albert dans sa » belle étude sur les Médecins grecs à Rome, ce fut non

» seulement dans la langue scientifique, mais dans le lan-
» gage courant et même dans celui des poètes une formi-
» dable invasion des termes grecs. On ne prend plus de
» pilules, on prend des catapotia ; les baumes adoucissants
» ne sont plus des liniments mais des acopa et des malag-
» mata. Pour rafraîchir l'haleine il n'est rien de tel que les
» ecligmata, sorte de bonbons qu'on laisse fondre dans la
» bouche et pour parfumer le corps rien ne vaut le diapas-
» ma. On ne s'épile plus qu'avec le dropax ou le psilothrum.
» C'est l'arteriace qui guérit le mieux les maux de gorge et
» le sympasma les ulcères. » (p. 227.)

L'inscription que présentent les tranches des cachets d'oculistes est règle générale rédigée en langue latine ; en 1879 pour la première fois on a trouvé à Arles sur l'emplacement du théâtre antique un cachet dont l'inscription est en grec, c'est celui de Kosmos. Il en existe encore un second, mais de provenance inconnue, au musée de Pérouse (Italie), c'est celui de Poufeinos. Mais l'inscription grecque reste absolument exceptionnelle.

Règle générale, les quatre tranches du cachet sont gravées et chacune d'elles, après avoir reproduit le nom de l'oculiste, indique le nom d'un médicament, celui de la maladie qu'il doit combattre et parfois le nom du liquide dans lequel le collyre sera dissous, dans l'eau, dans le blanc d'œuf, dans le lait de femme (ex aquâ, ex ovo, ex muliebri lacte). Parfois aussi l'inscription indique combien de fois le collyre devra être appliqué dans la journée :

Caii Dedemonis theochristum ad epiphoras ex ovo ter.

Collyre, oint des Dieux, de Caius Dedemon à employer trois fois par jour dissous dans l'eau, contre le larmoyement.

Lucii Julii Juvenis diasmyrnes bis post lippitudinis impetum ex ovo.

Collyre à la myrrhe de L. Julius Juvenis à employer deux fois par jour dissous dans l'eau après que la plus grande violence de l'ophtalmie est dissipée.

Le plus souvent les quatre tranches présentent une formule médicale différente, je citerai comme exception à cette règle le cachet de Caius Dedemon (Le Bolard), qui nous présente les deux mêmes inscriptions sur deux tranches :

Caii Dedemonis melinum ad claritatem et Caliginem.
Caii Dedemonis melinum ad claritatem et Kaliginem.

Et le cachet de Titus (Musée de Liége), il n'a que deux formules s'étalant complètes sur les longues tranches et en abréviation sur les courtes tranches du rectangle.

Le plus souvent le cachet est gravé sur ses quatre tranches, parfois sur trois, parfois sur deux, exceptionnellement sur une seule. Je citerai comme exemples de cette exception les cachets de deux oculistes de Reims : G. Firmius Severus et Ferox, un autre cachet de Ferox trouvé dans la Saone et celui de Claudiorum Galbanum qui se trouve au Musée de Lyon.

Rarement les deux plats du cachet portent des inscriptions, cependant on y trouve parfois des figures d'hommes, d'animaux, des chiffres, des lettres, des noms, des signes. On n'en connait pas toujours la signification. Peut-être n'en ont-ils pas dans l'esprit de leur auteur pour lequel ces gravures n'ont été qu'un passe temps. Dans certains cas cependant il est évident que les signes permettaient à l'oculiste de reconnaître, sans la lire, l'inscription d'une tranche. Sa tache au moment de marquer ses collyres en était facilitée.

Les plats des cachets présentent parfois une particularité sur laquelle nous devons nous arrêter un instant. Au milieu

des deux plats du cachet de Magilius, trouvé à Reims, on voit un évidement de la pierre, de forme ovoïde, d'une profondeur maximum de deux millimètres. Le cachet de Lucius Junius Macrinus, trouvé à Heerlen et conservé à Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, présente sur une de ses faces seulement la même fossette de deux centimètres de diamètre et de deux millimètres de profondeur. J'en dois une excellente reproduction au savant conservateur du Musée, M.Destrée, aux lumières et à la bienveillance duquel j'ai tant de fois recouru. MM. Héron de Villefosse et Thédenat dans leurs belles études sur les cachets d'oculistes, avaient d'abord cru que les fossettes étaient destinées à recevoir le pouce, ou le pouce et l'index de l'oculiste au moment où il marquait ses collyres. Et je dois reconnaître que cette hypothèse semblait très rationnelle. Ils y ont renoncé cependant, éclairés par de nouvelles découvertes. Ils regardent aujourd'hui ces fossettes comme un véritable godet où l'oculiste faisait la solution de son collyre au moment de l'appliquer lui-même dans l'œil du patient. Il existait pour le mélange ou la préparation des onguents et médicaments des plaques en marbre, rectangulaires, à bords taillés en biseau longues en moyenne de 10 à 12 centimètres sur 6 à 8 de large; on a trouvé un assez grand nombre de ces pierres dont j'ai parlé autrefois (1) : Quelques unes d'entre elles présentent un godet plus ou moins large et la preuve que cette excavation servait bien au mélange ou à la solution des médicaments qu'on y déposait, je la trouve dans une publication de M. l'abbé Thédenat (2) :

« Il s'agit d'une petite plaque en calcaire jurassique,

(1) *Étude sur la trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du IIIe siècle.* — 1893. H. Caals, éditeur, Anvers.

(2) *Petit mortier en marbre de l'époque romaine*, par l'abbé Henry Thédenat. — 1891. Caen.

» d'un brun très clair, moucheté de taches ferrugineuses.
» Elle a environ neuf centimètres de long sur sept de large
» et douze millimètres dans ses parties les plus épaisses.
» Une de ses faces a été taillée en biseau, de sorte que sur
» tout le pourtour la tranche n'a que sept millimètres
» d'épaisseur. La face non biseautée est munie à sa partie
» centrale d'un creux ovale en forme de godet. Cette tablette
» porte sur une de ses tranches le nom de TVLIVS ou peut-
» être JVLTVS. A côté de la tablette et c'est là le point essen-
» tiel, se trouve un petit pilon haut de 37 millimètres, large
» de 25 et épais de 18 millimètres. »

L'usage du godet, grâce à la présence du pilon, est désormais hors de toute discussion. Je lis dans une lettre, que veut bien m'adresser à ce sujet M. le Président Blomme de Termonde, qu'il existe au Musée de Rouen une douzaine de ces tablettes biseautées d'un seul côté. Au centre de l'une des faces se trouvent des godets circulaires ayant des profondeurs variées, l'un de ces godets a tellement servi que la plaque est complètement perçée.

Dans une note lue le 9 Décembre 1894 à l'Académie d'Archéologie de Belgique, M. le Président Blomme cite une série de ces tablettes à godet. Le Musée de St-Germain en possède treize, dont douze ont servi de mortier, ainsi que l'attestent des concavités creusées sur l'une de leurs faces. Il en existe une autre au Musée Carnavalet de Paris, avec biseaux et godet. Au Musée des Antiquités de la Côte d'Or à Dijon, on trouve deux tablettes dont l'une, biseautée d'un côté, porte au revers, au centre, une dépression de forme ronde, ayant un peu plus de trois centimètres de diamètre. M. Franchart, à Reims, possède une tablette biseautée d'un côté, présentant de l'autre un petit godet [1]. Le British Museum

---

[1] M. le docteur Guelliot m'en signale une autre trouvée aussi à Reims, elle appartient à M. L. Demaison.

conserve quatre tablettes, dont l'une porte au centre une dépression circulaire provenant d'un frottement fréquent et prolongé. Voilà donc vingt-neuf tablettes à godet authentiquement connues.

En présence de ces faits l'opinion de MM. Héron de Villefosse et Thédenat considérant les dépressions trouvées sur les deux ou sur l'une des faces des cachets d'oculistes, comme un mortier où le médecin mélangeait ou dissolvait ses collyres, me semble absolument fondée.

Comme on fait aujourd'hui, l'oculiste de ces temps reculés visitait à domicile une partie de ses malades. Pas plus que nous ne le désirons nous-même, nos lointains prédécesseurs n'aimaient à bourrer leurs poches de toutes sortes d'objets, instruments, médicaments, pierres, cachets... On réduit volontiers cette charge au minimum et ils atteignaient ce but en laissant chez eux ces tablettes de marbre à bords taillés en biseau, plus encombrantes par leurs dimensions qu'un petit cachet. Je l'ai démontré dans l'*Étude sur la trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du IIIe siècle*, les anciens ne multipliaient pas les instruments, comme l'ont fait nos fabricants dans ces dernières années. La plupart de leurs outils chirurgicaux sont à double fin, aux deux extrémités d'un même manche, nous trouvons deux instruments différents, ayant chacun un rôle spécial à remplir. En faisant creuser un godet sur l'une ou sur les deux faces de son cachet, l'oculiste restait fidèle à l'usage que je viens de rappeler. Avec le même instrument il marquait ses collyres et en visite chez ses malades, il broyait dans le mortier de son cachet et y dissolvait ses collyres dans quelque liquide et en faisait immédiatement l'application dans l'œil du patient. Si l'on veut bien réfléchir que la masse du collyre introduite dans l'œil est loin d'atteindre le volume d'un pois, on comprendra que le petit mortier du

cachet était bien suffisant à remplir le but si simple et si pratique poursuivi par l'oculiste.

Je ferai cependant remarquer que le cachet à godet, si commode pour l'oculiste, n'a pas été souvent rencontré. Je n'en connaissais qu'un seul exemple, celui de L. Junius Macrinus, trouvé à Heerlen. Dans leur important travail sur les cachets d'oculistes romains, MM. Héron de Villefosse et Thédenat ont étudié celui de Magilius, trouvé à Reims, il présente un godet sur chaque plat. Dans une lettre que M. Thédenat veut bien m'adresser, il me fait connaître quatre autres cachets à godet :

3° Celui des oculistes Titus Assuetinus Severus et Hirrius Firminianus, qu'il a décrit avec M. H. de Villefosse, dans le *Bulletin monumental,* 1883.

4° Celui de Caius Claudius Immunis, trouvé à Mandeure.

5° Celui de Caius Julius Dionysodorus, provenant d'Italie.

6° Celui de Januarius, trouvé à Reims.

L'immense majorité des cachets sont faits de pierre,bien rarement on en rencontre fait de métal. On s'est demandé pourquoi les oculistes avaient choisi la pierre. Sans doute parce qu'elle est plus facile à graver que le métal, qu'elle est moins coûteuse, peut-être aussi n'était-ce qu'une affaire de mode. Si les oculistes n'employaient pas le métal pour marquer leurs collyres, ce n'est certes pas qu'ils en craignissent l'action sur leurs médicaments. A chaque instant les médecins antiques recommandent l'usage des boites en métal pour conserver les remèdes.

Scribonius Largus, dans ses « *Compositiones* », indique souvent l'emploi des boîtes de bronze, de plomb, de plomb noir, d'étain : Pyxide aerea, in plumbea pyxide, pyxidi nigri plumbi, reponitur pyxidi nigri plumbi, reponitur

pyxidi stagnea. Il dit au §. XXXVII : Deinde in patella aeris Cyprii super carbones imposita effervescit, donec mellis habeat non nimium liquidi spissitudinem atque ita reponitur puxide aeris Cyprii. Faites bouillir, sur des charbons, dans un vase de bronze de Chypre, à consistance de miel pas trop liquide et placez-le dans une boîte de bronze de Chypre.

Marcellus (de medicamentis), signale aussi les boîtes de bronze pour y conserver les médicaments. Ce métal est le plus souvent indiqué. Mais il recommande aussi le cuivre : pyxide cuprea, pyxide Cypria, pyxide aerea.

Galien, dans le chapitre qu'il consacre aux « liquidae oculares compositiones », recommande à diverses reprises, après avoir donné la composition d'un collyre, de le placer dans une boîte de bronze « et conquassata in aereum vas- » culum transferto, ac ad lentum ignem coquito, deinde in » pyxidem aeream reponito ».

On voit par cette phrase de Galien que la préparation du médicament se faisait dans un vase de bronze, puis qu'on le plaçait dans une boîte du même métal.

Oribase nous dit pourquoi il faut déposer les remèdes dans des boîtes de bronze : « après avoir pétri le collyre, il » faut le conserver dans un vase de bronze, car le bronze » améliore les médicaments oculaires ».

Aétius parle aussi de la préparation de certains collyres dont on triture les éléments dans un vase d'argent ou de bronze et que l'on conserve dans des boîtes de plomb ou de bronze.

Ainsi s'évanouit la légende des craintes inspirées aux oculistes antiques par le contact du bronze avec leurs collyres.

Il existe à Pompéi et à Athènes (Musée de la Société archéologique) et l'on a souvent trouvé dans des fouilles, des boîtes en bronze renfermant encore des onguents desséchés.

L'an dernier, Eug. Toulouze m'envoyait des débris d'onguent extraits d'une boîte de bronze trouvée dans des fouilles qu'il exécuta à Paris en 1893, rue Ste-Étienne-des-Grès. Mon savant collègue de l'Université de Gand, M. le professeur Heymans, qui voulut bien faire l'analyse de cet onguent, âgé de XVI siècles, y retrouva le plomb qui en faisait la base, sous forme de carbonate, 89 °/₀, des traces de cuivre et de fer. Malgré les siècles écoulés, l'onguent était assez bien conservé pour que l'habile chimiste, aux bons soins duquel je l'avais confié, put en faire une analyse qualitative et quantitative fort exacte.

Ce qui prouve d'ailleurs que les anciens ne redoutaient pas les métaux, ni surtout le cuivre ou le bronze, c'est le large emploi qu'ils en faisaient dans la construction de leur batterie de cuisine. Dans toutes nos pharmacies on rencontre encore aujourd'hui des mortiers en bronze.

Bien que l'École médicale grecque se soit beaucoup occupée de maladies des yeux, l'usage des cachets n'existait pas chez elle. M. le docteur Lambros d'Athènes, qui depuis plusieurs années fouille la Grèce et les îles voisines pour y collectionner tout ce qui se rattache à la chirurgie antique, n'a pas jusqu'ici rencontré de cachets d'oculistes.

L'École latine qui s'inspira toujours de l'École grecque ne connut pas non plus les cachets destinés à marquer les collyres. Il est bien vrai que Galien, écrivain du IIe siècle, nous parle d'un collyre au safran de l'oculiste Antigone que l'on marquait de la figure d'un lion et que l'on nommait pour cela Leontarium, mais personne n'a songé à comparer cette estampille aux cachets dont nous nous occupons. « Antigoni croceum Leontarium, hoc est, leonculus appel- » latum, propterea quod leonis imago ei impremitetur ». (de compositione pharmacorum.)

Ces cachets d'oculistes n'ont été trouvés que dans les

Gaules, en Bretagne, dans les deux Germanies, mais d'après les recherches de MM. Héron de Villefosse et Thédenat, le sol italien, exploité depuis des siècles par les archéologues, n'a livré jusqu'à présent aucun cachet d'oculiste. Les rares exemplaires classés dans les collections italiennes, n'ont pas été trouvés dans ce pays. Le silence absolu gardé par les écrivains latins à l'égard de ces petits monuments est une preuve de plus à l'appui de cette idée, que les oculistes latins n'ont pas fait usage de cachets pour marquer leurs collyres.

Sichel, qui a jeté sur la question des cachets toutes les lumières de sa vaste érudition, croyait qu'ils appartenaient à des médecins militaires, suivant les légions, vivant avec elles dans les stations et les camps, ayant pour mission de soigner les maladies d'yeux. Mais comment les médecins militaires ont-ils pu introduire dans les Gaules, la Bretagne et la Germanie un usage qui n'existait pas en Italie ? Et si c'est eux qui propageaient cet usage à l'étranger, pourquoi ne le retrouve-t-on pas partout où ont vécu les médecins militaires, partout où ont campé les armées romaines !

Un seul cachet a été trouvé en Afrique, à Lambèze, en 1853. C'est celui de Caius Asuetinus Amandus, tous les autres proviennent des contrées transalpines.

Ce point a fixé déjà l'attention de plusieurs savants et notamment celle du Président Schuermans, il fait observer *(Épigraphie romaine de la Belgique)* que les pierres sigillaires n'ont jamais été rencontrées dans les parties de l'Empire occupées militairement par les romains, comme la Numidie, les deux Maurétanies, si soigneusement fouillées depuis quelques années. C'est aux frontières que se trouvaient les cohortes, les ailes de cavalerie et les légions et comme le fait remarquer Camille Jullian *(La Gaule sous la domination romaine)*, toutes les précautions militaires avaient été accu-

mulées à la frontière, l'intérieur du pays avait été laissé sans défense d'aucune sorte. Ce n'est qu'au début du 4e siècle que fut modifiée l'organisation militaire de la Gaule et que la défense, jusque là concentrée aux frontières, fut étendue à la Gaule toute entière. Ce n'est donc pas au centre du pays que nous devrions trouver les cachets, mais aux frontières, s'il est vrai que les médecins militaires en fussent les propriétaires. Or c'est précisément dans l'intérieur de la Gaule qu'on les a le plus abondamment rencontrés, à Reims les fouilles en ont ramené douze au jour, à Bavai neuf. Reims ne fut cependant pas le siège d'une station militaire importante, on n'y trouve, m'écrit à ce sujet M. le docteur Guelliot de Reims, fort peu de monuments militaires et le pays rémois, par sa tranquillité, dispensa les romains d'y multiplier les corps de troupes.

D'autres considérations ne nous permettent pas de nous rallier à l'idée émise par Sichel sur l'origine militaire des cachets d'oculistes.

Les fautes d'orthographe, les termes scientifiques altérés et dénaturés sont très communs dans les inscriptions gravées sur les tranches des cachets. « Il y a, dit Sichel, de nom-» breuses inscriptions illisibles ou tellement corrompues, » que même par les conjectures les plus hardies, on n'arrive » pas à rétablir d'une façon tolérable la leçon primitive. » C'est à mes yeux une preuve nouvelle que ces monuments n'appartiennent pas à des médecins militaires et n'ont pu être créés par eux. Ces médecins venaient de Rome et de l'Italie, ils savaient le latin, leur éducation médicale leur avait fait connaître et les termes scientifiques et leur orthographe. De deux choses l'une ou les médecins d'armée auraient apporté leurs cachets de la mère patrie, comme ils en apportaient leur trousse, ou bien, ils les faisaient graver sur place par des artistes Gaulois ou Germains.

Dans la première hypothèse les fautes d'orthographe et les altérations des termes scientifiques deviennent inexplicables. Et dans la seconde il est évident que le médecin aurait donné par écrit au graveur les formules à inscrire sur les cachets, à celui-ci de les copier servilement Jamais le médecin militaire n'eut accepté et payé un travail « assez illisible ou tellement corrompu que même par les conjectures les plus hardies, on n'arrive pas à rétablir d'une manière tolérable la leçon primitive ». Ils n'auraient pas ridiculisé leur nom en marquant leurs collyres d'inscriptions d'une latinité barbare et parfois incompréhensible.

Les maladies d'yeux ont toujours existé dans les populations civiles à un plus haut degré que dans les armées. Les Gaulois, Germains ou Bretons n'ont pas attendu l'arrivée des médecins militaires romains pour soigner ces affections, leurs oculistes préexistaient à l'invasion. Mais vers la fin du IIe siècle, comme le fait remarquer le Président Schuermans, les provinces conquises étaient organisées, la civilisation latine les imprégnait peu à peu et la médecine locale dut s'effondrer devant la médecine latine, comme celle-ci s'était effacée à Rome devant la médecine grecque. A Rome, l'étiquette grecque faisait prime, elle assurait le succès du médecin qui s'en parait. Pour allécher le client on lui parlait grec et on lui prescrivait en grec des remèdes grecs. En tous temps et en tous lieux les malades sont les mêmes, de grands enfants sur l'imagination desquels il faut agir par tous moyens. Et je suis fort porté à croire que les oculistes Gaulois, Bretons et Germains, désireux d'augmenter leur prestige aux yeux de leur clientèle, affectaient les formes latines. Ils parlaient latin et formulaient en latin des médications latines et leurs cachets nous montrent comment ils écrivaient le latin scientifique.

» Le caractère commun des inscriptions Gauloises, dit

» Julian, est qu'elles sont toutes également en latin. La
» langue celtique n'a jamais été une langue épigraphique,
» pas plus que le provençal ou nos patois modernes. Dans
» les inscriptions gravées, les archaïsmes, les locutions
» populaires, les incorrections abondent. Il y a beaucoup
» plus d'inscriptions mal gravées en Gaule que dans le
» reste de l'empire. »

La Gaule vaincue avait accepté la langue du vainqueur, le latin avait remplacé le celte, le latin était la langue scientifique et littéraire, c'était la langue de l'École et de l'État, ce fut plus tard celle de l'Église. Peu à peu le Celte disparut de la vie publique et resta le langage de la vie intime, celui de la famille. Tous les graveurs, tous les oculistes connaissaient le Celte, mais le latin leur était moins familier et les incorrections de leur langage épigraphique ne doivent pas nous surprendre.

Dans ses belles études sur la Gaule, à l'époque de la domination romaine, Jullian nous donne quelques éclaircissements sur cette mode des cachets d'oculistes. « Un des
» phénomènes les plus intéressants qui marquèrent la trans-
» formation de la Gaule, fut son goût pour les inscriptions.
» La production épigraphique, pour parler ainsi, y fut
» d'autant plus forte que le pays se romanisa plus. Rome
» inculqua ce goût aux Gaulois, comme à toutes les nations
» occidentales de l'empire. Dès le temps de César, il y a des
» inscriptions dans la Gaule Narbonnaise, l'épigraphie appa-
» rait sous Auguste dans les grandes villes des Trois Gaules.
» Fort active dans les trois premiers siècles, l'épigraphie se
» ralentit un peu chez nous sous Dioclétien, mais les Gallo-
» Romains ne cesseront jamais d'être de grands faiseurs
» d'inscriptions. C'est qu'en effet, en ce temps là, il en était
» de l'épigraphie comme de l'art, elle avait sa place dans
» les moindres incidents de la vie publique et privée. Les

» inscriptions tenaient lieu dans l'antiquité de bien des
» choses que nous avons remplacées par le livre, le journal
» ou l'affiche. L'imprimerie a porté à l'épigraphie un coup
» mortel. C'est en les gravant et les exposant sur des plaques
» de bronze ou de marbre qu'on faisait connaître les lois
» ou les décrets officiels. On gravait aussi les enseignes des
» boutiques, les dédicaces des monuments, les marques de
» fabrique, ce qu'on indique aujourd'hui par un écriteau
» ou une étiquette imprimée, donnait lieu jadis à une
» inscription. L'épigraphie s'étalait partout, dans la maison
» et dans la rue, dans les temples et au forum. Aussi n'y
» a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on ait trouvé en Gaule plus
» de dix mille inscriptions.

» Dans l'antiquité comme de nos jours, les industriels
» marquaient leurs noms sur les produits sortis de leurs
» magasins. Ces noms nous pouvons les lire sur les débris
» trouvés dans les ruines Gallo-Romaines. Potiers, bronziers,
» verriers, orfèvres, argentiers, plombiers et bien d'autres
» encore ont ainsi fait graver leur nom sur les objets fabri-
» qués dans leurs maisons. Ces marques nous permettent
» de retrouver les principaux industriels de la Gaule, d'en
» connaître le nom et de refaire l'histoire de la poterie de
» Pistillus ou de la verrerie de Frontinus. On doit réunir à
» cette catégorie les marques qui indiquent les noms des
» propriétaires des objets, par exemple les cachets, qu'on lit
» sur les anneaux ou les chiffres marqués sur certaines
» pierres précieuses.Enfin on peut grouper avec ces marques
» les inscriptions gravées sur de menus objets pour en
» indiquer la destination ou le caractère, telles sont par
» exemple les inscriptions des plombs de douane, ou la
» curieuse inscription de la gourde à bière du Musée Carna-
» valet : « Hospita, reple lagonam cervesia », Cabaretière
» remplis la bouteille de bière.

» Parmi les plus intéressantes de ces marques, il faut » signaler celles qui sont gravées sur les cachets des méde- » cins ou pharmaciens oculistes... »

Avec le Président Schuermans, je repousse donc l'origine romaine et militaire des cachets d'oculistes. Amis de l'épigraphie, comme Jullian nous l'apprend, et commerçants habiles, les oculistes gaulois connaissaient la puissance de l'affiche et de la réclame. La vulgarisation de leurs noms gravés sur les collyres au moyen des cachets, servait leurs intérêts. Se faire connaître du public, lui apprendre les maladies qu'on guérissait, lui indiquer les remèdes dont on était le possesseur, tel était le but poursuivi par les oculistes du IIe au IVe siècle. Pour s'exercer aujourd'hui, le charlatanisme est mieux outillé, l'imprimerie vaut mieux que l'épigraphie et pour créer ou grandir une réputation, les journaux politiques sont autrement puissants que les collyres antiques.

Comme toutes les modes, celle des cachets ne fut pas de très longue durée ; d'après MM. Héron de Villefosse et Thédenat elle commence vers la fin du IIe siècle pour se terminer au IVe siècle. Cette période a pu se déterminer exactement par les monnaies trouvées dans les urnes cinéraires à côté des cachets, par certaines inscriptions consulaires, par la forme des lettres, le style de l'inscription, l'abondance ou l'absence des monogrammes. Puis la mode des cachets a disparu, comme tout passe et disparait. Puisqu'on ne retrouve aucun cachet en Italie, il faudrait donc admettre, dans l'hypothèse de l'origine militaire de ces petits monuments, qu'au jour où les légions ont évacué la Gaule, la Bretagne et la Germanie, leurs médecins ont tous, mais tous, laissé leur cachet dans ces provinces, qu'aucun n'a rapporté en Italie ce souvenir de sa pratique dans les colonies romaines. Ce serait bien étrange !

Ces cachets tombèrent dans un tel oubli, qu'on en

ignorât longtemps jusqu'à l'existence. Les écrivains du moyen-âge n'en parlent pas. On en a trouvé quelques-uns dans cette longue période de décadence scientifique, mais on ne les reconnut pas, on les prit pour des amulettes. Il faut arriver jusqu'en 1606 pour voir Jean Bauhin trouver dans les ruines de la ville de Mandeure (Epomanduodorum), près Montbéliard (Doubs), le premier cachet d'oculiste scientifiquement connu. En 1678, Jean Smet, dans son livre sur les antiquités de Nimègue, étudie deux autres cachets, mais en ce temps la découverte de nouveaux cachets semble bien rare, puisque de 1606 à 1816, on n'en avait remis au jour que quarante-et-un. Aujourd'hui nous en connaissons près de 200. Dans son remarquable travail, publié dans la *Revue archéologique*, M. Espérandieu en étudie 199. Il est bien probable qu'avant 1806 un grand nombre de ces petits monuments aura été détruit par l'ignorance ou l'indifférence de ceux qui les ont trouvés.

Qu'étaient les propriétaires des cachets que nous étudions ? En examinant ce qui se passait à Rome, nous arriverons à mieux comprendre ce qui se passait dans la colonie Gallo-Romaine. Au temps de l'Empire, la spécialité florissait dans la grande ville et depuis longtemps, déjà Ciceron s'en plaignait et depuis cela ne fit que croître et enlaidir. Il y avait des médecins et des chirurgiens, mais il y avait encore des oculistes et même deux classes d'oculistes, les medici ocularii et les chirurgici ocularii. Il y avait même des oculistes dont la spécialité se raffinait au point qu'ils bornaient tout leur art à arracher et à brûler les cils qui irritaient les yeux. Chaque organe finit par avoir ses médecins et ses chirurgiens, il y en eut pour les dents, pour les oreilles, pour les fractures, pour les luxations, pour les hydropiques, pour les fistules, pour les hernies, pour les amygdales, pour la luette, il y en avait qui châtraient, qui faisaient la taille, la

paracentèse. Il y avait encore des médecins appelés diététiques, pharmaceutiques et même botanistes, parce que la diète, les médicaments composés ou les herbes faisaient la base de leur thérapeutique dans le traitement de toutes les maladies. Il y avait même des gens qui s'appelaient donneurs de vin ou d'Ellébore. Mais il semble qu'il n'y eut pas encore assez de médecins, les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent et nous eûmes à côté des medici, les medicae, qui s'occupèrent des accouchements sous le titre d'obstetrices et de la gynécologie sous le titre de clinicae et quelques-unes d'entre elles arrivèrent à la réputation.

Et qu'est-ce que tout ce monde là ? Oh ! il est bien mêlé. A côté de praticiens dignes à tous égards de l'estime publique vous trouvez toute une tourbe d'esclaves, d'affranchis, de voleurs et d'assassins. La profession est libre, il n'existait pas à Rome de titre légal de médecin, le prenait et en exerçait tous les droits, qui voulait. « Aussi, dit » Maurice Albert, dans ses *Médecins grecs à Rome*, les » médecins sont si nombreux à Rome qu'il est impossible » de les signaler tous. Avec les noms cités par les auteurs » on composerait un Botin médical, qui du même coup » serait en partie un Botin industriel. Car beaucoup, parmi » ces praticiens improvisés, ignorants parfois au point de » ne savoir lire, sont des grecs en rupture de négoce. Les » teinturiers faillis y coudoyent les rhizotomes, les charpentiers les forgerons et les cordonniers les croque-morts. » Au reste, plusieurs de ces pauvres diables reprendront, » faute de clients, leur ancien métier. Celui-ci, par exemple, » de gladiateur devenu médecin, va retourner à l'amphithéâtre ; toute réflexion faite, il aime mieux tuer chaque » jour dans l'arène des adversaires qui se défendent, que » d'aller de temps en temps assassiner dans leur lit, des » patients qui s'abandonnent. Ètre athlète c'est moins facile

» que d'être médecin, mais c'est plus lucratif et plus glo-
» rieux. Celui-là n'ayant plus de malades à tuer, se rési-
» gnera à enterrer ceux des autres ; il compte bien d'ailleurs,
» grâce à ses anciens confrères, ne pas manquer de besogne
» et ce lui sera une consolation de penser, qu'étant croque-
» mort, il est encore un peu médecin. »

Sans doute, cette boutade est empruntée aux satires un peu suspectes de Juvénal et de Martial, mais elle réflète aussi les plaintes formulées par les praticiens instruits et consciencieux de l'époque.

Certes, nous ne prendrons pas pour article de foi tout ce que raconte Martial, mais quelques-unes de ces mordantes épigrammes sur les médecins jettent quelque lumière sur la pratique médicale et les médecins à Rome.

Il a découvert, dit-il dans ses mémoires, que Diaulus, avant d'être croque-mort, avait été chirurgien. Le médecin Hérodès a été pris sur le fait dérobant le gobelet d'un de ses malades. Le médecin Hermocrate volait tout ce qu'il trouvait, jusqu'aux serviettes, aux nappes, les rideaux et les draps de lit, tout lui était bon.

Le médecin Carus exploitait ses malades en allongeant la durée des fièvres.

Il dit à un autre : tu es gladiateur aujourd'hui, tu étais autrefois oculiste.

Il aurait pu dire aussi qu'Eudème avait été livré au bourreau pour avoir empoisonné Drusus César, par ordre de Livie.

Que Claude fit mettre à mort son médecin Vettius Valens parce qu'il faisait partie de l'interminable cortège des amants de Messaline et qu'il s'associait à ses saturnales éhontées.

Que par les ordres d'Agrippine, Claude fut empoisonné par son médecin Xénophon.

Pline n'honore pas plus les médecins de son époque que ne le fait Martial.

« Quelle profession, dit-il, est plus fertile en empoison-
» nements ou en captations frauduleuses de testaments.
» Ajoutons les adultères, même dans le palais des princes,
» par exemple celui d'Eudimus avec Livie, femme de
» Drusus César et celui de Valens avec Messaline, femme
» de l'Empereur Claude. Je passerai même sous silence
» l'avarice, les marchés cupides quand la destinée est pen-
» dante, les douleurs taxées, les arrhes prélevées sur la
» mort et ces secrets du métier, par exemple déplacer seule-
» ment au lieu de l'extraire, le corps opaque dans l'œil.
» Aut arcana praecepta, squamam in oculis amovendam
» potius quam extrahendam. » [1] *(Histoire naturelle,* liv. XXIV, chap. VIII.)

Où se formaient les médecins ? Où la médecine s'apprenait-elle ? Sous le règne d'Auguste on fonda sur l'Esquilin un grand établissement où les médecins se réunissaient pour discuter sur leur art. C'est la Schola medicorum. Mais à côté de ces séances oratoires qui ne pouvaient constituer qu'un enseignement théorique, un véritable enseignement clinique se développa. Les médecins s'attachaient un certain nombre d'élèves ou d'assistants qu'ils conduisaient au lit de leurs clients. En ces vers mordants, Martial nous fait connaître cette pratique et ses inconvénients pour les malades :
« J'étais indisposé, tu vins chez moi Symmaque, accompagné
» d'une centaine de tes élèves. Cent mains glacées par
» l'aquilon me tatèrent. Je n'avais pas la fièvre, Symmaque,

---

[1] Si les savantes études d'Anagnostakis sur la chirurgie antique n'avaient à toute évidence démontré que l'extraction de la cataracte était pratiquée par les anciens, j'en trouverais une nouvelle preuve dans les paroles de Pline.

» je l'ai maintenant. » La vérité nous apparait à travers les exagérations du poète satirique.

La spécialité du traitement des maladies des yeux existait non seulement à Rome, mais encore dans les autres villes de l'Italie et ceux qui l'exerçaient prenaient le titre de Medicus ocularius ou de medicus ab oculis ou de chirurgus ocularius. MM. Héron de Villefosse et Thédenat ont, avec une rare patience, relevé toute une série d'inscriptions ou figurent les noms de ces praticiens :

P. Attius Atimetus Aug. Medicus ab oculis Rome.
Q. Claudius. Q. L. Niger Medicus ocularius Vicense.
P. Coelius. P. L. Philogenes Medicus ocularius Rome.
Cn. Domitius Demetrius Medicus ocularius Rome.
M. Geminius. M. L. Felix Medicus ocularius Rome.
Cn. Helvius. Cn. L. Jolla. Medicus ocularius Castellone près Gaete.
P. Julius. P. L. Dio Medicus ocularius Aquilée.
M. Julius Secundus Medicus ocularius Rome.
M. Latinius. M. L. Hermès Medicus ocularius Bologne.
P. Numitorius. P. L. Asclepiades Medicus ocularius près de Verone.
C. Rutilius Euthetus Medicus ocularius Rome.
C. Terentius Pistus Medicus ocularius Rome.
P. Decimius. P. L. Eros Merulo Medicus clinicus. Chirurgus ocularius Assise.
Ti. Julius Augusti et Augustae L. Cytisorus Medicus ocularis Rome.
Silicius Medicus ab oculis Rome.
Illyrius, Ti, Caesaris. Aug. Ser. Celadianus Medicus ocularius Rome.

La plupart de ces oculistes étaient des affranchis, le dernier un esclave.

Les écrivains médicaux et les littérateurs nous ont appris qu'à Rome comme à Athènes, les médecins exerçaient au domicile des malades, mais aussi chez eux, dans l'officina ou taberna (Pline), ou, comme disaient les grecs, dans l'*Ιατρειον*.

Nous avons rappelé qu'à Rome, quand Archagathos vint s'y établir, on lui acheta des deniers publics une boutique dans le carrefour Acilien. Dans l'officine tout était préparé pour la pratique des opérations petites ou grandes ; elle était, dans ce but, pourvue de machines, d'appareils, de lacs, d'instruments, de linges, d'éponges, de sièges, de bancs et de tout ce qui sert au pansement des plaies. L'officine était à la fois une pharmacie et un dispensaire, on y trouvait toutes sortes de médicaments simples ou composés. Il y avait, comme de nos jours, des préparations magistrales exécutées immédiatement selon les circonstances et des préparations officinales réglées par une espèce de Codex. Ces préparations étaient faites dans l'officine par les médecins qui les vendaient pour être emportées ou les administraient sur place. Des aides libres ou esclaves aidaient le médecin dans l'officine, l'accompagnaient dans les visites et restaient près du malade quand le cas était grave. L'ensemble de la pratique médicale était donc concentrée dans les mains du médecin, les pharmacies proprement dites n'existaient pas. Elles n'apparaissent qu'avec l'école arabe. Il existait à Rome des rhizotomes et des pharmacopoles, chez lesquels les médecins s'approvisionnaient, qui faisaient parfois de la médecine, comme le font les pharmaciens d'aujourd'hui, mais qui jamais ne vendaient de médicaments sur ordonnance délivrée par un médecin. Pour arriver aux malades, le médicament passait toujours par les mains du médecin. L'officine était aussi une maison de santé, car les médecins prenaient déjà des malades à demeure chez eux, comme le fait est indiqué dans Plaute, deux siècles avant J.-C.

Ce qui prouve que les médecins préparaient les médicaments eux-mêmes, c'est cette boutade de Pline, liv. xxxiv, chap. xxv, à l'adresse des médecins, qu'il déteste presqu'autant que Caton le faisait : « Il s'en faut qu'ils sachent pré- » parer les médicaments, préparation qui était jadis le » propre de la médecine. Depuis longtemps ils achètent » même les emplâtres et les collyres tout faits et c'est par » leur entremise que s'écoulent les drogues avariées ou » falsifiées. »

Nous avons montré l'état de la pratique médicale à Rome aux premiers siècles de l'Empire, voyons ce qu'elle était dans la Gaule.

Rome avait eu sa médecine familiale, dont Caton fut un des derniers et des plus acharnés représentants ; la Gaule avant l'invasion romaine avait une médecine toute pleine de superstitions, de rêveries magiques, d'amulettes, de breuvages enchantés. Elle était exercée par les Druides, constituant la plus puissante association politique et religieuse qui se puisse voir. Pline, en son *Histoire naturelle*, nous raconte quelques-unes de leurs pratiques, elles nous font juger de la valeur de cette médecine qui n'a pas laissé de traces écrites.

« Il ne faut pas oublier, à propos du Gui, l'admiration » que les Gaulois professent pour cette plante. Aux yeux » des Druides rien n'est plus sacré que le Gui et l'arbre qui » le porte, si toutefois c'est un rouvre. Le rouvre est déjà » par lui-même l'arbre dont ils font les bois sacrés, ils » n'accomplissent aucune cérémonie religieuse sans le » feuillage de cet arbre, à tel point qu'on peut supposer au » nom de Druide une étymologie grecque (δρυσ chêne). » Tout gui venant sur le rouvre est regardé comme envoyé » du ciel, ils pensent que c'est un signe de l'élection que le » Dieu même a faite de l'arbre. Le gui sur le rouvre est » extrêmement rare et quand on en trouve on le cueille

» avec un très grand appareil religieux. Avant tout, il faut
» que ce soit le sixième jour de la lune, jour qui est le
» commencement de leurs mois, de leurs années et de leurs
» siècles qui durent trente ans. Jour auquel l'astre, sans
» être au milieu de son cours, est déjà dans toute sa force.
» Ils l'appellent d'un nom qui signifie remède universel.
» Ayant préparé selon les rites, sous l'arbre, des sacrifices
» et un repas, ils font approcher deux taureaux de couleur
» blanche, dont les cornes sont attachées alors pour la pre-
» mière fois. Un prêtre vêtu de blanc, monte sur l'arbre et
» coupe le gui avec une serpe d'or ; on le reçoit sur une
» soie blanche, puis on immole les victimes en priant que
» le Dieu rende le don qu'il a fait propice à ceux auxquels
» il l'accorde. On croit que le Gui pris en boisson donne la
» fécondité à tout animal stérile et qu'il est un remède
» contre tous les poisons. »

Pour produire toutes ses merveilleuses propriétés, le gui ne doit pas avoir senti l'atteinte du fer ; pour guérir l'épilepsie, il ne doit pas avoir touché la terre. Il fait concevoir les femmes qui en portent toujours sur elles ; maché et appliqué sur les ulcères, il est souverain pour leur guérison.

L'histoire de l'œuf de serpent racontée par Pline, livre XXIX, chap. XII, nous montre aussi quelle était la tournure d'esprit de ces Gaulois que les Romains regardaient comme la plus superstitieuse des nations. « Il est une espèce d'œuf
» très renommée dans les Gaules. En été il se rassemble
» dans les grottes de la Gaule une multitude innombrable
» de serpents qui s'enlacent et sont collés les uns aux
» autres, tant par la bave qu'ils jettent que par l'écume qui
» transpire de leur corps, il en résulte une boule appelée
» œuf de serpent. Les Druides disent que cet œuf est lancé
» en l'air par les sifflements de ces reptiles, qu'il faut alors
» le recevoir dans une soie sans lui laisser toucher la terre.

» Que le ravisseur doit s'enfuir à cheval, attendu que les
» serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'une rivière mette
» une barrière entre eux et lui, qu'on reconnait cet œuf,
» s'il flotte contre le courant même attaché à de l'or. J'ai
» vu, pour mon compte, un de ces œufs fameux chez les
» Druides, il était de la grosseur d'une moyenne pomme
» ronde, la coque en était cartilagineuse, avec de nom-
» breuses cupules semblables à celles des bras des poulpes.
» On le préconise merveilleusement pour le gain des procès
» et l'accès auprès des souverains. »

Quand Rome eut envahi la Gaule, cette médecine Druidique, toute pleine d'enchantements, d'incantations, de charmes et d'amulettes, se trouva bientôt aux prises avec la médecine scientifique apportée par le vainqueur. Rome enleva aux Druides, nous apprend M. Jullian, dans ses belles études sur la Gaule à l'époque de la domination romaine, l'instruction du peuple.

Tous les centres importants eurent des écoles primaires où l'on enseignait la grammaire aux enfants de 5 à 10 ans et la rhétorique à ceux de dix à dix-huit ans. Il y eut à Autun et à Marseille des écoles supérieures ; à Autun on enseignait la rhétorique aux fils des grandes familles gauloises, c'était surtout une école latine, Marseille était une école grecque où l'on enseignait surtout la philosophie. Après ces études élémentaires, ceux qui désiraient se perfectionner dans le droit ou la philosophie allaient suivre les cours des grandes universités de l'Empire, pour la philosophie on allait à Athènes, pour le droit on allait à Rome ou à Beirouth. Quant aux étudiants en médecine, ils suivaient, pour s'instruire, la coutume romaine, puisqu'il n'existait ni cliniques, ni hôpitaux, force leur était de devenir l'aide d'un médecin en réputation et de l'assister dans son officine, dans la préparation des médicaments, de l'accompagner

dans les visites qu'il rendait à ses malades. Les plus zélés et les plus riches trouvaient cependant un autre enseignement que celui de ces médecins praticiens, n'ayant pas toujours le temps ou les connaissances nécessaires pour instruire les jeunes gens qui leur servaient d'assistants. Il existait à Marseille une école de médecine qui fut aussi illustre à cette époque que le fut au moyen-âge l'école de Montpellier. Siège d'une véritable université, d'une école de médecine célèbre, Marseille devait avoir un corps médical important, car nous retrouvons à Rome deux de ses membres occupant dans la grande ville une haute situation. Pline, toujours de mauvaise humeur contre les médecins, va nous les faire connaître.

« Au milieu de sa vogue et de son crédit, Thessalos fut » éclipsé par Crinas de Marseille. Pour paraître plus pré- » cautioné et religieux, Crinas joignit deux arts : il donnait » les aliments d'après le mouvement des astres consigné » sur des éphémerides mathématiques et observant les » heures. Tout récemment il vient de laisser dix millions » de sesterces (2.100.000 fr.), après avoir dépensé une » somme presque égale, à construire les murailles de sa » ville natale et à bâtir dans d'autres villes. C'étaient là les » maîtres de nos destinées,quand tout-à-coup Charmis de la » même ville de Marseille fit irruption dans Rome. Non » seulement il condamna les anciens médecins, mais encore » il proscrivit les bains chauds et il persuada même dans » la rigueur de l'hiver de se baigner à l'eau froide. Il » plongea les malades dans les bassins, on voyait des vieil- » lards consulaires mettre de l'ostentation à se geler. Il » n'est pas douteux que tous ces gens-là cherchant la vogue » par quelque nouveauté, l'achetaient aux dépens de notre » vie. »

L'éducation médicale se faisait donc dans la Gaule,

comme elle se faisait à Rome, les élèves devenaient l'aide et l'assistant d'un médecin praticien et suivaient exceptionnellement les cours d'une école telle que celle de Rome ou de Marseille. Nous voyons dans Pline et les satiriques romains que les médecins en vogue aimaient à se faire suivre par un cortège nombreux d'élèves, espérant augmenter ainsi leur prestige aux yeux de leur clientèle.

Pline dit, en parlant de Thessalos : « Aucun histrion, » aucun palefrenier des cavales du cirque, n'avait, quand il » sortait en public, un cortège plus nombreux. » (Liv. XXIX, chap. V.)

Les étudiants de la province n'avaient pas tous les ressources nécessaires pour suivre les cours de la Schola medicorum à Rome ou à Marseille, la plupart d'entre eux étaient donc initiés à l'art médical par les praticiens de leur résidence et règle générale l'élève ne valant pas son maître, on ne s'étonnera pas de voir les cachets d'oculistes gaulois remplis de fautes d'orthographe scientifique et de latinité.

Ce qui me frappe dans l'étude de ces cachets, c'est qu'aucun de leurs propriétaires ne prenne le titre de Medicus ocularius, ou de medicus ab oculis, ou de chirurgus ocularius. Aucun — sur un seul cachet nous voyons apparaître le titre de medicus, rien de plus. Et encore n'est-ce pas un cachet gaulois, il a été trouvé près de Bitburg, en Allemagne, voici son inscription :

Crocodes dialepidos Antonii medici.

J'ignore pourquoi les oculistes gaulois n'ont pas adopté le titre que s'attribuaient leurs confrères de Rome ; il était pourtant à leur disposition, car la profession en Gaule comme à Rome était absolument libre. Question de mode peut-être.

C'est l'absence de ce titre qui a porté certains commen-

tateurs à se demander si le nom inscrit sur le cachet était celui de l'oculiste inventeur du collyre, ou celui du débitant. La solution me paraît évidente. Les romains ont apporté dans la Gaule les coutumes et la science médicales de leur pays. Elles ont été pleinement acceptées. Or, à Rome comme en Grèce, le médecin préparait et débitait lui-même ses médicaments. On conçoit que cette préparation et cette vente constituaient pour l'oculiste une source de revenus fort enviable et que rien ne le portait à la laisser échapper.

DES COLLYRES

Le mot collyre n'a pas dans le langage médical antique le même sens que dans le nôtre. Il s'appliquait à toute espèce de médicament solide, liquide ou pulvérulent destiné à être introduit dans les ouvertures naturelles ou accidentelles et qui recevait, quand il était solide, une forme adaptée à son usage. Nous n'avons à nous occuper ici que des collyres destinés aux yeux malades. Celse, écrivain latin du Ier siècle, nous dit en son traité de médecine, liv. VI, chap. VI, des maladies des yeux en général : « Bon nombre » de médecins ont préparé pour les affections oculaires une » foule de collyres, qu'on peut en outre modifier par de » nouveaux mélanges, car il est facile d'y associer en » diverses proportions des substances adoucissantes et » légèrement astringentes. Il est bon de savoir à ce sujet » que tous les médicaments doivent d'abord être broyés à » part, puis mêlés, broyés de nouveau et additionnés peu » à peu d'eau ou de tout autre liquide et que la gomme » entre autres propriétés a surtout celle d'assurer la cohé- » sion et de prévenir la friabilité des collyres qu'on a pré- » parés et fait dessécher. » C'est à l'ombre, dit Oribase, que l'on devait faire sécher les collyres et Marcellus le dit souvent aussi : « Ac deinde confestim collyria figuntur et in » umbra siccantur, quod et de alias omnibus collyriis » observari oportet. »

Les liquides que l'on ajoutait aux collyres nous sont indiqués par Celse, par Galien, par Scribonius Largus,

Marcellus, Oribase et d'autres encore. C'étaient de l'eau, du suc de roses, du vin léger un peu austère, de l'huile, du vinaigre pour leur donner de l'énergie, du jus de plante.....

Les écrivains antiques nous entretiennent aussi d'une autre espèce de collyres, ce sont les collyres liquides, mais ils ne paraissent pas aussi nombreux que les collyres secs. Celse nous transmet la formule de deux collyres liquides celui d'Attala qu'on conservait dans une petite capsule et celui d'Evelpide. Galien consacre un chapitre aux collyres liquides « liquidae oculares compositiones ». Aetius les réunit aussi en un chapitre « de liquidis collyriis », « les » médicaments oculaires liquides, nous dit-il, sont composés » de sucs, de liquides, de fiel, de miel et de gomme ammo- » niaque ». Oribase les signale aussi : « On les prépare, » dit-il, avec du miel de l'Attique, du baume de Judée et » de la bile, de préférence celle d'Hyène, ou si cela ne se » peut pas, avec celle d'une vipère, d'un aigle, d'un vautour, » d'une perdrix, de poules blanches ou de poissons appelés » Castagnols, quelquefois on y met du suc de fenouil, de » l'huile, du suc de Cyrène, de la cannelle, de la graine de » la plante qu'on nomme Casasa (Rue sauvage ?). Les » collyres humides, dit Oribase, ont les propriétés d'atténuer, » d'échauffer et de purifier. »

Les collyres antiques ne brillent pas par la simplicité, en moyenne ils sont constitués par cinq ou six substances, mais parfois on en compte bien davantage, il entrait vingt-et-un médicaments dans le collyre d'Hermon. C'est le plus compliqué que je connaisse, Celse nous en lègue la formule, on y trouvre : Poivre long, Poivre blanc, Cinnamome, Costus, noir de Cordonnier, Nard, Casia, Castorium, Noix de Galle, Myrrhe, Safran, Encens, Lycium, Céruse, suc de Pavot, Aloès, Cuivre brûlé, Cadmie, Acacia, Antimoine, Gomme.

C'était à peu près tout ce que nous savions sur ce sujet intéressant quand, en 1851, grâce aux soins de M. le pharmacien Duquenelle, on exhuma, de fouilles pratiquées dans le faubourg de Laon à Reims, une trousse d'oculiste et toute une série de collyres bien conservés encore. Ce sont de petites plaques rectangulaires dont les siècles ont altéré la couleur, la consistance et les formes. Elles mesurent 3 à 6 centimètres de long sur une largeur de 6 à 8 millimètres. Ces dimensions, comme on le voit, correspondent à la longueur et à l'épaisseur des tranches des cachets sur lesquelles on gravait les formules médicales. Ces collyres ont aujourd'hui la dureté de la pierre, mais au moment de leur fabrication, ils avaient une consistance pâteuse qui leur permettait de recevoir facilement l'estampille du cachet. On lisait alors sur l'une des faces du collyre en lettres droites les inscriptions gravées sur les cachets en caractères renversés.

Bien que les collyres trouvés à Reims et conservés tant au Musée de St-Germain que dans la collection de M. Mowat (Paris), soient altérés par le temps et brisés en fragments, on peut lire encore sur quelques-uns d'entre eux et avec une grande netteté les inscriptions qu'y gravaient nos confrères il y a 2000 ans.

Ces collyres solides pour être utilisés dans la thérapeutique oculaire, devaient au moment de leur emploi être pulvérisés et dissous, soit dans de l'eau, du vin, du blanc d'œuf, du lait de femme, du vinaigre ou comme on le voit par le cachet de Gentianus, si savamment étudié par M. le docteur Guelliot de Reims, on se servait encore dans le même but du jus d'herbes pour constituer le collyre Herbacium. Quand on voulait atténuer l'action trop mordante d'un collyre on l'adoucissait en le dissolvant dans du blanc d'œuf, ex ovo, ou dans du lait de femme, è lacte

muliebri. Celse dit : quo gravior vero quaeque inflammatio est eo magis lenire medicamentum debet, adjecto vel albo ovi, vel muliebri lacte.

Lucius Caemius Paternus nous prouve par l'inscription de son cachet qu'il partage l'opinion de Celse :

Lucii Caemii Paterni authemerum lene ex ovo, acre ex aqua.

Celse connaissait l'action adoucissante du lait, car il nous dit dans son *Traité de médecine*, liv. VI, chap. VI, § 8 : « Les mères et les nourrices connaissent parfaitement cette » propriété du lait et quand leur nourrisson a de l'inflam- » mation aux yeux, elles lui appliquent aussitôt un collyre » naturel « de lacte muliebri ». Le précepte de Celse est resté populaire, paraît-il, car il est encore mis en pratique dans la région où j'exerce. Il ne se passe pas d'années où de malheureux nouveaux-nés, atteints de conjonctivite purulente, ne nous soient amenés après avoir perdu un ou les deux yeux. Ils n'avaient eu pour tout traitement que le lait maternel préconisé par Celse il y a 1900 ans !

Voici quelques exemples de collyres employés en solution dans l'eau, dans le lait de femme, dans le blanc d'œuf :

Phronimi Diasmyrnes post impetum lippitudinis ex ovo.
Marei Julii Satyri penicillum lene ex ovo.
Titi Julii Victoris lene è muliebri lacte.
Lucii Caemii Paterni authemerum lene ex ovo acre ex aqua.

Les collyres trouvés à Reims par M. Duquenelle ont été soumis à une analyse, mais cette délicate opération n'a pas été faite avec le soin méticuleux qu'elle comportait. On aurait dû analyser bâtonnet par bâtonnet, collyre par collyre. C'eut été long, j'en conviens, mais en faisant une analyse en bloc de ces précieux témoins de la thérapeutique oculaire romaine, on les a fait parler tous à la fois et nous n'avons pas su ce que chacun d'eux avait à nous dire.

Voici tels quels les éléments rencontrés dans la masse analysée :

Matière organique	33.33	100.
Silice	4.—	
Peroxyde de fer	16.—	
Oxyde noir de cuivre	4.32	
Oxyde de plomb	23.—	
Carbonate de chaux	17.66	
Perte	1.69	

Les éléments révélés par cette analyse sont précisément ceux que les auteurs anciens employaient dans leurs collyres et dont ils nous ont transmis les formules. Le plomb, le fer et le cuivre formaient la base des onguents antiques, aussi bien de ceux destinés aux yeux que de ceux destinés aux plaies. On a trouvé dans ces collyres le Nardinum en assez grande quantité.

Les cachets d'oculistes ont encore servi à un autre usage qu'à celui de marquer les collyres. Ils estampillaient aussi les vases dans lesquels les oculistes enfermaient leurs collyres liquides. L'inscription était appliquée avant la cuisson, sur la pâte encore molle du vase. Ces récipients sont de petites dimensions et leur orifice est très étroit. On en possède une douzaine trouvés à Tarente, à Catane, à Athènes, à Toul, à Cumes, à Eryx, à St-Remy, en Hongrie. Sept d'entre eux portent une inscription grecque, cinq une inscription latine.

L'habitude de placer des inscriptions sur les vases à médicaments n'était pas propre aux seuls oculistes, puisque M. Esperandieu rapporte, d'après Denis, qu'on fabriquait à Abainville (Meuse) des vases de terre pour les pharmacopoles, car on y a trouvé des tablettes en stéatite opaque sur les tranches desquelles étaient des inscriptions en creux et à

rebours destinées à imprimer des étiquettes médicales sur le vase, quand la matière était encore molle.

Estampiller une foule d'objets était de pratique courante à cètte époque ; on lit en effet sur des pains trouvés dans les fouilles de Pompeï : Siligo granii, farine de froment ; Siligo è cicere, farine de pois chiche.

Inscriptions qu'on peut lire sur les fragments de collyres trouvés à Reims et conservés au Musée de St-Germain-en-Laye :

1. .IARCELL... Marcell(ini) dialiba(num) ad ci(catrices).
   .IVM AD CI. Collyre d'encens de Marcellinus contre les cicatrices.

2. DIAL.. Dial(iban)u(m) ad a(spritudinem).
   VADA.. Collyre d'encens contre les granulations.

On lit sur d'autres fragments du même collyre :

1. ...CELLINI (Mar)cellini (Dialibanu)m ad cic(atrices).
   ..M AD CIC

2. DIAL.. Dial(iba)n(um) ad a(spr(it)udinem.
   NADA..

Sur d'autres fragments on lit :

...IANI NA ...iani na(rdinu)m ad lippi(tudinem).
...I AD LIPPI Collyre de nard de Julien contre l'ophtalmie.

Sur d'autres fragments :

a NARDINVM
b .IARDIN.. NARDINVM.
c NARD....
d NAR.....

M. Mowat, dont les travaux et la riche collection réunie avec tant d'art et de soins, ont rendu le nom célèbre, possède une partie des collyres secs trouvés à Reims par Duquenelle. Il a la gracieuseté de m'écrire que deux d'entre eux portent seuls une inscription, on lit sur une de leurs faces le mot :

NARDINVM

Les autres qui présentent le même aspect, la même couleur et la même composition, sont dépourvus d'inscription.

Le Nardinum, onguent ou collyre, était exclusivement préparé avec le suc de plusieurs plantes et principalement du Nard. Le nard servait aussi à parfumer divers collyres. Les onguents et collyres au Nard étaient fort réputés contre une foule de maladies. Le Nardinum pouvait être exclusivement préparé avec des sucs végétaux, mais parfois on y ajoutait des substances minérales telles que la cadmie, du cuivre brûlé, de l'antimoine, de la céruse. On employait plusieurs espèces de nard, mais celui de l'Inde jouissait de la plus grande réputation.

La thérapeutique des oculistes romains ne se bornait pas seulement à l'introduction de leurs collyres dans les yeux malades, ils instituaient en outre une médication générale et locale qu'il est peut être bon de rappeler. En son beau *Traité de Médecine,* Celse nous la fait connaitre et ses illustres successeurs Galien, Oribase ne l'ont guère modifiée.

Dans les cas d'inflammation vive les ophtalmiques étaient soumis à un traitement anti-phlogistique, on les retenait au lit, dans un repos absolu du corps et de l'esprit, dans une chambre obscure, on les tenait à la diète. La saignée générale était appliquée aux malades vigoureux, à d'autres on plaçait des sangsues aux tempes, au front, dans

les narines. On cautérisait les tempes, on posait des ventouses scarifiées au sommet de la tête, ou dans la nuque. Les bains chauds, les frictions sur tout le corps, la sudation jouaient aussi un grand rôle dans le traitement des affections oculaires. Les lavements et les purgatifs étaient souvent employés. Les promenades, l'exercice, l'emploi des eaux thermales étaient d'un usage fréquent.

Les collyres jouaient sans doute un grand rôle, mais les applications médicamenteuses sur l'œil et autour de l'œil n'étaient pas négligées. On faisait des onctions sur l'œil à l'extérieur; sur le front, on appliquait un linge ou de la laine imprégnée d'un onguent fait avec un mélange de safran, de farine blanche dans du blanc d'œuf. D'autres fois le front était oint avec un mélange de gomme, de céruse, d'antimoine broyés secs dans du suc de Myrte et d'écume d'argent bouillie dans de l'eau de pluie. On pensait par cette application frontale comprimer les vaisseaux et arrêter les cours de la pituite.

Les onctions se faisaient avec différentes substances, citons en quelques unes. On prenait du safran, de la Myrrhe, du suc de pavot qu'on broyait dans du passum (vin de raisins séchés au soleil). On mêlait dans un vase un blanc et un jaune d'œuf, on y ajoutait un peu de vin miellé et on mêlait avec le doigt jusqu'à consistance homogène. On employait aussi avec avantage de la farine bouillie mêlée avec une pomme de coing également bouillie. On usait aussi comme topique extérieur de l'eau ou bien de l'oxycrat, d'une décoction chaude de feuilles de Myrte ou de roses. Le miel servait aussi à faire des onctions, parfois on l'employait seul, d'autres fois on le mélangeait à de l'huile de Troène, d'autres fois mélangé à de la graine d'Euphorbe Peplis broyée. On usait aussi fréquemment de cataplasmes sur les yeux ; le meilleur, d'après Celse, était fait avec de la graine

de lin bouillie dans du vin miellé ou à défaut de graine de lin, de la farine de froment bouillie de la même manière, mais on en fabriquait aussi avec de la farine délayée dans de l'eau froide additionnée de suc d'acacia ou de cyprès. D'autres étaient fait de pain délayé dans du vin, d'autres encore de sel ammoniac, ou de tout autre sel, le meilleur possible, auquel on ajoutait peu à peu de l'huile jusqu'à consistance pateuse, puis on mêlait le tout avec de la farine d'orge bouillie dans du vin miellé.

Enfin, comme nous le faisons encore aujourd'hui, les yeux malades étaient soumis à l'action de bains de vapeurs ou de fumigations.

A l'époque de Celse, comme à celle de Scribonius Largus, Galien, Oribase, Aetius les onctions se faisaient sur l'œil au moyen de la spatule (specillum) et le même instrument servait à introduire le collyre dans l'intérieur de l'œil. Celse dit « et specillo super oculum inducantur ». Pline (*Histoire naturelle*, liv. VII, p. 309) confirme Celse « ce qui » est le plus singulier, écrit-il, c'est la mort subite de Caius » Julius, médecin, en faisant des onctions dans les yeux » avec la spatule : Super omnes C. Julius medicus dum » inunguit specillum per oculum trahens ». Scribonius Largus, plus explicite, nous apprend, chap. XXXVI, comment s'appliquaient les collyres, la spatule chargée du médicament était glissée sous la paupière, ou bien on l'appliquait sur la paupière renversée : « Collyrium quod propriè facit » ad aspritudinem palpebrarum et callositatem, oportet » subjicere specillum aut invertere palpebram ». Marcellus, chap. VIII, §. 117, se sert des mêmes expressions.

Galien dit, col. 524 : « On employera ce collyre contre » les granulations seulement, on l'introduira dans l'œil avec » une spatule sans toucher au globe, il suffira le plus sou- » vent d'en enduire la paupière inférieure avec la spatule,

» mais rien ne s'oppose à ce que la paupière supérieure » n'en soit aussi enduite ». Il dit plus loin : « Celui qui » employe ce collyre doit bien étaler les paupières renver- » sées et le malade ne clignera pas en ce moment. »

Oribase nous apprend qu'il existait une série de collyres qu'on versait goutte à goutte dans l'œil malade comme nous le faisons encore aujourd'hui ; il donne pour titre à ce chapitre : « Collyria enstacta, hoc est, instillatitia appellata ». La plupart de ces collyres sont des solutions aqueuses. Il conseille de les employer en cas d'inflammation grave, afin d'éviter à l'œil le contact irritant de la spatule. Dans les autres circonstances on employera les collyres sous forme d'onction, mais il faut que l'olive de la spatule ne touche pas à l'œil, on appliquera le remède en enduisant la paupière inférieure.

Oribase craint pour l'œil le contact irritant de la spatule, mais on pouvait la glisser sous la paupière supérieure sans toucher l'œil, c'est ce que recommande Galien et c'est ce que recommande aussi Aetius (p. 370) : « Utendum » autem est ipso ad palpebras solas, inducto specillo, citra » tunicarum oculi contactu ».

Les instillations et les onctions s'employaient de concert chez le même malade, nous apprend Aetius : « Dans les » affections longues et désespérées, dit-il, nous atteignons » le but en partie par des instillations, en partie par des » onctions. In diuturnis autem ac desperatis, partim instil- » litantes, partim illinantes scopum attigimus ». Le même auteur nous dit aussi dans le chapitre qu'il consacre aux collyres d'un jour, monohemera appellata, que la spatule servait aux onctions oculaires : « Collyrium monohemerum » appellatum eo quod ex unica specilli inductione curat ».

Il résulte de l'énoncé de ces textes que les oculistes antiques introduisaient les médicaments dans l'œil malade

comme nous le faisons aujourd'hui. Les collyres liquides s'appliquaient par instillations et ceux qui avaient une consistance plus solide, se glissaient au moyen de la spatule sous les paupières ou bien encore s'appliquaient sur les paupières renversées.

Quand l'oculiste appliquait le remède lui-même, voilà comment les choses se passaient, mais quand le malade se faisait l'application du médicament, il n'avait sans doute pas de spatule à sa disposition et employait comme les ophtalmiques modernes une petite cuiller pour les instillations liquides et introduisait entre les paupières ou sous ces voiles les collyres plus solides au moyen de son doigt, d'un petit batonnet aminci et arrondi à son extrémité ou d'un morceau de papier roulé sur lui-même.

Pour lotionner les yeux on se servait de laine douce, bien cardée, ou d'éponges ; Celse, Scribonius Largus, Galien, Oribase, recommandent l'emploi de ces deux substances. Celse conseille même l'emploi de l'éponge pour instiller des collyres dans l'œil : « à défaut de médecin ou de médica- » ment, on peut en versant fréquemment dans l'œil du » blanc d'œuf ou du lait de femme à l'aide d'une éponge » (penicillum) diminuer la violence du mal » (liv. VI, chap. VI, § 8).

La laine et l'éponge servaient à laver les yeux, à les maintenir propres au moyen d'eau chaude ; elles servaient aussi à bassiner ces organes avec des décoctions médicamenteuses, telles que celles de feuilles de myrte ou de roses. De même que la laine devait être douce et bien cardée, l'éponge devait être d'une grande finesse, d'une grande douceur. On employait dans ce but une éponge spéciale qu'on appelait penicillum. « Les éponges les plus fines, dit » Pline (*Histoire naturelle,* liv. XXXI, chap. XLVII), Mollis- » simum genus earum penicilli, sont employées à faire des

» plumasseaux ; appliqués avec du vin miellé sur les yeux, » ces plumasseaux en dissipent le gonflement ; ils sont très » bons pour absterger la chassie et pour cela il faut qu'ils » soient très fins et très souples. »

« Trogue-Pompée rapporte que du côté de la Lycie, » dans la haute mer, là d'où on a retiré des éponges, il se » forme les plumasseaux les plus fins. Trogus auctor est, » circa Lyciam penicillos mollissimos nasci in alto, unde » ablatæ sint spongiæ. »

Mais est-ce bien de cette éponge, de ce penicillum dont je viens de dire les usages, qu'il est souvent question sur les cachets d'oculistes. Dix-neuf d'entre eux, sur les 199 étudiés par Espérandieu, portent le mot penicillum. Sichel avec bien d'autres épigraphistes, ont cru qu'il s'agissait de l'éponge avec laquelle les malades se fomentaient les yeux. Ainsi MM. Huebner et Klein étudiant le cachet de Julius Jucondus :

IVLIVCVNDI
COLLYR PENC

Julii Jucundi collyrium penicillum

traduisent par Collyre de Julius Jucundus à appliquer avec une éponge.

Cette interprêtation déjà combattue par MM. Héron de Villefosse et Thédenat ne me parait pas acceptable.

Tous les oculistes tenaient sans doute à la disposition de leurs malades des éponges et de la laine douce bien cardée. Mais les seuls ophtalmiques ne se servent pas exclusivement de ces objets, on s'en sert pour une foule d'autres usages que les soins à donner aux yeux. On se les procurait donc ailleurs que chez les oculistes. Pourquoi ceux-ci auraient-ils inscrits sur leurs cachets penicillum et jamais lana mollis benê carpta. Alors que la laine est recommandée

au même titre que le penicillum. Sur 199 pierres sigillaires connues 19 seulement portent ce mot, il n'est donc pas plus fréquent que le nom des autres collyres, alors qu'il se rattache à un objet d'un usage si journalier et si banal. Mais le cachet servait à appliquer sur la pâte encore molle des collyres en voie de fabrication, l'empreinte d'une inscription. Mais quelle inscription voulez-vous imprimer sur une éponge au moyen d'un cachet ? On répond à cette difficulté que le cachet aurait pu servir à marquer la boîte qui renfermait les éponges. Jusqu'à cette heure, ce genre de boîte n'a pas été retrouvé. L'éponge n'est pas un produit tellement précieux qu'il faille l'enfermer dans une boîte à conserver ; regardez autour de vous, vous verrez les éponges en tas dans les magasins qui les débitent. Oribase (t. II, p. 436) dit « après avoir pétri les collyres, il faut les conserver » dans un vase de bronze. Car le bronze améliore les médi- » caments oculaires. » Mais aucun auteur ancien n'a étendu aux éponges la recommandation faite pour les collyres.

Voici la liste des cachets sur lesquels le mot penicillum se trouve inscrit :

Bavai. Marci Tarquinis Floreutini penicillum.
Condé sur Iton (Eure). Marcellini penicillum.
Famars (Nord). Tiberii Claudii Massoris penicillum.
Iena. Phronimi penicillum ad omnem lippitudinem.
Lydney (Gloucestershire). Julii Jucundi collyrium penicillum.
Metz. Lucii P.... Villani lene penicillum ad impetum lippitudinis è lacte.
Besançon. Lucii Julii Docilæ penicillum authemerum ex ovo.
British-Museum. Marci Julii Satyri penicillum lene ex ovo.
Arbois Jura. Tiberii Claudii Onesiphori penicillum lene ex ovo.

Colchester (Comté d'Essex). Gaii Ulpii Decimini penicillum lene.
Mandeure. Gaii Claudii Immunis penicillum lene ad impetum lippitudinis ex ovo.
Mayencc. Quinti Carminii Quintiliani penicillum lene ad omnem lippitudinem ex ovo.
Reims. Marci Filoniani penicillum lene ad lippitudinem.
Reims. Decimii Gallii Sesti penicillum lene ad lippitudinem.
Trèves. Eugenii penicillum lene post impetum.
Montey St-Pierre. Marci Valerii Seduli penicillum lene ad omnem lippitudinem.
Arles.... Quinti L... Dionysii penicillum molle ad impetum lippitudinem ex ovo.
Bavai.... Julii Amandi penicille molle ex ovo.
Naix.... Junii Tauri penicille molle ad omnem lippitudinem.

Pour nous, le mot penicillum inscrit sur 19 cachets se rapporte à un collyre : Collyrium penicillum. Le cachet de Julius Jucundus nous en fournit la preuve :

Julii Jucundi collyrium penicillum.

Un certain nombre de cachets portent à côté du nom de l'oculiste, celui d'un collyre parfaitement connu, célèbre parfois, qui n'est pas suivi du nom d'une maladie. Exemples:

1° Marci Tarquinii Florentini Dialepidos.
Marci Tarquinii Florentini penicillum.
Marci Tarquinii Florentini Diasmyrnes.
Marci Tarquinii Florentini Diacisias.

—

2° Marci Claudii Recti chloron.
Marci Claudii Recti Diaglaucen.
Marci Claudii Recti pelagium.
Marci Claudii Recti Anicetum,

—

3° Titi Vindacii Ariovisti Anicetum.
Titi Vindacii Ariovisti Nardinum.
Titi Vindacii Ariovisti Chloron.

—

4° *Κοσμου μηλινον*
Κοσμου ανθημερον
Κοσμου αρματιον

—

5° P. Flavii Martialis Diasmyrnes.

6° G. Firmius Severus Diasmyrnes.

Ces noms de médicaments accolés à celui d'un oculiste, se rapportent à des collyres célèbres, aucun doute n'existe sur leur nature et s'il en existait nous le ferions disparaître en mettant les inscriptions suivantes sous les yeux du lecteur :

Julii Jucundi collyrium Melinum
Julii Jucundi collyrium penicillum.
Julii Jucundi collyrium stactum.

—

Felicis collyrium dialepidos.
Felicis collyrium Diasmyrnes.
Felicis collyrium Diamysum.

Il est donc bien établi que le mot qui suit le nom de l'oculiste est le nom du collyre, qu'il soit ou non précédé du terme Collyrium.

Si on lit attentivement les cachets qui portent le mot penicillum, on sera convaincu qu'il s'agit bien d'un collyre et non d'une éponge.

Trois cachets portent que le penicillum doit servir au moment où l'inflammation est la plus vive : ad impetum lippitudinis. Un seul porte qu'il doit servir quand l'inflam-

mation a perdu de sa force : post impetum. C'est là une recommandation faite très souvent à propos des collyres, mais elle ne se conçoit plus s'il s'agit seulement d'une éponge qui ne sert qu'à fomenter et nettoyer les yeux.

Dix cachets portent penicillum lene, trois penicillum molle. Pourquoi ces adjectifs lene, molle, s'il s'agit d'éponges ? Pline ne nous dit-il pas que le penicillum est l'éponge la plus douce, la plus molle que l'on puisse trouver. Sept cachets portent les mots ex ovo. è muliebri lacte. Ces mots nous les lisons souvent sur les cachets d'oculistes. Un collyre perdait de son acreté quand on le dissolvait dans le lait ou le blanc d'œuf : « Plus l'inflammation est intense, » plus il est urgent d'adoucir le médicament en ajoutant du » blanc d'œuf ou du lait de femme ». (Celse, chap. VI, §. 8, liv. VI.)

Aetius, p. 377, dit à propos des « Collyria Monohemera », « Utere cum aqua diluto in his qui mordacitatem ferre » possunt, in aliis cum ovo », et ailleurs : « Si vero vehe- » mius fuerit inflammatio cum ovo infunde ». On conçoit qu'on adoucisse l'action du Collyrium penicillum en le mêlant à du blanc d'œuf ou du lait, mais qui songerait à adoucir par ces moyens la fine et douce éponge dont on se sert pour nettoyer les yeux et qu'on trempait dans toute une série de liquides destinés à fomenter ces organes ?

Le Collyrium penicillum était un collyre fait avec des éponges, comme son nom l'indique et comme nous le dit le cachet de Caius Cintusminius Blandus :

Caii Cintusminii Blandi spongia lenis.

Collyre de Caius Cintusminius Blandus à l'éponge douce.

Si l'éponge servait à fomenter les yeux, elle servait aussi de base à des collyres, après avoir été réduite en cendres. Ces cendres servaient aussi dans la thérapeutique

générale : « La cendre d'éponge d'Afrique, dit Pline, avec » du suc de poireau et un breuvage de sel et d'eau froide, » est bonne pour l'hémoptysie. La même cendre en topique » sur le front, soit avec de l'huile, soit avec du vinaigre, » guérit la fièvre tierce ; l'éponge d'Afrique en particulier, » imbibée d'oxycrat, résout les tumeurs. La cendre de » toutes les éponges brûlées avec de la poix arrête le sang » des blessures. Pour les yeux on brûle les éponges dans » un pot de terre crue ; cette cendre est excellente pour les » granulations des paupières, pour les excroissances charnues » et pour tout ce qu'on veut déterger, resserrer, remplir : » pour cet usage le mieux est de laver la cendre ».

Enfin le cachet de Julius Docilae :

Lucii Julii Docilae penicillum authemerum ex ovo

ne constitue-t-il pas une preuve plus irréfutable que toutes les autres.

Le mot authemerum, du grec *ΑΥΘΗΜΕΡΟΝ*, se dit des collyres dont l'emploi se limite à un jour. Il existe toute une série de ces collyres qu'on pouvait à volonté rendre doux ou acre en les mélangeant à du lait, du blanc d'œuf ou à de l'eau. Le cachet de Paternus nous en fournit la preuve :

Lucii Caemii Paterni authemerum lene ex ovo, acre ex aqua.

Est-ce que l'usage des éponges destinées à laver les yeux ne pouvait durer qu'un jour ? Qui le soutiendra ? Pour nous, comme pour MM. Héron de Villefosse et Thédenat, le mot penicillum doit s'entendre du collyre à l'éponge destiné à la thérapeutique et non de la vulgaire éponge réservée à des soins de propreté oculaire.

LE CACHET DE GAIUS FIRMIUS SEVERUS

(Planche IV, fig. 7.)

Ce cachet en serpentine verdâtre est de forme rectangulaire, mesurant 55 millim. de long sur 20 millim. de large et 6 millim. d'épaisseur, les arètes sont en biseau. Il ne porte d'inscription que sur une seule de ses faces, les lettres bien formées sont hautes de 4 millim.

GFIRMSEVERDIASMY

Il faut lire : Collyre à la Myrrhe de Gaius Firmius Severus.

Le prénom Gaius, le nom de famille ou gentilicium Firmius et le surnom ou cognomen Severus ne nous disent rien, pas même si notre oculiste était un affranchi, car les surnoms aussi étaient héréditaires. Le prénom Gaius devait être fréquent du 2e au 4e siècle, puisque nous le retrouvons quarante fois sur les 199 cachets étudiés par Espérandieu. Le gentilicium Firmius ne se présente sur aucun autre cachet. Le cognomen Severus se lit une seule fois sur un cachet trouvé à Reims et aujourd'hui placé dans la collection de M. Louis Lucas, à Dijon. C'est celui de Titus Assuetinus Severus.

Le cachet que nous étudions présente cette particularité fort rare de ne porter d'inscription que sur une seule de ses faces. Un seul médicament s'y trouve signalé sans indication de la maladie contre laquelle il doit être employé, ni de la façon dont on doit en user.

Le Collyre à la Myrrhe était d'un usage fréquent chez les anciens puisque sur les 199 cachets connus, on le voit mentionner 49 fois. Dans vingt-deux cas l'inscription porte qu'il sera employé post impetum Lippitudinis, c'est-à-dire après que l'acuité de l'ophtalmie aura disparu. Une fois ad sedatus Lippitudinis, pour apaiser l'inflammation ; une fois ad impetus oculorum, contre l'inflammation aigue; trois fois ad aspritudinem, contre les granulations ; une fois contra cicatricies, contre les cicatrices; une fois ad veteres cicatricies, contre les anciennes cicatrices. Quatorze fois l'inscription ne désigne pas la maladie contre laquelle le collyre sera employé. Une fois ad omnia vitia ex ovo, contre toutes les affections oculaires mélangé à du blanc d'œuf. Cette expression ad omnia, ad omnem, contre toute espèce..., se trouve souvent sur les cachets. Une fois post impetum lippitudinis ex ovo, une fois post impetum ex ovo, neuf fois les inscriptions portent ex ovo, une fois on lit Diasmyrnes lene, une fois Diasmyrnes acre. Les mots ex ovo signifient que le collyre sera dissous dans du blanc d'œuf afin d'en atténuer l'action, de l'adoucir pendant la plus grande intensité de l'ophtalmie. Le cachet de Sextus Polleius Solemnis porte seulement Diasmyrnes lene. On a supprimé ex ovo. Nous voyons sur le cachet de Marcus Julius Sabinus, Diasmyrnes acre. Collyre de Myrrhe acre. Il était alors dissous dans l'eau. Le cachet de Lucius Caemius Paternus nous éclaire sur le sens à donner aux mots lene et acre.

Lucii Caemii Paterni Authemerum lene ex ovo, acre ex aquà.

Collyre du même jour de Lucius Caemius Paternus, dissous dans le blanc d'œuf comme topique doux, dissous dans l'eau comme topique acre, mordant.

« C'était, dit Aetius, vers le déclin de l'ophtalmie qu'on » employait les collyres dissous dans l'eau, au début de la

» maladie on les dissolvait dans le blanc d'œuf. » Celse dit d'ailleurs : « Quo gravior quaeque inflammatio est eo magis » leniri medicamentum debet, adjuto vel albo ovi, vel » muliebri lacte. »

Une fois on lit sur l'inscription : Diasmyrnes delacrimatorium. Ayant remarqué qu'un flux de larmes abondant soulageait les malades dans certaines affections oculaires et éclaircissait la vue, les anciens employaient souvent des collyres qui excitaient le larmoiement et qu'ils appelaient Delacrymatoria.

Les cachets portant cette inscription sont rares, je ne puis en citer que quatre :

Lucii Junii Macrini delacrimatorium. Heerlen.

Marci Julii Charitonis diasmyrnes delacrimatorium. Dijon.

Titi Juniani Opobalsamatum stactum delacrimatorium ad cicatricies. Bath. étudié par Sichel.

Severianus delacrimatorius.... St-Germain.

Une fois l'inscription porte : Diasmyrnes dicentetos post impetum. Collyre à la Myrrhe doublement piquant, à employer après la plus grande acuité de la maladie. Le mot dicentetum vient de dis, deux fois, et *κεντεω*, je pique. Ce nom vient de l'efficacité du collyre contre les ophtalmies ou les amblyopies.

Une fois l'inscription porte : Diasmyrnes bis post lippitudinis impetum ex ovo. Collyre de Myrrhe à employer deux fois dans du blanc d'œuf après la violence de l'ophtalmie. L'inscription indique le nombre de fois qu'il faut employer le collyre.

Une fois l'inscription porte : Diasmyrnes mixtum, c'est-à-dire que le Collyre de Myrrhe était mélangé à d'autres ingrédients. Les oculistes ne s'astreignaient pas dans leurs

préparations à suivre la formule classique, ils la modifiaient selon les nécessités de leur thérapeutique. « Bon nombre » de médecins, dit Celse (liv. VI, chap. VI, § 2), ont préparé » pour les affections oculaires une foule de collyres, qu'on » peut en outre modifier par de nouveaux mélanges, car il » est facile d'y associer en diverses proportions des sub- » stances adoucissantes et légèrement astringentes. »

CACHETS D'OCULISTES INDIQUANT LE COLLYRE DIASMYRNES

	Lieu de provenance
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Marcellinus.	Amiens.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Marcus Julius Satyrus	British Museum.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Gaius Claudius Primus. . . .	Dijon.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Lucius Sextus Marcianus. . .	Ingweiler.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Titus Attius Divixtus	Karlsburg.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Lucius P.... Villanus	Metz.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Junius Taurus.	Naix.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis Quintus Junius Taurus. . . .	Naix.
Diasmyrnes post impetum Claudiorum Fidi & Isidori . .	Bavai.
Diasmyrnes post impetum Caius Ru ... Plotinus	Reims.
Diasmyrnes post impetum Proclianus	Bouguenais.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis ex ovo Phronimus	Iena.
Diasmyrnes post impetum Lippitudinis ex ovo Gaius Claudius Immunis . . .	Mandeure.

Diasmyrnes post impetum Lippitudinis ex ovo
Lucius Julius Proculus . . . Neris.

Diasmyrnes post impetum Lippitudinis ex ovo
Ianuarius . . . . Reims.

Diasmyrnes post impetum Lippitudinis ex ovo
Tiberus Claudius Thermison . O-Srony(Hongrie)

Diasmyrnes post lippitudinis ex ovo primum
Reginus . . . . Alleriot.

Diasmyrnes bis post lippitudinis Impetum ex ovo
Lucius Julius Juvenis . . . . St-Albans.

Diasmyrnes ad omnia vitia ex ovo
Lucius Fanius Agatho . . . . Ste-Colombe.

Diasmyrnes
Marcus Tarquinius Florentinus Ixelles.

Diasmyrnes
.... Cologne.

Diasmyrnes
Lucius Terentius Paternus . . Entrains.

Diasmyrnes
Lucius Julius Macrinus . . . Heerlen.

Diasmyrnes
Caius Cintusminius Blandus. . Lyon.

Diasmyrnes
Quintus Pompeius Diodoti . . Mayence.

Diasmyrnes
Gaius Sentius . . . . Périgueux.

Diasmyrnes
.... Poitiers.

Diasmyrnes
Gaius Firmius Severus. . . . Reims.

Diasmyrnes
Flavii Martialis . . . . . . Savigny.

Diasmyrnes
Quintus Carminius Quintilianus St-Marcoulf.

Collyrium Diasmyrnes
Iuvenalis. . . . . Orange.

Collyrium Diasmyrnes
Felicis. . . . . Sens.

Diasmyrnes acre
Marcus Julius Sabinus. . . . Contines.

Diasmyrnes lene
Sextus Polleius Solemnis. . . St-Privat d'Allier.

Diasmyrnes ad aspritudinem
Caius Julius Lunaris . . . . Lyon.

Diasmyrnes ad aspritudinem
Ebri Facundi . . . . Rome.

Diasmyrnes ad veteres cicatricies
Sextus Flavius Basilius . . . Merdrignac.

Diasmyrnes contra cicatricies
Gaius Cispius Siacus . . . . Vichy.

Diasmyrnes ad ....
Sollius Aurelianus . . . . . Reims.

Diasmyrnes delacrimatorium
Marcus Julius Charitonis. . . Dijon.

Diasmyrnes dicentetos post impetum
Lucius M.... Memorialis . . . Ratisbonne.

Diasmyrnes ad impetus oculorum
Cassius Iucundus. . . . . . Reims.

Diasmyrnes ad sedatus Lippitudinis
Sextus Pollenius Calenus. . . Beauvais.

Diasmyrnes mixtum
Gaius Julius Atilianus . . . . Perpezac le Noir.

Diasmyrnes post lippitudinem
Evelpiste . . . . Seppois le Haut.

Diasmyrnes post impetum drom (pour ex ovo)
Publius Helius Facilis . . . . Vienne Iser.

La Myrrhe provient du Balsamodendron Myrrha. L'arbre à Myrrhe s'incisait deux fois par an, mais avant cette opération il transsudait spontanément une myrrhe appelée stacté la plus estimée de toutes. Originaire des côtes asia-

tiques et africaines, de l'Océan Indien et de la Mer rouge, la myrrhe se vendait au poids de l'or et était réservée d'abord au culte des Dieux. « Quand, dit la Bible, les Rois » Mages vinrent d'Orient à Bethléem, entrant dans la maison » ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et se proster- » nant en terre ils l'adorèrent, puis ouvrant leurs trésors, » ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la » myrrhe. »

La myrrhe est une matière gommo-résineuse découlant sous la forme d'un suc épais blanc jaunâtre et prenant par la dessication une couleur rouge brun plus ou moins foncée. Elle était employée par les Égyptiens, plus tard par les Grecs, puis par les Romains ; elle entrait dans la composition de leurs parfums et de leurs baumes. Ses propriétés antiputrides la faisait employer dans les embaumements. C'était un antiseptique très apprécié, on le retrouve dans une foule de formules dont quelques unes sont encore employées de nos jours : Mithridea, Thériaque, Orviétan, confection d'Hyacinthe, Baume de Fioraventi, Baume du Commandeur, Elixir de Garus, emplâtre diabolanum......

La Myrrhe est un balsamique stimulant utile surtout dans les inflammations chroniques des muqueuses. Sa composition moyenne peut se formuler ainsi : Huile essentielle 2,50 grammes, résine 27,80 gr., matière gommeuse 63,70 gr., impuretés et sels 5,90 gr. Elle contient donc $^2/_3$ de matières inertes. Le mot Myrrhe vient de *μυρον*, parfum par excellence [1], mais comme l'antique ville de Smyrne faisait

---

[1] « Nous passons dans les parages de la « Montagne de la Myrrhe » » et maintenant tout le désert embaume, de maigres petites plantes » clairsemées, qui de temps à autre s'écrasant sous les pieds de nos » dromadaires, répandent des arômes exquis et inconnus. » — PIERRE LOTI, *le Désert*.

un grand commerce de cette substance, les grecs donnèrent à ce baume le nom de cette ville, Σμυρνη.

La Myrrhe était souvent employée par les anciens, ils n'en bornaient pas l'usage, comme on l'a dit, à tort, au pansement des plaies et des ulcères, ils l'employaient dans les maladies internes chroniques qu'ils croyaient dues à des ulcères. Ils l'employaient souvent en fumigations dans l'aménorrhée, la leucorrhée, l'hystérie, contre tous les flux muqueux, les maladies chroniques des poumons, dans les maladies du larynx provoquant l'enrouement, l'extinction de la voix. Ces usages déjà bien connus des anciens, sont à peu près les mêmes aujourd'hui ; comme autrefois les balsamiques s'emploient surtout quand les symptômes aigus de la maladie ont fait place aux symptômes de chronicité.

La Myrrhe est reprise maintenant dans le traitement des affections catharrales simples des bronches, du larynx, de la vessie, sous le nom de Myrrholin.

Les anciens avaient donc reconnu l'action bienfaisante de la Myrrhe sur les muqueuses enflammées chroniquement, puisque sur la plupart des cachets, où son emploi est indiqué, nous voyons qu'on n'applique ce remède qu'au moment où la plus grande acuité de l'inflammation a disparu. C'est son action stimulante qu'ils recherchaient encore quand ils employaient la Myrrhe contre les cicatrices de la cornée et contre les granulations palpébrales.

Nous n'avons sans doute pas besoin de faire remarquer que l'arsenal thérapeutique de notre oculiste G. Firmius Severus ne se bornait pas au médicament diasmyrnes mentionné sur le cachet. Il ne s'appliquait guère qu'au traitement des maladies chroniques et l'oculistique était alors si riche en remèdes appropriés à la cure des maladies aiguës et chroniques que l'on ne peut supposer que le Diasmyrnes fut la seule ressource médicale d'un oculiste pratiquant

dans un centre important comme Reims l'était déjà à cette époque. C'était sans doute un remède de prédilection qui avait donné à G. Firmius de beaux et nombreux succès et celui-ci exploitait commercialement un moyen curatif dont il avait apprécié la valeur au point de vue de ses malades et au sien.

Les instruments chirurgicaux qui constituent la trousse de G. Firmius Severus, une des plus importantes que nous possédions, ont été moulés avec le plus grand soin par M. Bernard, mouleur en chef du Musée de St-Germain, et reproduits en bronze par M. Clasen, fabricant d'instruments de chirurgie à Bruxelles. Bien difficile est le moulage de ces objets antiques, dont seize siècles d'enfouissement dans le sol, ont profondément altéré la solidité. M. Bernard a fourni à M. Clasen des moulages réellement artistiques et l'habile fabricant Bruxellois, habitué depuis longtemps à ce travail, les a reproduits avec une exactitude qui m'a permis de les étudier aussi facilement, que si les originaux eussent été sous mes yeux. Je lui devais cette expression de reconnaissance pour la rare sagacité qu'il apporte dans la reproduction des instruments de la chirurgie antique et je suis heureux de trouver l'occasion de lui rendre ce témoignage bien mérité.

CRUCHES, SÉBILLES ET MORTIER

CRUCHES

Deux petites cruches en fer très oxydé (planche I, fig. 1 et 3), furent trouvées au milieu des instruments qui constituaient la trousse de G. Firmius Severus. Elles mesurent 7 $^1/_2$ centimètres de hauteur, le fond est un peu convexe, leur goulot très court mesure 1 $^1/_2$ centimètre de hauteur, il s'évase par le haut, formant un cercle de 3 centimètres de diamètre, au milieu duquel s'ouvre la cavité de la cruche par un trou rond mesurant un centimètre de diamètre. Sur un des côtés du goulot, occupant toute sa hauteur, on voit une anse dans laquelle se meut un anneau dont l'ouverture mesure 13 millimètres. De la base du goulot, dont la circonférence mesure 6 $^1/_2$ centimètres, la cruche s'évase peu à peu pour acquérir 26 centimètres de circonférence dans son plus grand élargissement qu'elle conserve jusqu'à son fond. Dans leur ensemble, leurs formes et leurs détails, ces deux cruches se ressemblent parfaitement. L'anneau qu'elles portent à leur goulot servait peut-être à les suspendre ; accrochées au mur, elles restent presque verticales, à peine obliquent-elles un peu vers le sol. Je n'oserais pourtant affirmer que cet anneau servait à suspendre la cruche, car je trouve dans *La Normandie souterraine*, par l'abbé Cochet, la description « d'une fort jolie fiole de bronze, » trouvée dans le tombeau d'un enfant, d'une forme très » élégante, avec des anses mouvantes et un gracieux bou-

» chon de bronze attaché à l'une des anses au moyen d'une » chaînette de cuivre ». Nos cruches n'ont plus de bouchon et il pourrait bien se faire qu'ils aient été attachés par une chaînette à l'anneau que nous voyons encore, absolument comme dans la fiole trouvée par l'abbé Cochet dans le cimetière romain de Lillebonne.

Ces cruches étaient destinées à renfermer des collyres. Nous connaissons d'autres vases de ce genre [1], aussi de petites dimensions et présentant comme les nôtres un orifice très étroit. Ces vases sont faits de substances diverses, les uns sont en plomb, d'autres en verre, la plupart en terre. Ils ont été trouvés en différents lieux : Athènes, Catane, Cumes, Égypte, Hongrie, St-Remy, Tarente, Toul, quelques-uns sont de provenance inconnue. Plusieurs de ces vases portent des inscriptions grecques ou latines tracées parfois à la pointe, le plus souvent au moyen d'un cachet appliqué sur la pâte encore molle. Quelques-unes nous rappellent celles que nous sommes habitués à lire sur les cachets d'oculistes. Sur un de ces vases conservés au Britisch Museum on voit l'inscription suivante :

Quinti Julii Senis Crocodes ad aspritudinem. [2].

Sur le flacon de verre trouvé en Hongrie on lit :

Alcinii Paccianum.

Sur un vase de provenance inconnue qui s'est trouvé dans la collection Hertz, à Londres, on lit :

Herophili opobalsamum.

Sur le vase de St-Remy on lisait :

Gaii Duronii Cleti chelidonium ad caliginem.

---

(1) *Cachets d'oculistes romains*, par H. de Villefosse et Thédenat.
(2) *Recueil de cachets d'oculistes romains*, par Espérandieu.

Ces inscriptions ne laissent aucun doute sur la nature du contenu de ces vases et partant sur leur usage en ophtalmologie. C'étaient bien des vases à collyre.

Le témoignage des auteurs anciens nous fixe d'ailleurs sur ce point, car il leur arrive d'indiquer la nature du vase qui doit contenir des collyres ou d'autres médicaments.

« Marcellus, dans son traité « de medicamentis », » recommande de se servir, selon les circonstances, de » vases d'étain, d'argent, de verre, d'airain, de terre, de » fer, de cuivre. »

« Acdeinde permixtis omnibus formare collyria vel » pastillos aut in vas stagneum recondere. »

« Et reponitur in vaso stagneo vel argenteo. »

« Et repones in ampulla vel vitrea vel cyprea. »

« In vas vitreum mittes. »

« Quem permixtum recondes in doliolo vitreo. »

« Et post modum in vasculo fictili repone. »

« Vel juxta suspenso aeneo vasculo permitte consumi. »

« Hae complures coctae cum oleo molli in vaso ferreo » remedio sunt auribus laborantibus ; si inde curantur. » (Chap. IX, 33.)

« In vaso rubri aeris, id est cupreo. » (Chap. XI, 34.)

Et deux fois à propos des vases de verre, il nous fait connaître la coutume qui existait alors de les marquer d'un cachet.

Chap. XX, 34 : « Colligitur melle attico et in vaso vitreo » sub signaculo reponitur. »

Chap. XX, 86 : « Et bene contemperatum medicamen » vasculo vitreo conditur sub signaculo. »

Scribonius Largus, dans ses « Compositiones », recommande aussi l'usage des vases métalliques, tels que ceux en airain, en argent, en fer, ceux en bois, en terre et en verre.

Chap. XXXVIIII : « Oleo domestico complures inferve » factae vase ferreo bene faciunt. »

Chap. XVI : « Hoc medicamentum ligneo vase servatum » reponitur. »

Chap. XLI : « Reponitur medicamentum in ampulla » vitrea. »

Chap. LVII : « Deinde patella fictili fervefacere. »

Chap. XXVII : « Deinde in patella aeris Cyprii super » carbones posita infervixit. »

Ainsi donc Marcellus et Scribonius Largus nous font connaître l'emploi des vases en fer pour les usages pharmaceutiques. Nous ne devons donc pas être étonné d'en rencontrer deux dans la trousse de G. Firmius Severus.

Ils nous font aussi connaître l'usage des cachets appliqués sur les vases à collyres ou à médicaments (sub signaculo). Nos Musées en renferment quelques-uns portant l'estampille dont nous parlent Marcellus et Scribonius.

Celui d'Athènes, aujourd'hui au Britisch Museum, est en plomb.

Celui trouvé en Hongrie est en verre.

Ceux de Tarente, Catane, Égypte, Eryx, Britisch Museum, Louvre, Toul, et un autre acheté autrefois par Sichel, sont en terre.

Scribonius Largus nous en indique un fait en bois. Marcellus et lui nous en signalent en fer, en étain, en argent, en cuivre, en verre et en terre. Mais je dois reconnaître que c'est fort exceptionnellement qu'on signale les vases en fer. Il en est à peu près de même des vases en plomb. Cela tient sans doute à ce que ces deux métaux altèrent, avec le temps, la composition des médicaments acides, ou à base métallique, avec lesquels ils sont en contact.

L'usage des ustensiles en fer a disparu de la pharmacie moderne, tout au plus rencontre-t-on encore dans d'anciennes officines quelques mortiers en fer dans lesquels on prépare des pilules ferrugineuses ou qui servent à piler, broyer certaines substances qui ne doivent pas rester longtemps en contact avec le métal. Mais ces mortiers, dont le prix est moins élevé que celui des mortiers en bronze, sont d'un usage assez rare.

Les deux cruches en fer trouvées dans la trousse de G. Firmius Severus sont une rareté, les instruments en fer se rencontrent exceptionnellement dans les fouilles archéologiques, la plupart des instruments ou ustensiles fabriqués par les Grecs ou les Romains sont en bronze, c'est leur métal de prédilection, toutes les fouilles et notamment celles d'Herculanum et de Pompeï le prouvent à toute évidence Les armes, les pointes de flèches, les boucliers, les épées étaient de bronze. C'est le métal le plus anciennement employé dans la pratique courante, les Égyptiens s'en servaient il y a plus de 6000 ans. Homère en parle fréquemment. Les Phéniciens qui l'apprirent des Égyptiens l'ont fait connaître en Europe et surtout aux Etrusques.

Mais il ne faut pas croire que les anciens n'ont pas connu le fer ; d'après Lepsius les Égyptiens s'en servaient 4000 ans avant notre ère et les Grecs l'employaient 1450 ans avant J.-C. Homère parle souvent du fer, mais il lui donne l'épithète de « difficile à travailler ». A plusieurs reprises Hippocrate montre qu'il connait le fer et qu'on s'en servait à son époque (460 ans avant J.-C.).

Traduction de Daremberg, t. v, p. 665 : « Quand dès le » début il se développe sur la langue une bulle sublivide » comme celle que forme un fer chaud plongé dans l'huile. »

T. vi, p. 23 : « Ceux des arts qui s'exercent par le » dessin, par le cuivre et par le fer. »

T. VII, p. 603 : « C'est ainsi que le fer provient des » pierres et de la terre brûlées simultanément. Dans la » première exposition au feu, les pierres et la terre se » collent ensemble avec la scorie, mais à la deuxième et à » la troisième cuite la scorie fondue se sépare du fer et ce » phénomène est manifeste aux yeux, le fer reste dans le » feu, tombe abandonné par la scorie et devient solide et » compact. »

T. V, p. 119 : « L'eau potable est la meilleure de l'offi- » cine du médecin, car elle est excellente pour les instru- » ments en fer et en airain »

César (Bell. Gall., VII, 22) dit que les Gaulois extrayaient une grande quantité de minerais de fer et qu'ils étaient experts dans le travail des mines.

Mais leurs procédés d'extraction étaient très primitifs, on n'obtenait qu'une minime partie du fer que renfermait le minerai et l'on abandonnait des scories encore très riches en métal.

Au commencement de notre ère de véritables fonderies de fer s'organisèrent dans la Gaule. Eugène Toulouze vient de retrouver sous formes de masses de scories, les débris d'un de ces établissements, sur le territoire de Villemer. Il estime, avec le Directeur de l'exploitation, M. Desavis, à plus de 120.000 tonnes le poids des scories enlevées déjà ou à traiter encore. Elles contiennent de 35 à 40 % de fer. Nous possédons en Belgique de véritables montagnes de ces scories appelées par le peuple : « Crayats de Sarrasins ».

Sans doute on trouve rarement dans les fouilles des objets en fer, mais il n'en faut pas conclure que ce métal n'était que très exceptionnellement employé par les anciens. Il faut tenir compte de la facilité avec laquelle il se détruit dans la terre.

Dans les fouilles d'Herculanum et de Pompeï on a

trouvé toute une série d'instruments chirurgicaux en fer : des scies, des crochets, des cautères, des couteaux dont les lames plus ou moins altérées et détruites sont encore fixées dans leur manche de bronze. [1]

Dans les fouilles entreprises dans le camp romain de Dalheim, fondé par Drusus et détruit en 313 par les Francs, on a trouvé en abondance des objets en bronze et en fer.

Les cruches en fer de Firmius Severus ne sont donc pas absolument exceptionnelles.

Le fer, disait Homère, est difficile à travailler, en effet il n'est pas pur quand on le rencontre dans la terre, il est intimement mêlé à d'autres substances, avant de l'en dégager il faut lui faire subir bien des opérations longues et difficiles. Le cuivre au contraire se trouve dans un état de pureté plus grande, il entre vite en fusion et de tous les métaux c'est celui qui prend plus facilement la forme du moule.

Uni à l'étain, le cuivre faisait le bronze ; cet alliage se faisait dans des proportions différentes. En voici des exemples :

Bronze de la caverne sépulchrale de Sinsin (Namur). Bel âge du bronze :

Cuivre	91.88
Étain	7.62

Bronze du lac de Brienne (Suisse) :

Cuivre	91.54
Étain	6.—

Bronze Etrusque (Eggelbilsene) Belgique :

Cuivre.	86.56
Étain	11.66
Plomb.	1.38

---

[1] On a trouvé un coffre-fort, toute une série d'outils agricoles, des serrures, des clefs, le tout en fer.

Le plomb se rencontre donc aussi dans le bronze mais en proportions variables.

On y trouve aussi parfois du zinc : cuivre 75 %, zinc 25 %. On a trouvé à Pompeï deux scalpels à manche composés de cuivre et de zinc, c'est le laiton.

Dans les bronzes d'art les anciens mêlaient l'or et l'argent. Quand Homère, au chant 18 de l'Iliade, nous montre Vulcain fabriquant les armes d'Achille, il dit : « Le » Dieu jette dans les flammes ardentes de dures barres » d'airain, d'argent et d'un or précieux ». Ce genre de fabrication ne s'appliquait pas aux instruments chirurgicaux, mais seulement aux objets d'art et de luxe.

Les anciens n'étaient pas embarrassés pour faire avec le bronze des instruments piquants ou tranchants, ils savaient fabriquer un bronze très dur dont ils augmentaient encore la résistance par un refroidissement rapide du métal chauffé au rouge.

Les bronzes grecs et romains appartiennent à la belle époque des bronzes, elle ne fut pas indéfinie, à l'époque mérovingienne les arts sont en décadence, on ne savait plus faire le beau bronze, et le plomb se substitua au moins partiellement à l'étain plus rare et plus cher que dans les siècles précédents.

Voici trois analyses de bronzes mérovingiens :

Cuivre. . .	72	Cuivre . . .	45.1	Cuivre. .	37.2
Plomb. . .	28	Plomb . . .	40.9	Plomb. .	44.0
	100	Étain	14.0	Étain . .	18.8
		Antimoine .	traces	Fer . . .	traces
			100.0		100.0

SÉBILLES

Quatre sébilles en bronze de formes et de grandeurs différentes appartenaient comme les cruches au mobilier de l'officine.

Deux d'entre elles se ressemblent beaucoup, elles sont arrondies, peu profondes, elles mesurent 6 $^1/_2$ centimètres de diamètre et n'ont guère qu'un centimètre de profondeur; quelques cercles sont tracés sur leur face externe à titre ornemental, cette face est légèrement convexe (planche I, fig. 5 et 6).

La troisième est ronde à fond plat et mesure 6 centim. de diamètre sur 18 millimètres de profondeur (planche I, fig. 2).

La quatrième est hémisphérique, repose sur sa pointe et n'a guère de fixité, elle mesure 6 centimètres de diamètre sur 3 de profondeur (planche I, fig. 4).

L'usage de ces quatre sébilles est facile à deviner; l'oculiste y plaçait en poudre ou en petits fragments les divers médicaments dont il se servait dans sa profession. Leur forme suffit à prouver qu'elles n'étaient pas destinées à renfermer des liquides.

MORTIER

C'est un vase en bronze mesurant 8 centimètres de diamètre sur 3 $^1/_2$ de profondeur; il repose sur une base arrondie de 3 centimètres de diamètre, bien fixe (planche I, fig. 7).

En parcourant les pharmacies modernes, j'ai plus d'une fois rencontré de petits mortiers faits de diverses substances,

marbre, pierre, bronze, de grandeur et de forme rappelant celui de Firmius Severus.

C'est dans ce mortier que notre oculiste préparait ses collyres selon le précepte donné par Celse, liv. VI, chap. VI, §. 3 : « Il est bon de savoir à ce sujet que tous les médica- » ments doivent d'abord être broyés à part, puis mêlés, » broyés de nouveau et additionnés peu à peu d'eau ou de » tout autre liquide ».

LA BALANCE

(Planche II, fig. 2.)

Elle est en bronze et bien conservée, véritable romaine composée d'un fléau inflexible, arrondi dans les deux tiers de sa longueur, aplati dans le reste. Il est long de 12 $^1/_2$ centimètres et peut être suspendu par deux crochets occupant les bords opposés de sa partie plate. Tous deux divisent le fléau en deux bras inégaux, l'un des crochets laisse un long bras de 10 centimètres, l'autre de 2 centimètres ; l'autre crochet laisse un long bras de 11 $^1/_2$ centimètres, l'autre de un demi centimètre.

Sur les faces opposées du fléau, correspondantes à l'insertion des crochets, on voit deux échelles différemment graduées, elles servent à indiquer le poids des corps en expérience. L'échelle gravée sur le bras mesurant 10 centimètres de long porte onze points suivis d'une barre verticale, puis encore cinq points au-delà, ils sont également espacés. La face opposée correspondante au crochet le plus rapproché de l'extrémité du fléau présente alternativement un point et une barre, en tout douze divisions, tandis que l'autre échelle en présentait seize. Cette dernière servait aux pesées les plus légères.

A l'extrémité du bras le plus court s'attache une chaîne longue de 3 $^1/_2$ centimètres, portant à son extrémité inférieure une boule de bronze mesurant 7 $^1/_2$ centimètres de circonférence. De sa partie inférieure descend une chaîne

semblable à la première, longue de 2 1/2 centimètres, qui donne attache à deux autres chaînes du même genre que les précédentes, supportant deux crochets auxquels on suspendait les corps à peser.

Le poids de la balance est perdu. Cet instrument est d'un maniement très facile. Un poids courant sur le fléau en allongeant ou raccourcissant le bras du levier, donne immédiatement la différence du poids entre deux objets, sans qu'on doive pour obtenir ce résultat, recourir à un certain nombre de poids représentant des fractions de plus en plus petites de l'unité de pesanteur. On a plus vite compté sur le fléau combien de divisions on a fait parcourir au contre-poids avant d'obtenir l'équilibre.

Ces romaines ne sauraient soutenir la comparaison au point de vue de la sensibilité avec nos balances modernes qui trébuchent au milligramme. Mais nos lointains confrères Gallo-Romains ne maniaient pas les foudroyants alcaloïdes dont nous nous servons aujourd'hui et leurs balances suffisaient à leurs besoins.

Ces petites balances ne sont pas très rares, nous en possédons quelques reproductions. Eugène Toulouze en a trouvé une en 1889 en bordure de la rue Legoff, à Paris. Elle était encore munie de son poids, datait de l'an 77 de notre ère et présentait cette particularité remarquable qu'elle portait une inscription attestant qu'elle avait été vérifiée par l'autorité publique.

Nous possédons une reproduction d'une romaine du même genre trouvée dans le camp de Dalheim (Grand-Duché du Luxembourg), fondé par Drusus et détruit en 313. Nous la devons à l'obligeance de M. le Conservateur Van Verveken. Elle est munie de son poids.

Une de ses faces est divisée par trente points en espaces égaux, subdivisés par six et douze ; l'autre face est divisée

en neuf parties égales au moyen de traits et les moitiés de ces distances sont marquées par des points. Cette graduation a beaucoup d'analogie avec celle que nous voyons sur la balance de Firmius Severus.

Nous possédons la reproduction d'une autre romaine trouvée à S. Maria di Capua (Italie) et qui se trouve au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Nous la devons à l'obligeance de M. le Conservateur Destrée. Elle est munie de son poids ; la graduation n'est pas faite par des points, mais la face supérieure du fléau est divisée en espaces égaux portant les chiffres I, II, III, IV, V.

On voit à Pompeï, et nous en possédons les reproductions que nous devons à l'obligeance de M. le Conservateur Monaco, des stadères beaucoup plus volumineuses que celles précédemment décrites, elles servaient à la pesée d'objets pondéreux.

On rencontre aussi au Musée National de Naples des balances à un plateau et d'autres à deux plateaux.

La balance de G. Firmius Severus, comme celle trouvée par Toulouze, celle de Dalheim, celle de S. Maria di Capua, servait à peser de petits corps comme ceux que l'on manie dans l'officine des pharmaciens.

Notre oculiste ne se servait pas seulement de cette romaine pour le pesage de ses médicaments, puisqu'on trouve encore dans sa tombe les débris d'une autre balance mais cette fois à deux plateaux (planche II, fig. 9). Malheureusement il n'en reste que le fléau, les plateaux et les chaînes ou cordes qui les reliaient au fléau ont disparu. Le fléau est une tige en bronze longue de 27 $^1/_2$ centimètres, elle mesure au centre où elle est plus épaisse qu'aux extrémités, six millimètres. Chacune des extrémités légèrement ornementée porte un anneau où s'attachaient les chaînes ou cordes qui s'en allaient vers les plateaux. Au milieu de la

longueur du fléau, on voit encore un anneau, reste de l'appareil qui permettait de prendre en main ou de suspendre la balance.

La balance à deux plateaux était usuelle chez les Romains, non seulement on en retrouve plusieurs exemplaires au Musée National de Naples, provenant des fouilles d'Herculanum et de Pompeï, mais on les voit gravées sur un certain nombre de médailles des Empereurs Vespasien (66 ans après J.-C.), Gordien (an 238), Philippe (an 244), Dioclétien (an 284), Constance (an 305), Sévère (an 307).

On en rencontre aussi sur les peintures murales de Pompeï.

MANCHES DE COUTEAUX ET DE STYLETS

(Planche III.)

On a trouvé à Pompeï, dans l'île de Milos, à Strée (Hainaut), à Reims, à Puy-en-Velay et dans bien d'autres endroits, des manches de bistouris ou couteaux en bronze, leur forme est celle d'une spatule surmontée d'un rectangle à quatre pans ou d'un cylindre hexagonal fendu à sa partie supérieure. Les lèvres de cette fente plus ou moins large et profonde se renversent parfois à l'extérieur. Dans cette fente profonde de 1 $^1/_2$ à 2 centimètres s'enfonçait la lame en fer du couteau. Le temps a respecté le bronze et souvent détruit le fer, mais quelques fois cependant la lame tranchante n'a pas disparu complètement et ses débris restent fixés dans l'encoche du manche. La fixité de la lame pouvait sans doute être augmentée en serrant les parois de la fente au moyen d'un fil de fer ou de laiton s'appuyant dans une dépression que présente la partie supérieure du manche. Cette disposition permettait au chirurgien de détacher la lame après chaque opération et de la bien nettoyer. Comme je l'ai dit ailleurs, l'antiquité Égyptienne, Grecque, Romaine et Gallo-Romaine ne connaissait que le couteau droit en une ou deux pièces, mais tout en métal. On ne se servait pas à cette époque de couteaux se repliant entre des chasses d'ivoire ou d'écaille. Devant les nécessités de la chirurgie antiseptique et aseptique nos fabricants, sont à leur insu, revenus à la forme des couteaux antiques. Dans ces condi-

tions qu'ils croyent nouvelles, ces instruments peuvent être maintenus dans un grand état de propreté, on peut les soumettre à l'ébullition et à l'action de l'air surchauffé sans les détériorer. Les nécessités qui ont contraint nos fabricants à revenir à la forme antique des couteaux ont dû s'imposer également à ceux qui l'ont créée il y a plus de 2000 ans. La propreté chirurgicale, tant préconisée par l'École grecque, n'aurait pu s'accommoder de bistouris se repliant entre des chasses d'ivoire ou d'écailles, leur servant à la fois d'étui et d'abri à d'innombrables colonies de microbes de tous genres.

La forme des manches des couteaux antiques nous est donc bien connue. Partant de ce point acquis, nous allons pouvoir déterminer l'usage des huit cylindres de bronze que l'on trouve dans la trousse de G. Firmius Severus (planche III, fig. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et planche IV, fig. 4). Quatre sont arrondis, quatre sont hexagonaux. Des arrondis, deux mesurent 72 millimètres de long sur une épaisseur variable de 5 à 7 millimètres, deux autres mesurent 60 millimètres de long et présentent une épaisseur semblable à celle des précédents. Tous quatre se terminent d'un côté par une surface plane arrondie percée au centre d'un trou, de l'autre par un léger renflement.

Des quatre cylindres hexagonaux, deux, dont l'un mesure 62 millimètres de long, l'autre 40, ressemblent sous tous les rapports aux précédents ; des deux autres, l'un mesure 60 millimètres de long, l'autre 53 millimètres, leur épaisseur à tous quatre varie de 5 à 7 millimètres. Chez tous les huit l'une des extrémités est semblable : une surface plane arrondie présentant au centre un trou rond, orifice d'un canal qui descend dans le cylindre à une certaine profondeur. Dans six d'entre eux les extrémités opposées se ressemblent également, quatre fois le cylindre se termine

par un léger relief, deux fois il reste uniforme jusqu'au bout. Mais deux cylindres hexagonaux (planche III, fig. 8 et 9), nous présentent une extrémité à forme typique qui nous est bien connue, elle est fendue et les lèvres de la fente se recourbent en dehors, ces fentes qui mesurent de 10 à 12 millimètres de profondeur devaient servir à recevoir des lames de couteaux, ce sont des manches de couteaux. Petits manches, petites fentes, parce que petits et délicats sont aussi les couteaux des oculistes. Chez les anciens, afin de simplifier l'appareil chirurgical, un grand, un très grand nombre d'instruments sont à deux fins, chaque extrémité d'un même manche porte un instrument différent. Les deux cylindres que nous étudions sont également à deux fins, le canal arrondi s'ouvrant à l'autre extrémité ne pouvait servir qu'à l'insertion d'un mince stylet et la même disposition que nous trouvons unique cette fois sur les six autres cylindres ne pouvait avoir d'autre but.

Ces huit cylindres, fort énigmatiques jusqu'ici, ne sont donc que des manches servant pour deux d'entre eux, d'un côté à l'insertion d'une lame de couteau, de l'autre d'un mince stylet arrondi et pour les six autres à la seule insertion du même stylet.

Que pouvait bien faire G. Firmius Severus de ces stylets fixés dans des manches de bronze ? N'oublions pas sa profession. C'était un oculiste, son cachet nous l'affirme. Et nous allons trouver dans Celse et dans Paul d'Egine, dans les chapitres qu'ils consacrent au traitement des maladies des yeux, l'explication fort rationnelle des huit cylindres de bronze que nous étudions.

Nous lisons dans Celse, livre VII, chap. VII, §. 8, de l'irritation des yeux causée par les cils déviés : « Les cils » irritent l'œil de deux manières, tantôt le feuillet cutané » de la paupière supérieure se relâche et s'affaisse, de là

» une déviation des cils de cette paupière vers le globe de » l'œil. Tantôt en dessous de la rangée normale des cils, il » en naît une autre qui se tourne directement vers l'œil. »

Nous ne discuterons pas avec l'auteur latin la génèse de cette déviation des cils. Ce qui est certain, c'est que cette déviation était aussi fréquente alors qu'elle l'est aujourd'hui. Voici comment on y remédiait à cette époque :

« On plonge dans le feu une fine aiguille en fer élargie » en forme de spathe (c'est-à-dire aplatie), dès qu'elle est » incandescente on soulève la paupière pour que les cils » nuisibles arrivent en vue de l'opérateur et on l'enfonce » sous la racine même des cils à partir d'un angle. On pique » ainsi le tiers du bord palpébral, puis le second, puis le » troisième, jusqu'à l'autre angle, de cette manière toutes » les racines des cils se trouvant brûlées, périssent. »

Le procédé décrit par Celse se retrouve quatre siècles plus tard dans Paul d'Egine. On lit en son chap. XIII : De l'anabrochisme et de la cautérisation par le feu : « Quelques- » uns préfèrent la cautérisation à l'anabrochisme. Ils ren- » versent la paupière et arrachent avec un épiloir le cil ou » les cils qui piquent, soit un, deux ou trois, puis ils » poussent le bout d'une sonde, ou une sonde d'oreille ou » quelque autre mince instrument incandescent dans le lieu » où le cil ou les cils ont été arrachés. De cette manière la » peau devenant plus épaisse ne permet plus à autre poil » de naître ».

J'ai lu dans Pline, liv. XXXII, chap. XXIV, un procédé de destruction des cils qui se rattache aux deux précédents : « On jette quinze grenouilles dans un vase de terre neuf, » on les transperce avec un jonc, on mêle l'humeur qui » s'écoule alors avec la larme de la vigne blanche et après » avoir oté les cils nuisibles, on guérit les paupières en » instillant avec une aiguille cette préparation dans les

» endroits où étaient les cils arrachés. Inutilibus pilis » exemtis, aeu instillantes hunc succum in vestigia evulso- » rum ».

On comprend combien devaient être minces les stylets que Celse appelle de fines aiguilles en fer, pour pénétrer dans l'épaisseur du bord palpébral et y détruire les cils. Aussi l'orifice du canal que nous présente l'extrémité des cylindres est-elle petite, elle mesure environ deux millim. de diamètre.

Les aiguilles dont parle Pline pouvaient se tenir en main, mais celles de Celse que l'on plongeait dans le feu pour les rendre incandescentes devaient être tenues au moyen d'un manche, si l'opérateur ne voulait se brûler la main.

Nous vivons dans un milieu où l'ophtalmie granuleuse règne avec intensité et notre longue expérience de cette maladie nous a montré, comme à tout le monde d'ailleurs, que la déviation des cils (entropion ou trichiasis) se lie dans l'immense majorité des cas à cette affection. Or Firmius Severus vivait aussi au milieu des granuleux, il habitait Reims où règnait l'ophtalmie granuleuse. Nous en trouvons la preuve sur plusieurs des nombreux cachets d'oculistes et même sur des collyres trouvés dans cette localité. Sur douze cachets trouvés à Reims, cinq d'entre eux portent le nom d'un collyre « ad aspritudinem », c'est-à-dire contre les granulations :

1° Cassii Jucundi dialepidos ad aspritudinem.

2° Decimi Gallii Sesti sfragis ad aspritudinem.

3° Decimi Gallii Sesti divinum ad aspritudinem.

4° Gentiani dialepidos ad aspritudinem.

5° Januarii euvodès ad aspritudinem.

Deux fois sur des débris de collyre trouvés à Reims et que l'on voit aujourd'hui au Musée de St-Germain, on trouve les mots « ad aspritudinem » contre les granulations :

Dialibanum ad aspritudinem.

Les cachets et les collyres trouvés à Reims établissent donc que l'ophtalmie granuleuse (aspritudines) régnait dans cette région. Le renversement des cils vers l'œil (trichiasis, entropion) sont les complications les plus fréquentes de cette maladie. La destruction des cils au moyen de fins stylets en fer incandescents, plongés dans la profondeur du bord palpébral, était une opération de pratique courante à cette époque. Or les huit cylindres de bronze trouvés dans la trousse de Firmius Severus répondent admirablement aux nécessités instrumentales de cette opération.

Mais la destruction des cils par la cautérisation, n'était pas la seule opération pratiquée contre leur déviation, en voici une autre décrite aussi par Celse (liv. VII, chap. VII, §. 8), elle est d'un caractère plus conservateur puisqu'elle ne détruit pas les cils déviés, elle les relève seulement :

« Après avoir fermé l'œil, pincez avec les doigts la » partie moyenne du tégument palpébral, soulevez-là et » voyez ce qu'on doit en retrancher pour rétablir la pau- » pière dans ses conditions normales. Ici encore il y a deux » écueils à éviter, c'est de trop exciser, d'où impossibilité » de recouvrir l'œil, ou pas assez, de là une opération sans » résultat et un tourment inutile pour le patient. On marque » ensuite par deux lignes, à l'encre, l'endroit où il faudra » conduire les incisions et on laisse entre le bord ciliaire et » la ligne la plus proche un peu de tégument pour que » l'aiguille ait prise ultérieurement. Après ces préparatifs » on prend le scalpel et l'on emporte la portion de tégu- » ment comprise entre les deux lignes On réunit ensuite

» les lèvres de la plaie par un simple point de suture et l'on » ferme l'œil. Si la paupière ne descend pas assez, on » relâche la suture, si elle descend trop on la resserre ».

Cette opération que nous pratiquons encore aujourd'hui s'exécute au moyen de petits bistouris et la fente que présente l'une des extrémités de deux des cylindres que nous étudions, est bien appropriée à recevoir une petite lame tranchante.

Dans une région où règne l'ophtalmie granuleuse, les deux opérations que nous venons d'indiquer sont d'une application fréquente et G. Firmius Severus, armé de ses huit cylindres, était bien outillé pour les pratiquer aisément.

Nous trouvons dans la trousse de Firmius Severus d'autres manches à couteaux plus volumineux que ceux décrits précédemment et qui devaient encastrer des lames plus grandes et plus larges. Les oculistes ont parfois besoin de se servir de bistouris aussi volumineux que ceux employés dans la chirurgie générale, ainsi s'explique la présence de trois grands manches à couteaux dans la trousse de l'oculiste de Reims.

L'un d'entre eux (planche III, fig. 2) ne nous présente rien de bien spécial. Il mesure près de 11 centimètres de long, la spatule et son col ont 68 millimètres, un rectangle long de 4 centimètres, large de 7 millimètres les surmonte, sa partie supérieure est fendue sur une longueur de 2 centimètres pour recevoir l'insertion d'une lame de fer. C'est un manche vulgaire.

Il n'en est pas de même des deux autres qui sont d'une grande élégance. Le plus long mesure 103 millimètres, l'autre est très peu plus court. La spatule ne présente rien de bien remarquable, elle est élégante, arrondie à son extrémité, son col est plus court que celui du manche précédemment décrit, il est surmonté d'un rectangle long

de 4 centimètres, large de 7 millimètres, épais de 5, fendu à sa partie supérieure sur une étendue d'un centimètre et demi pour recevoir l'insertion d'une lame de couteau (planche III, fig. 4, vu de face, fig. 5, vu de côté).

Ce qui caractérise ces deux manches et en fait le haut intérêt, ce sont les belles incrustations en argent dont ils sont revêtus et qui attestent combien le goût du beau était répandu dans le milieu où vivait Firmius Severus et le degré de perfection de l'art industriel à cette époque lointaine. Notre oculiste vivait au milieu d'une population raffinée, amoureuse des beautés de la forme et possédant parmi elle des artistes capables de concevoir et d'exécuter des œuvres qui font encore aujourd'hui notre admiration. Pour reproduire ce beau travail, j'ai dû m'adresser à Liége, à un de mes amis, fabricant d'armes de luxe, dont les ouvriers, véritables artistes, excellent à damasquiner d'or ou d'argent certaines armes de prix. C'est à titre très exceptionnel que les fouilles ont ramené au jour des instruments damasquinés d'argent, c'est un luxe que les chirurgiens ne se permettaient guère. Pour se rendre compte de l'extrême rareté de ces objets, il suffit de se remémorer ce qu'en dit l'abbé Cochet dans son travail intitulé : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes :*

« La damasquinerie ou incrustation d'argent sur le fer » parait avoir été l'art de prédilection des Francs. Peu » répandue parmi nous à l'époque Gallo-Romaine, car je » n'en pourrais citer aucun exemple dans cette foule de » sépultures qui ont passé sous mes yeux, cette décoration » au contraire est prodiguée pendant la période franque, » surtout celle des rois mérovingiens. »

Notre savant confrère, M. le docteur Lambros d'Athènes. qui a réuni dans sa collection particulière plus de 1000 pièces originales, reconstituant ainsi toute la chirurgie

antique, n'a rencontré aucun instrument damasquiné au milieu de cette foule d'objets trouvés dans le sol de la Grèce ou des îles voisines.

Les fouilles de Pompeï ont fourni des objets élégamment damasquinés de cuivre ou d'argent et parfois de ces deux métaux en même temps ; on a trouvé ces belles damasquinures sur des vases, des sièges, des harnais de chevaux, des encriers, des boucliers, mais sur des instruments de chirurgie les incrustations sont rares. M. le docteur Sambon de Rome, qui fait une étude spéciale des instruments de la chirurgie antique, dont il a réuni un grand nombre d'originaux, m'écrit à ce sujet : « Je possède un magnifique » couteau de chirurgie incrusté d'argent et un de mes amis » de Rome a recueilli plusieurs instruments chirurgicaux » aussi incrustés d'argent. Ces objets sont du Ier siècle. » L'incrustation consiste en une bandelette d'argent courant » en spirale autour de l'instrument. »

C'est à titre bien exceptionnel que les médecins se permettaient un tel luxe, il a dû cependant s'en rencontrer puisque Lucien s'en moque dans un de ses dialogues. S'adressant à un médecin, il lui lance cette mordante raillerie : « Et toi tu t'imagines cacher ton ignorance en » éblouissant le monde par ta riche bibliothèque, tes ven- » touses d'argent et tes scalpels incrustés d'or ; artifices de » médecins ignares, quand vient l'heure de faire usage de » toutes ces belles choses, ils ne savent s'en servir ! »

Je ne crois pas que ces élégants instruments aient joué ce triste rôle dans la trousse de Firmius Severus. Je pense bien plutôt que ce luxe inutile n'a pas été déployé par notre oculiste lui-même. Quelque malade reconnaissant lui aura fait cadeau de ces bistouris artistiques. C'est un gracieux souvenir, rien de plus. De nos jours encore, il arrive de voir un malade offrir à son médecin une trousse aux instru-

ments d'argent. On reçoit de tels objets, on ne les achète pas. Et la plaisanterie de Lucien me parait sans portée.

Dans quel but les manches de couteaux se terminaient-ils par une spatule ? Évidemment elle pouvait servir à tous les usages que la chirurgie antique réservait aux spatules en général, mais elle remplissait encore dans les opérations un rôle spécial. Elle servait à séparer les tissus les uns des autres quand le chirurgien, pour éviter l'hémorrhagie, recourait à l'arrachement au moyen d'un instrument mousse, plutôt qu'à la dissection par le bistouri.

C'est ce que nous faisons encore fréquemment aujourd'hui. Les anciens savaient que la dissection au moyen du doigt ou d'un instrument mousse comme la spatule, arrache les vaisseaux, mais ne les sectionne pas et l'arrachement diminue la perte de sang.

Les textes suivants, empruntés à Celse, montrent les usages de la spatule qui termine le manche du bistouri :

Liv. VII, chap. VII, § 3 : De la chalaze : « La tumeur » est-elle sous-cutanée, on l'ouvre en dehors, est-elle sous- » cartilagineuse, on l'ouvre en dedans, puis avec le manche » du scalpel on la détache des parties saines. » « Haec » incidi debent. Si sub cute sunt, ab exteriore parte, si sub » cartilagine ab interiore. Dein scalpelli manubriolo didu- » cenda ab integris partibus sunt. »

Liv. VII, chap. VII, § 4 : Du Pterygion : « Le chirurgien » saisit le sommet du pterygion avec une érigne, le soulève » et le traverse avec une aiguille armée d'un fil, puis s'il » adhère quelque part au globe oculaire, il le détache avec » le petit manche du scalpel, jusqu'à l'angle de l'œil. » « Si » quo parte oculo inhaeret, manubriolo scalpelli diducere » donec ad angulam veniat. »

Liv. VII, chap. VI : Des tumeurs de la tête appelées ganglions, meliceris, athéromes et stéatomes : « Aussitôt

» après la section des téguments, la tunique apparait » blanche et tendue, alors avec le manche du scalpel, on la » détache du tégument et de la chair et on l'enlève avec » son contenu. » « Tum scalpelli manubriolo diducenda a » cute et carne est, ejiciendaque cum eo, quod intus tenet. »

Liv. VII, chap. XIX : Des opérations qui se pratiquent sur les testicules : « Quelque soit le siège du mal, il faut que » l'aide presse modérément le scrotum par en bas, que le » médecin, avec le doigt ou le manche du scalpel dégage la » tunique à la partie inférieure et l'amène au dehors. » « Medicum digito manubriolo scalpelli diductam inferiore » parte tunicam extra collocare. »

CAUTÈRES

(Planche III, fig. 15.)

On sait que la cautérisation jouait un grand rôle dans la thérapeutique des anciens. Hippocrate indique toute une série de cautères employés de son temps : « Il y en a d'épais » marchant lentement pour faire des eschares étendues, des » effilés et légers pour faire des mouchetures, en forme de » coin pour brûler les veines, d'autres qu'on introduit » rougis dans des canules pour cautériser les polypes du » nez. Pour cautériser les hémorrhoïdes, il employait, » chauffés à blanc, 7 à 8 ferrements, longs d'un empan, » épais comme une forte sonde, recourbés à l'extrémité qui » formait un aplatissement de la grandeur d'une petite » obole. »

Dans la trousse de notre oculiste, nous trouvons deux instruments dont l'un est assurément un cautère et dont l'autre ne me parait pas avoir été destiné à la cautérisation.

Le cautère mesure 8 centimètres de long, sa base hexagonale a 35 millimètres de haut sur 5 de large, elle est canalisée jusqu'à une certaine profondeur pour recevoir l'insertion d'un stylet, puis l'instrument s'amincit, se prolonge de 3 centimètres, forme une sorte de col supportant une olive, longue d'un centimètre et demi, épaisse de 5 millimètres. C'est un cautère olivaire ; pour faire rougir l'olive, on la plongeait dans le feu, le stylet inséré dans sa base permettait à l'opérateur d'écarter suffisamment la main du brasier.

Dans quelles circonstances les oculistes se servaient-ils du cautère ?

Dans le traitement de l'oegilops, affection que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de tumeurs et de fistules lacrymales.

« Quand le mal est récent, dit Celse, liv. VII, chap. VII,
» § 7, on y remédie assez facilement. Il faut accrocher le
» sommet de l'orifice fistuleux avec une érigne, puis exciser
» tout le trajet jusqu'à l'os, ensuite après avoir bien protégé
» l'œil et les parties voisines, on cautérise l'os avec un fer,
» même assez énergiquement s'il est déjà frappé de carie,
» afin d'obtenir un sequestre plus épais. »

Le professeur Anagnostakis d'Athènes [1], dont le nom revient toujours sous la plume de celui qui écrit sur la chirurgie antique, nous donne la traduction d'un passage d'Aétius, l'auteur grec qui a le mieux décrit l'acte chirurgical dont nous nous occupons :

« Quand le mal s'étant invétéré a produit la carie de
» l'os ou que l'ouverture cutanée, s'étant cicatrisée, le pus
» s'est frayé une issue fistuleuse vers le grand angle de l'œil
» nous excisons des chairs qui recouvrent le mal un lam-
» beau triangulaire dont le sommet est dirigé du côté de la
» commissure palpébrale, puis ayant couvert l'œil avec une
» éponge, nous appliquons sur la plaie, jusqu'à l'os, des
» cautères incandescents, afin d'en détacher une lamelle, en
» prenant le soin de cautériser aussi les parties latérales de
» la cavité de l'abcès et principalement les parties supé-
» rieures. Car en faisant attention on voit après l'application
» du cautère un pertuis qui conduit le pus latéralement
» de haut en bas dans la cavité ulcéreuse, comme une

---

[1] *Contribution à l'histoire de la chirurgie oculaire chez les anciens.* Athènes 1872.

» larme, il faut donc appuyer fortement le cautère contre » cette ouverture. »

Paul d'Egine complète encore nos connaissances sur ce point de thérapeutique oculaire :

« Si l'abcès s'avance vers la superficie, il faut enlever » jusqu'à l'os tout ce qui proémine et dans le cas où la » fistule descend vers la joue, nous l'ouvrons toute entière » et nous ruginons l'os s'il n'est pas encore carié, mais s'il » est carié nous le brûlons avec des cautères olivaires, en » ayant soin de placer sur l'œil une éponge imbibée d'eau » froide. Il y en a qui après l'excision des chairs se servent » d'un trépan pour diriger l'eau ou le pus dans la narine. » Nous nous contentons de la cautérisation et nous brûlons » avec les cautères propres à l'oegilops, jusqu'au point de » détacher une lamelle. »

Ainsi donc nous avons rencontré dans la trousse de Firmius Severus le cautère olivaire propre à l'oegilops.

Les tumeurs et fistules lacrymales (oegilops des anciens) sont des maladies très fréquentes, qu'un oculiste un peu répandu soigne continuellement dans sa clientèle, il fallait nous attendre à voir Firmius Severus outillé pour le traitement de ces affections, et le cautère olivaire appelé par Paul d'Egine, le cautère propre à l'oegilops, devait infailliblement se trouver dans sa trousse.

Les anciens se servaient aussi de la cautérisation dans les cas d'ectropion, dans les cas où selon leurs théories l'ectropion était provoqué par « l'exubérance sarcomateuse » de la conjonctive palpébrale. »

Hippocrate disait « réséquez de votre mieux la chair » exubérante, puis cautérisez la paupière avec des cautères » non chauffés à blanc. »

Dans le cas d'ectropion sénile de la paupière inférieure

Celse dit « qu'on brûle avec un cautère grêle tout le bour-
» relet extérieur. »

Étudions maintenant l'autre instrument que certaines personnes ont considéré comme un cautère pointu (planche III, fig. 3 et planche IV, fig. 3).

Il mesure 6 centimètres de long sur 7 millimètres de large, l'une de ses extrémités est fendue comme un manche de couteau, l'autre s'effile sur un espace de un centimètre et se termine par une pointe assez aiguë. Est-ce un cautère ? C'est impossible. Il est très délicatement damasquiné d'argent jusqu'à ses deux extrémités, ou peu s'en faut. Qui songerait à faire très artistiquement damasquiner d'argent, un instrument destiné à être plongé dans le feu ?

Ce cautère terminé en pointe n'aurait pu servir qu'à faire des cautérisations ponctuées, mais rien dans les auteurs anciens ne me permet de croire à cette pratique, dont il n'est fait mention nulle part, et les écrivains antiques ne parlent pas de cautères pointus.

C'est un instrument à deux fins, comme le sont la plupart des instruments de cette époque ; la fente qui existe à l'une des extrémités servait à l'insertion d'une petite lame de couteau, bien suffisante à l'exécution des délicates opérations pratiquées par un oculiste. Mais à quoi pouvait servir la pointe que nous voyons à l'autre extrémité ?

Je n'ai vu aucun instrument de la chirurgie générale se terminant de cette manière, la trousse de notre oculiste est seule à posséder ce type remarquable. C'est un instrument tout spécial que nous trouvons chez un spécialiste, c'est dans les opérations qu'il pratiquait que nous en chercherons l'explication.

Je le considère comme un trépan qui servait dans les cas de fistule lacrymale à perforer l'unguis et à permettre

aux larmes de passer dans les narines par cette fistule osseuse.

On sait que cette opération a été réinventée de nos jours par Laugier et avant lui par Woolhouse et avant lui par bien d'autres encore, car plus d'une fois à travers les siècles cette opération a été reprise et abandonnée.

Galien le premier la signale en ces termes : « Quelques-» uns au lieu d'appliquer le cautère actuel perforent l'os » avec le trépan, comme s'ils voulaient pénétrer dans le » nez. »

Paul d'Egine le rappelle à son tour : « Il y en a qui » après l'excision des chairs se servent d'un trépan pour » diriger l'eau ou le pus dans les narines. »

L'École arabe pratiquait cette opération au moyen d'un perforateur triangulaire.

Mince comme une feuille de papier, l'os unguis ne présenterait à ce trépan perforateur aucune résistance sérieuse, qu'on le fasse mouvoir avec l'archet comme au temps de Celse, qu'on le fasse pivoter avec la main comme le conseille Albucasis, ou qu'on l'enfonce d'un coup de marteau appliqué sur l'extrémité opposée. Ce dernier mode de pénétration me parait le plus pratique à tous égards. Bien d'autres moyens ont été employés pour percer l'unguis : La Faye et St-Yves le trouait à l'aide d'un cautère rougi, Boudon, Ravaton, Dupuytren, à l'aide d'un trocart.

SPATULES

La trousse de Firmius Severus nous présente trois spatules dont les types nous sont bien connus. La plus longue mesure 15 centimètres ; elle se termine d'un côté par l'olive classique, de l'autre par une ellipse allongée, aplatie, un peu pointue à son extrémité, mesurant 1 $^1/_2$ centimètre dans sa plus grande largeur et 4 $^1/_2$ centimètres de long. Dans le plus grand nombre des cas l'extrémité de la spatule est arrondie, celle-ci est pointue. Cet instrument répond, dans son ensemble, à un type classique des spatules, mais ses formes sont élégantes (planche III, fig. 1).

Les deux autres sont d'une forme plus rare (planche III, fig. 6 et 7). Le manche est court et dépourvu d'olive à son extrémité, il est hexagonal et mesure dans l'une spatule 52 millimètres, dans l'autre 55 millimètres. L'instrument se rétrécit vers la partie supérieure du manche pour former un col très court, supportant la spatule longue de 6 centimètres et large de 12 millimètres, leur extrémité est arrondie.

Nous voyons deux types identiques dans la trousse du chirurgien du IIIe siècle trouvée par Toulouze, toutes deux ont les mêmes dimensions, la même élégance de formes, les manches sont à quatre pans, elles mesurent 11 $^1/_2$ centimètres de long, le manche 53 millimètres, la spatule 63 millimètres. Le Musée de St-Germain possède une spatule du même genre, son manche à quatre pans est court et dépourvu d'olive, comme dans les quatre spatules précédentes, il mesure 5 centimètres de long, sur 3 millimètres d'épaisseur,

la spatule arrondie à son extrémité mesure 7 centimètres de long, sur 1 centimètre de large. Le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles possède un type de ce genre, il a été trouvé à Bavai. Cette spatule d'une forme plus massive, moins élégante que les précédentes, mesure 12 centimètres de long, le manche et la spatule, arrondie à son extrémité, ont chacun une longueur de 6 centimètres, la spatule mesure 1 $^1/_2$ de large, le manche à 4 faces mesure 6 millimètres de large.

Quand je me trouvai pour la première fois devant une de ces spatules, je crus que le temps ou un accident en avait brisé le manche classique toujours pourvu d'une olive à son extrémité. Mais si on réunit les six spatules dont je viens de parler, on s'aperçoit qu'elles appartiennent à un type voulu et non accidentel. Les formes, les dimensions de ces six instruments sont presque identiques, elles ont manifestement été fabriquées telles que nous les voyons, dans un but déterminé.

La spatule à olive est un instrument à deux fins, spatule d'un côté, stylet boutonné de l'autre; celles que nous étudions sont des instruments plus simples, plus maniables, plus commodes à mettre en poche, tenant moins de place dans une trousse et appropriés à un rôle unique, celui que remplissent les spatules.

La spatule est un instrument que l'antiquité nous a légué et que les fabricants ont maintenu dans nos trousses sous sa forme primitive à peu près. Seule l'olive qui la terminait autrefois a disparu de nos jours. Nos fabricants l'ont remplacée par des instruments spéciaux connus sous le nom de stylets boutonnés et qui remplissent les usages auxquels on la destinait.

Les spatules antiques ne se terminent pas toujours par un bout olivaire, nous en avons tantôt fourni la preuve, parfois deux spatules occupent les extrémités du même

manche, parfois le manche se termine d'un côté en spatule, de l'autre par une petite cuiller, parfois en pointe très aiguë comme celle du Musée Joly à Renaix.

Quels étaient les usages de la spatule ?

Les médecins anciens employaient dans leur thérapeutique les Malagmes, les emplâtres, les pastilles, des mixtures sèches ou liquides, des antidotes, des acopes, des catapotes, des collyres et toutes ces préparations étaient constituées par une série nombreuse d'éléments médicamenteux. « Aussi » bien, dit Celse, liv. v, chap. xvii, que le champ des » facultés médicamenteuses, ne soit pas très étendu, celui » des mélanges est innombrable. »

Les Malagmes se faisaient avec des aromates ou des plantes qui en produisaient ; les emplâtres et les pastilles plutôt avec des substances métalliques. Les malagmes s'appliquaient sur les téguments sains, les emplâtres et les pastilles sur les plaies. Des mixtures, les unes servaient à l'état sec pour saupoudrer, les autres mêlées à un liquide servaient à faire des frictions. Les antidotes servaient surtout dans les cas d'empoisonnement, de morsures venimeuses. Les acopes étaient utilisées contre les affections nerveuses. Les catapotes étaient des préparations de consistance molle qu'on prenait en petits morceaux ou délayés dans un liquide, elles servaient aussi de topiques en solution ou en mélange.

Ce qui caractérise toutes ces préparations, c'est le nombre énorme d'éléments médicamenteux qui les composent. Ainsi le Malagme d'Andréas contre les douleurs de côté, ne comporte pas moins de 20 substances, son malagme contre les strumes en contient 10. Le malagme de Numénius contre la podagre en contient 12. L'emplâtre céphalique de Philotas en contient 15 ; l'emplâtre extractif ρυπωδεσ en renferme 18. L'antidote de Mithridate contre les poisons en

contient 25. L'acope pour les nerfs en renferme 16 et la catapote pour calmer les douleurs en contient 10.

Or toutes ces substances étaient pilées, broyées séparément avec le plus grand soin, puis on les mêlait, on les broyait de nouveau toutes ensembles, puis dans certains cas on les additionnait peu à peu par le mélange d'eau, de vin, de vinaigre, tout en broyant de nouveau. Pour se servir ultérieurement de ces mélanges desséchés on les dissolvait dans l'un ou l'autre liquide, selon les circonstances.

Cette opération pharmaceutique qui se répétait chaque jour dans l'officine des médecins, nous explique la présence si fréquente dans leurs trousses de ces spatules de toutes formes, de toutes grandeurs, que vous retrouvez nombreuses encore chez nos pharmaciens modernes.

Après que le pilon a trituré, broyé, pilé dans le mortier les substances médicamenteuses, la spatule les détache des parois du vase, les réunit avant que le pilon recommence son œuvre, puis plus tard elle mélange intimement les uns avec les autres, les divers agents qui constitueront les malagmes, les emplâtres, les pastilles......

Les auteurs anciens nous indiquent encore quelques usages de la spatule.

Celse nous dit, liv. v, chap. xxviii, § 3 : « Pour » répandre un remède pulvérulent quel qu'il soit, on se » sert de la partie large d'une sonde : Quidquid autem » inspergitur averso specillo infundi debet. » [1]

Dans l'ankiloblepharon, liv. vii, chap. vii, § 6, nous lisons : « On engage donc l'extrémité large d'une sonde » entre les paupières et on les sépare : Igitur aversum

[1] Il faut entendre par averso specillo la partie de la spatule opposée à celle qui sert comme sonde, c'est-à-dire son extrémité large, l'autre bout étant le plus souvent olivaire.

» specillum inserendum diducendaeque eo palpebrae sunt. »

La spatule était employée par les oculistes pour appliquer les onguents sur et dans les yeux.

Celse dit au liv. VI, chap. VI, § 1 : Des maladies des yeux en général : « Pour les onctions oculaires on prend : » safran, une pincée avec trois doigts, myrrhe gros comme » une fève, suc de pavots comme une lentille, qu'on broye » dans du passum et avec une sonde on enduit l'œil de ce » médicament : et specillo super oculum inducantur. »

Galien exprime plus clairement la partie de la sonde qui sert à cet usage, liv. IV, chap. VI : « Cum specilli » extremo palpebris mane et vespere ex eo sublites. »

Scribonius Largus nous indique, chap. XXXVI, comment il faut appliquer un collyre : « Collyrium quod proprie » facit ad aspritudinem palpebrarum et callositatem, oportet » subjicere specillum aut invertere palpebram. »

Marcellus, chap. VIII, 117, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Ad cicatrices recentes extenuandas et » palpebrarum aspritudinem tollendam terï debet et subjecto » specillo, aut inversa palpebra oculis inseri. »

Oribase (t. II, Traduct. Daremberg) nous indique aussi comment les oculistes se servaient de la spatule pour appliquer leurs collyres : « En cas de chémosis ou d'inflammation » grave, il faut administrer les collyres sous forme d'instil- » lation, de cette façon on évitera l'emploi de la spatule » qui irrite l'organe malade par son contact. Dans les » autres circonstances on se servira des collyres sous forme » d'onction, mais il faut que le bouton (l'olive) de la » spatule, ne touche pas à l'œil, on appliquera au contraire » le médicament en en enduisant la paupière inférieure. »

Les deux extrémités de la spatule servaient à étendre les onguents à la surface externe des paupières (super oculum : Celse) ou à les introduire dans l'intérieur de l'œil,

sous les paupières : Subjicere specillum, aut invertere palpebram. En glissant la spatule sous la paupière qui dans ce cas doit être attirée en avant, ou en renversant l'un ou l'autre de ces voiles. C'est sous la paupière inférieure que l'introduction est la plus facile. Celse, Galien, Scribonius Largus et Marcellus se bornent à dire : sous les paupières, mais Oribase, plus précis, indique que c'est au-dessous de la paupière inférieure que le médicament devait être introduit. C'est ainsi que nous le faisons encore aujourd'hui, l'onguent est glissé sous la paupière inférieure abaissée préalablement.

Si l'olive est petite, elle peut servir à cette application, aussi bien que l'extrémité opposée de l'instrument.

Le manche olivaire de la spatule servait spécialement à certains usages. On l'introduisait dans les plaies ou les trajets fistuleux, pour en connaître la profondeur, la direction et s'assurer qu'ils ne renfermaient pas de corps étranger. Dans les affections osseuses, il servait d'explorateur et permettait de s'assurer si l'os était dénudé de son périoste, s'il était carié ou nécrosé. Nos stylets boutonnés servent aux mêmes usages ; l'olive antique ou le bouton moderne permettent au stylet ou à la sonde cheminant dans les tissus, de ne pas les blesser.

Comme la plupart des instruments antiques, la sonde ou plutôt la spatule olivaire est à deux fins. La spatule sert à étendre des onguents, à introduire des collyres dans l'œil, à séparer des tissus, à saupoudrer des plaies, à toutes espèces d'usages pharmaceutiques, tels que les mélanges de poudres, d'onguents. L'autre extrémité ou sonde olivaire servait d'explorateur ou de guide au couteau, alors que le chirurgien incisait les tissus soulevés par l'instrument.

ERIGNES

(Hami et Hamuli acuti)

(Planche IV, fig. 1, 2, 5, 6.)

La trousse de Firmius Severus nous présente quatre érignes, l'une mesure 112 millimètres, l'autre 17 centimètres, la troisième 15 $^{1}/_{2}$ centimètres, la quatrième 103 millimètres de long. Un manche joliment orné, se terminant par un crochet aigu, tel est le type de l'instrument. La courbure du crochet mesure 9 millimètres dans la plus grande érigne, 5 millimètres dans les deux autres.

Une quatrième érigne est un type autrement curieux (planche IV, fig. 5), je ne l'ai rencontré nulle part, il me parait unique. C'est un instrument à deux fins, mesurant près de 17 centimètres de long, érigne d'un côté, spatule de l'autre. Un long manche présentant l'ornementation simple des instruments de chirurgie antique se termine d'un côté par un crochet aigu formant une courbe de 7 millimètres, de l'autre, après une courbure latérale de 3 centimètres d'étendue, il s'élargit en feuille de myrthe et donne naissance à une spatule longue de 3 centimètres, ayant une largeur maximum d'un centimètre et arrondie à son extrémité.

Les érignes ne sont pas fréquemment trouvées dans les fouilles, bien que cet instrument fut bien connu des anciens et souvent employé par eux.

M. Commanoudès nous en a montré quelques types curieux au Musée de la Société archéologique d'Athènes.

Deux sont des érignes simples, trouvées à l'île de Milos, elles ont les mêmes formes que celles de l'oculiste de Reims.

Deux autres types plus originaux ont été trouvés à Tanagra (Béotie), le crochet aigu ne présente rien de spécial, mais à sa partie inférieure le manche se recourbe horizontalement du côté correspondant à la pointe de l'érigne, sur une étendue de 4 centimètres et se termine en tête de serpent. On dirait qu'on a voulu permettre à la main qui tient le manche de l'instrument de trouver un point d'appui sur ce prolongement horizontal.

On a aussi trouvé à Tanagra une érigne se bifurquant à son extrémité et chacune de ces bifurcations, longue de 3 centimètres, se termine par un crochet aigu. C'est notre érigne double.

Le professeur Neugebauer de Varsovie, dans son important travail sur les *Instruments antiques d'Herculanum et de Pompeï*, nous dit qu'il a vu au Musée National de Naples 25 érignes trouvées dans ces cités. Je les ai vues aussi, elles sont du même type que celles de l'oculiste de Reims. C'est un crochet aigu terminant un manche joliment travaillé. Toutes les érignes Grecques, Latines, Gallo-Romaines ont un air de famille, elles ont les mêmes formes élégantes. Les érignes grecques et latines ont une longueur variant de 13 à 19 centimètres, le plus grand nombre sont longues de 15 à 15 $^1/_2$ centimètres. Des quatres érignes de Firmius Severus, l'une mesure 10 $^1/_2$ centimètres, la seconde 112 millimètres, la troisième 15 $^1/_2$ centimètres et la quatrième près de 17 centimètres.

L'érigne avait chez les anciens les mêmes usages qu'elle a conservés à travers les siècles et qu'elle garde encore aujourd'hui. Quand nous voulons écarter les lèvres d'une plaie, nous nous servons de nos doigts, d'érignes ou de pinces. Quand nous voulons accrocher un organe profondé-

ment situé et l'amener vers nous, nous nous servons encore d'érignes. Les textes anciens que nous allons citer nous montreront qu'il en était de même à l'époque grecque et latine :

Plaies pénétrantes de l'abdomen (Celse, liv. VII, chap. XVI) : Quand on va faire rentrer la masse intestinale sortie de l'abdomen, l'aide écarte les lèvres de la plaie avec les doigts, ou même deux érignes fixées sur la membrane extérieure. Tum minister oras vulneris leniter diducere manibus suis, vel etiam duobus hamis interiori membranæ injectis debet.

De la luette (Celse, liv. VII, chap. XVI, § 3) : Pour en retrancher une partie, on la saisit avec une pince, au-dessous de laquelle on en retranche ce qu'on veut. Neque quidquam commodius est quam vulsella prehendere sub eaque qnod volumus excidere.

Pour couper le frein de la langue : Il faut saisir l'extrémité de cet organe avec une pince. Horum extremo lingua vulsella prehenda est. (Celse, liv. VII, chap. XII, § 4.)

De l'opération qu'il convient d'appliquer aux femmes impropres à la cohabitation (Celse, liv. VII, chap. XXVIII): Du bord de cette ouverture qu'on saisit avec une pince ou une érigne. Tum ab ora vel vulsella, vel hamo apprehensa.

Des Condylomes (Celse, liv. VII, chap. XXX, § 2) : Ils s'opèrent de la manière suivante : après avoir saisi le tubercule au moyen d'une pince on l'excise. Tum vulsella tuberculum apprehensam.

Traitement du Pterygion (Celse, liv. VII, chap. VII, § 4) : Le médecin présente alors une érigne acérée et à pointe

légèrement recourbée, sous le sommet de l'onglet, l'y implante. Tum idem medicus hamulum acutum, paulum mucrone intus recurvato subjicere extremo ungui debet eumque infigere.

Il survient parfois dans l'angle de l'œil par suite de l'excision insuffisante de l'onglet ou pour toute autre cause, un tubercule qui ne permet qu'un faible écartement des paupières. On doit le saisir avec une érigne. Excipi hamulo et circumcidi debet. (Celse, chap. VII, liv. VII, § V.)

Traitement de l'oegilops : Il faut accrocher le sommet de l'orifice avec une érigne. Ergo hamulo summum ejus foraminis excipiendum. (Celse, liv. VII, chap. VII, § 7.)

Dans le domaine de sa spécialité Firmius Severus avait donc l'occasion assez fréquente d'employer ses érignes.

Des tonsilles indurées : On les accroche au moyen d'une érigne et on les excise avec un scalpel. Si ne sic quidem resolvuntur hamulo excipere et scalpello excidere. (Celse, liv. VII, chap. XII, § 2.)

De la grenouillette : Après avoir incisé la membrane d'enveloppe, écartez de chaque côté les lèvres de la plaie avec des érignes. Deinde utremque oræ hamulis excipiendæ. (Celse, liv. VII, chap. XII, § V.)

De la descente de l'intestin dans le scrotum : On fait de la même manière une ouverture à l'aine jusqu'à la tunique moyenne qu'on accroche également avec deux érignes, près des bords de l'ouverture. Simul atque ad mediam tunicam vulnus in inguine factum pervenerit, duobus hamulis ea juxta ipsas oras apprehendi debebit. (Celse, liv. VII, chap. XX.)

Des varices : Voici comment on pratique l'ustion. On incise la peau au-dessus de la veine et dès que celle-ci est à découvert on la touche légèrement avec un cautère grêle, mousse et incandescent, en évitant de brûler les bords de la plaie, qu'on tient facilement écartés avec des érignes. Vitaturque ne plagæ ipsius oræ adurantur, quas reducere hamulis facile est. (Celse, liv. VII, chap. XXXI.)

Des hémorrhoïdes : Est-elle un peu volumineuse et à base un peu large, on l'accroche avec une ou deux petites érignes. Si id majus est et basis latior, hamulo uno aut altero excipiendum est. (Liv. VII, chap. XXX, § 3.)

Paul d'Egine se servait des érignes dans les cas suivants: Excision du ptérygion, section du frein de la langue, amputation des amygdales, opération de l'exomphale, dans l'opération de l'hydrocèle par incision, pour opérer l'entérocèle, les imperforations vaginales, l'extirpation des varices.

Pour l'ablation de la luette, des hémorrhoïdes, des condylomes et autres tumeurs des parties génitales féminines il se servait de la pince.

J'ai dit qu'une des érignes était à deux fins. Son manche du côté opposé au crochet se recourbe à angle droit et forme une jolie petite spatule, longue de 3 centimètres, large d'un centimètre, son extrémité est arrondie. C'est un instrument unique en son genre, je ne connais de ce type que ce seul exemplaire, il n'a sans doute d'autre origine que la fantaisie de son propriétaire. De nos jours beaucoup de chirurgiens ont imaginé et fait fabriquer des instruments, dont eux seuls se sont servis et parfois momentanément. C'est ce qui faisait dire à Malgaigne, bien des instruments ne vivent pas autant que leur inventeur. Et cette érigne à spatule horizontale, cet outil à deux fins, a

paru trop compliqué à notre oculiste puisqu'il s'est fait fabriquer une spatule presque identique, courbée à angle droit sur un petit manche, long de 5 centimètres, un peu renflé à son extrémité manuelle. La spatule mesure 2 1/2 centimètres de long sur un centimètre de large, son extrémité est arrondie (planche IV, fig. 8).

Ces deux spatules de mêmes formes et de mêmes dimensions, courbées à angle droit sur leur manche, répondent à une même conception et étaient destinées à remplir les mêmes usages.

Nous avons vu dans Celse et dans Oribase que c'est au moyen des spatules qu'on appliquait sous les paupières les onguents dont la thérapeutique antique était si prodigue; les mignonnes spatules de Firmius Severus étaient bien appropriées à cet usage par la délicatesse de leurs formes.

PINCES

(Planche II, fig. 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8.)

La trousse de Firmius Severus renferme sept pinces. Chiffre considérable assurément. Mais souvenons-nous que nous en avons trouvé tout autant dans la trousse du chirurgien Gallo-Romain du IIIe siècle, trouvée à Paris par Toulouze. Mais tandis que celles de l'oculiste de Reims sont toutes à peu près du même type, celles du chirurgien du IIIe siècle étaient bien plus variées dans leurs formes et leurs dimensions, elles étaient moins massives, moins volumineuses, plus élégantes que celles de Firmius Severus.

J'ai d'ailleurs remarqué que les instruments chirurgicaux trouvés dans les colonies Gallo ou Germano-Romaines étaient fabriqués avec plus de goût, plus d'élégance, que ceux plus anciens déjà trouvés dans les fouilles d'Herculanum et de Pompeï.

Je ne saurais appliquer cette appréciation aux pinces de notre oculiste qui ne me semblent pas en rapport avec les délicates opérations que l'on pratiquait sur l'œil. Rien dans nos pinces modernes ne ressemble, de très loin, aux volumineux instruments de Firmius Severus, ils ne seraient pas même en situation s'ils devaient servir à opérer des yeux d'éléphants. Les dimensions et les formes des instruments dont nous nous servons aujourd'hui sont bien appropriés par nos fabricants au volume et à la forme de l'œil. C'est ce qui fait leur incontestable supériorité sur ceux des

siècles antérieurs. Les sept pinces de l'oculiste rémois appartiennent à la chirurgie générale et non spéciale ; il est probable qu'à cette époque on faisait des pinces à l'usage des chirurgiens, sans trop distinguer si elles devaient ou non servir à des opérations spéciales.

Saisir les lèvres d'une plaie et les fixer, extraire d'une plaie les corps étrangers qui s'y trouvaient, une tumeur développée dans une cavité naturelle, arracher à travers un trajet fistuleux des portions d'os nécrosés, tel était le rôle chirurgical de la pince et pour remplir de tels buts, le fabricant s'attachait à faire un instrument solide, résistant et qui fut bien en main de l'opérateur.

Citons quelques textes anciens qui nous fixent sur les usages de la pince :

Hippocrate écrit en son livre *Des femmes stériles,* quand il traite de la stérilité produite par des excroissances polypeuses dans la matrice : « Que si l'on en trouve d'adhérents » dans la cavité du col de la matrice, il faut les saisir avec » une fine pince et les extraire doucement. »

Celse dit, liv. VII, chap. XXVIII : De l'opération qu'il s'agit de pratiquer aux femmes impropres à la cohabitation : « Si l'oblitération de la vulve dépend de la cicatrisation » d'un ulcère, il est nécessaire de faire une ouverture » suivant une ligne droite, puis du bord de cette ouverture » qu'on saisit avec une pince ou une érigne, on retranche » une espèce de bandelette. At si caro incessit, necessarium » est recta linea patefacere, tum ab ora vel vulsella, vel » hamo apprehensa, tanquam habenulam excidere. »

Celse, liv. VIII, chap. V : Des fractures du nez : « Si » quelque fragment détaché de toutes parts, n'est pas » susceptible de se réunir avec les autres, ce que l'on

» reconnait à l'abondance de l'humeur qui s'écoule de la » plaie, on l'extrait avec une pince. Vulsella vero extra- » hetur. »

Celse, liv. VI, chap. XVIII, § 3 : De la gangrène de la verge : « Elle débute par une teinte noire, si celle-ci a » envahi le prépuce il faut immédiatement engager une » sonde au-dessous et la fendre, puis saisir les bords avec » une pince. Deinde oræ vulsella prehendendæ. »

Celse, liv. VII, chap. XII, § 1 : Des dents qui remuent : « S'écoule-t-il plus de sang que de coutume ? On est tout » de suite certain qu'il y a fracture de l'os. Il faut alors » avec un stylet rechercher l'esquille détachée et la retirer » à l'aide d'une pince. Ergo specillo conqnirenda est testa » quæ recessit et vulsella protrahenda est. »

Celse, liv. VII, chap. XII, § 3 : De l'inflammation de la luette : « Rien n'est plus facile que de la saisir avec une » pince, au-dessous de laquelle on en retranche ce qu'on » veut. Neque quidquam commodius est, quam vulsella » prehendere, sub eaque quod volumus excidere. »

Galien dit : de composit. medic., liv. VIII, chap. III, tome XIII, edit Carterii : « Quæ naribus illabuntur auriscalpio » aut vulsella extrahito. On enlèvera les corps étrangers » introduits dans les narines avec la sonde auriculaire ou » une pince. »

Paul d'Egine, chap. XXIV : Des corps étrangers entrés dans le conduit auditif : « Il faut les extraire avec une sonde » auriculaire, ou avec un petit crochet ou avec une pince. »

Paul d'Egine, chap. LXXXVIII : De l'extraction des traits : « Si le fer s'est séparé du manche, qui le plus souvent est » en bois, nous opérons l'extraction avec un davier ou une » pince. »

« Quand des pierres, ou des cailloux de rivière, ou du
» plomb ou quelqu'autre projectile lancé par une fronde
» s'enfonce dans les chairs, on les arrache avec une pince
» ou avec un davier. »

Les pinces doivent être rangées parmi les plus vieux instruments dont l'humanité se soit servie ; les chirurgiens ne les ont pas inventés, ils les auront sans doute appropriés à leurs usages professionnels. Les pinces ne sont pas des outils exclusivement chirurgicaux. Dans les ruines de Pompeï et d'Herculanum on a retrouvé ces instruments dans un grand nombre de maisons, dans des cuisines, des ateliers, des chambres d'habitation, on les voyait à côté des lampes dont elles constituaient l'accessoire obligé, elles servaient à soigner les mèches et étaient, dit avec raison le professeur Neugebauer, les mouchettes de l'époque.

Cet usage est bien antérieur à Pompeï. La bible nous le signale déjà. Au livre des Nombres, chap. IV, vers. 9, nous lisons :

« Ils prendront aussi un drap d'Hyacinthe dont ils cou-
» vriront le chandelier avec ses lampes, ses pincettes, ses
» mouchettes et tous les vases à l'huile, c'est-à-dire, tout ce
» qui est nécessaire à l'entretien des lampes. »

Nous lisons au livre des Rois, le troisième, chap. VII, vers. 49 :

« Salomon fit aussi les chandeliers d'or, cinq à droite
» et cinq à gauche, devant l'oracle qui était de fin or et
» au-dessus desquels il y avait des fleurs de lys et des
» lampes d'or. Il fit aussi des pincettes d'or. »

Salomon est antérieur de mille ans à Jésus-Christ.

Schlieman a retrouvé dans les tombeaux de Mycènes deux pinces épilatoires en argent et ces tombeaux sont de onze cents ans antérieur à notre ère.

Bruysch-Bey, conservateur du Musée des Antiquités au Caire, a bien voulu m'envoyer une pince qui date de 900 ans avant notre ère. C'est une simple lame de bronze repliée sur elle-même en son milieu et dont les extrémités s'élargissent en forme de mors mousses et aplatis.

La période romaine nous offre encore des spécimens de ce type primitif de la pince, mais en général à cette époque cet instrument a subi de notables perfectionnements, il est élégant et gracieusement ornementé.

On voit dans quels lointains se perdent les origines de nos pinces.

Des sept pinces de Firmius Severus, clnq sont de fortes dimensions (planche II, fig. 3, 4, 5, 6, 7) et mesurent 15 à 16 centimètres de long, leurs mors tantôt mousses, tantôt à dents de souris, se recourbent sur leurs branches à angle obtus, ils mesurent 7 millimètres de large dans deux pinces, 8 millimètres dans trois autres. Des deux autres plus réduites dans leurs dimensions, l'une mesure 14 centimètres de long, l'autre 11 centimètres et leurs mors ont 5 millimètres de large (planche II, fig. 1 et 8).

Une des grandes pinces présente des cannelures sur ses faces et ses bords de façon à donner plus de prise à la main qui la tient (planche II, fig. 4).

L'extrémité supérieure des pinces se termine dans l'une par une boule aplatie (planche II, fig. 5), dans une autre par une olive (planche II, fig. 7), dans les cinq autres par une petite pyramide gracieusement ornementée.

La diversité de formes données aux pinces par les fabricants antiques est très grande, mais les sept pinces de l'oculiste rémois présentent entre elles une grande ressemblance.

Vivant dans un milieu où les granulations palpébrales existaient, Firmius Severus devait fréquemment rencontrer

des malades dont les cils étaient renversés vers le globe oculaire. C'est la conséquence très fréquente de l'évolution de la conjonctivite granuleuse vers la rétraction cicatricielle. Le traitement le plus simple de cette grave infirmité c'est d'arracher les cils déviés ; ils repoussent à la vérité, mais on les arrache à mesure qu'ils reparaissent. Bien des malades reculant devant une opération sanglante, se contentent d'un traitement palliatif.

Parmi les sept pinces de l'oculiste rémois, plusieurs pourvues de mors mousses ont pu servir à l'arrachement des cils déviés, à l'épilation du bord palpébral.

Mais ces mors sont si habilement construits qu'ils peuvent pincer et maintenir entre eux certains tissus, les lèvres d'une plaie, avec autant de fixité que le feraient les autres pinces à dents de souris que l'on trouve dans la trousse. Ces derniers d'un usage très général dans les opérations de la chirurgie, ont leurs mors dentelés et ces dents s'engrenant les unes avec les autres saisissent fortement et ne laissent pas échapper ce qu'elles tiennent.

Envisagées dans leur construction les sept pinces de Firmius Severus répondaient à toutes les exigences professionnelles d'un oculiste et d'un chirurgien.

Avec ses trente-six instruments, son cachet et ses débris de collyres, la trousse de G. Firmius Severus est une des plus intéressantes qui soient arrivées jusqu'à nous. Après l'étude que nous en avons faite, l'oculiste Gallo-Romain du IIIe siècle nous apparait dans sa réalité. Ce n'est pas un savant que l'on puisse comparer aux oculistes modernes. Il n'a guère de connaissances spéciales, il emprunte aux règles générales de la médecine et de la chirurgie le traitement

qu'il applique aux affections oculaires. Son appareil instrumental lui-même, ne se distingue pas de celui de la chirurgie générale.

L'ophtalmologie en est à son aurore et bien des siècles doivent encore s'écouler avant qu'elle ne s'individualise. Mais si rudimentaire que soit la science des oculistes du III[e] siècle, les services qu'ils ont répandus autour d'eux n'en ont pas moins été considérables. La thérapeutique des affections oculaires externes est établie sur des bases sérieuses et les opérations chirurgicales qu'ils appliquent aux kystes des paupières, aux chalazes, au ptérygion, à l'ankyloblepharon, à l'oegilops, à l'entropion, au trichiasis, à l'ectropion, au staphylome, à la cataracte, sont dignes de notre admiration. Quelques-unes d'entre elles ont survécu.

Le cadre dans lequel évoluait l'activité médico-chirurgicale de G. Firmius Severus ne manquait pas d'ampleur et l'histoire de la trousse de cet oculiste est celle de son art lui-même.

LA TROUSSE DE SEXTUS POLLEIUS SOLLEMNIS

OCULISTE DU VELAY

AU IIIe SIÈCLE

SEXTUS POLLEIUS SOLLEMNIS

SA SÉPULTURE

A trente minutes de St Privat, dans un vallon romantique creusé par l'Allier, au milieu d'un amphithéâtre de pittoresques montagnes, pyramide en plein ciel un rocher solitaire dont le sommet domine au loin la contrée. Sur ces hauteurs vertigineuses on connut longtemps un tombeau dont les origines se perdaient dans des lointains si nébuleux que les traditions locales en avaient perdu le souvenir. Dans ce monde où tout passe, la demeure des morts n'est pas plus éternelle que celle des vivants et un jour l'orage précipita dans l'abime la tombe et la terre qui l'abritait. Sur cette terre qui voilait encore aux yeux de tous le dépôt sacré qu'elle avait reçu, la féconde nature fit bientôt germer tout un taillis et quand, en 1864, son nouveau propriétaire l'abattit pour mettre le terrain en valeur, il ne tarda pas à ramener au jour le trésor archéologique dont nous allons nous occuper.

Le champ, fort peu étendu d'ailleurs, qu'il défrichait, ne présentait aucune trace de culture ou d'habitation antérieure, il était pourtant bien visible qu'il n'avait pas toujours été là, il avait glissé du terre-plein qui couronnait le rocher et formé dans la vallée une sorte de cône qu'on voulait niveler. Ce lieu s'appelle Fonviel. C'est pendant ce

travail qu'on rencontra des fragments de poterie noire et grossière, et tout près d'elles, disséminés dans le sol : une spatule à long manche olivaire, un manche de couteau à spatule richement damasquiné d'argent, un petit manche à couteau terminé en spatule, autour duquel s'enroule un fil d'argent, un troisième manche de couteau à spatule, mais sans ornement et d'une autre forme que les précédents ; les mors d'une puissante tenaille, une des deux branches d'une forte pince, une petite pierre carrée portant des inscriptions sur ses quatre tranches, une amulette en pierre, trois silex et dix-huit médailles romaines.

La petite pierre carrée portant des inscriptions gravées sur ses quatre tranches et les médailles romaines doivent tout d'abord fixer notre attention. C'est le fil conducteur qui nous mènera à la vérité et nous permettra d'interpréter la sépulture que nous venons de décrire (planche V, fig. 11).

On lit sur les quatre tranches de la pierre carrée les inscriptions suivantes :

1° SEXPOLLESOL
LEMCHELADCA

2° SEXPOLLESOLL
EFAEONADLIP

3° SEXTPOLLEI
SOLEMDIASLE

4° SEXPOLLESOLE
MHAEMADASP

Au premier abord, celui qui s'est quelque peu occupé d'épigraphie, reconnait un cachet d'oculiste et il ne tardera pas d'interpréter ces quatre inscriptions de la manière suivante :

1° Sexti Pollei Sollemnis chelidonium ad caliginem.
Sex(ti) Polle(i) Sollem(nis) chel(idonium) ad ca(liginem).

2° Sexti Pollei Sollemnis faeon ad lippitudinem.
Sex(ti) Polle(i) Solle(mnis) faeon ad lip(pitudinem).

3° Sexti Pollei Solemnis diasmyrnes lene.
Sext(i) Pollei Sol(l)em(nis) dias(myrnes) lene.

4° Sexti Pollei Solemnis haematites ad aspritudines.
Sex(ti) Polle(i) Sol(l)em(nis) haem(atites) ad asp(ritudines).

Depuis Sichel jusqu'à Espérandieu, tous ceux qui se sont occupés de ce cachet ont interprété le nom de famille Polle par Pollenius, sous le prétexte que le Corpus inscriptionum de Gruter faisait connaître quatre monuments marqués du nom de la famille des Pollennius ou Pollenius. Si la lettre n eut figuré une seule fois sur le cachet, l'interprétation de Sichel était admissible. Mais non seulement la lettre n n'apparait pas une seule fois derrière Polle, mais c'est une autre lettre qui s'y montre, la lettre I. Si j'ouvre les *Annales de la Société des Sciences du Puy*, qui possède le cachet de notre oculiste et qui s'en est occupée à différentes reprises, ayant l'original sous les yeux, je vois qu'on n'y a pas violenté le mot Pollei pour en faire Pollenii ou Pollennii, mais on l'a considéré comme le génitif de Polleius. Aucun doute n'est possible quand on examine la planche représentant le cachet, annexée au mémoire de M. le Comte de Causans (*Annales de la Société des Sciences du Puy*, année 1864-1865). C'est un I bien formé qui termine la première ligne de la 3e inscription. Mais un doute me restait, cet I ne pouvait-il pas être la première branche verticale d'un N, une cassure de la pierre aurait pu faire disparaître les deux autres branches de la lettre. Et je soumis cette incertitude au savant conservateur du Musée du Puy, M. Lascombe,

aux lumières duquel j'ai bien des fois recouru pendant que j'étudiais la trousse de l'oculiste de St-Privat. Je ne saurais assez le remercier du concours bienveillant qu'il m'a prêté avec un empressement si courtois. Voici la réponse de M. Lascombe :

« J'ai sous les yeux le cachet d'oculiste de Sextus
» Polleius, son nom est bien écrit, Pollei ; toute la bonne
» volonté du monde ne saurait me faire voir dans cet I le
» jambage d'un N usé par le temps ou altéré par quelque
» cassure de la pierre. Le cachet est intact en ce point, il
» n'y a là ni brisure, ni fêlure, ni altération. La lettre est
» bien un I et il faut lire Pollei. »

C'est l'original sous les yeux, que M. Lascombe répond à mes doutes et l'examen attentif qu'il veut bien faire, à ma demande, lui permet d'affirmer que la lecture du nom de l'oculiste de St-Privat, faite il y a trente ans par la Société des Sciences du Puy, est la bonne, le cachet porte Pollei et rien ne nous autorise à faire de ce mot, admirablement et clairement gravé, Pollenii comme l'a fait Sichel.

La réponse de M. Lascombe me parait décisive.

Chacune des lignes de l'inscription rappelle une maladie oculaire et un remède pour la guérir.

Le mort qui a si longtemps reposé au sommet du roc était donc un oculiste, il s'appelait Sextus Polleius Sollemnis.

Quand vivait-il ? Les médailles qui accompagnent ces cendres vont nous le dire. Il y en avait 18, les unes en bronze, les autres en argent ; les plus anciennes étaient de Julia Augusta, une des femmes de Domitien, 80 ans de notre ère. D'autres de Trajan, an 98, d'Adrien, an 117, de Commode, an 190, de Gordien, an 238, de Philippe, an 244, de Valerien, an 253, de Gallien, de 260 à 268.

En présence de ces médailles, dont les plus récentes datent de 260 à 268, nous sommes portés à croire que c'est

vers cette époque que mourut Polleius Sollemnis, que nous rangeons parmi les oculistes de la fin du 3e siècle.

Et maintenant cette tombe est pour nous sans mystère.

En la plaçant au faîte d'un rocher dominant la vallée, on avait obéi aux coutumes de l'époque ; les romains plaçaient leurs cimetières et leurs tombes sur les bords des voies publiques, au versant des collines et sur leurs sommets. Fonviel se trouve à peu près au point d'intersection de deux routes antiques, la Via Bolena et une voie secondaire qui passait par St-Privat et Monistrol.

Le choix de la dernière demeure de Polleius Sollemnis avait été dicté par les idées du temps. Les romains ne se séparaient pas de leurs morts comme nous nous séparons des nôtres, ils ne les écartaient pas de leurs yeux, mais ils les plaçaient dans des lieux apparents, afin que le souvenir s'en perpétuât à jamais. Pour assurer une longue durée aux restes de ceux qu'ils avaient aimé, ils les confiaient à une terre ensoleillée, sur le sommet ou versant des montagnes, loin de l'humidité qui corrompt tout.

Au 2e et 3e siècle la coutume romaine de brûler les morts s'était imposée à la Gaule, les classes élevées de la société l'avaient surtout acceptée et la conservèrent jusqu'au 4e siècle, époque à laquelle l'inhumation remplaça l'incinération, cette pratique d'origine étrangère.

Conformément aux usages, Polleius Sollemnis fut placé sur le bucher, puis quand les flammes eurent consumé les chairs, les os brisés furent déposés dans un vase de terre dont les débris furent retrouvés sous le taillis de Fonviel. Dans l'urne cinéraire, on plaça les objets que le mort avait aimé ou dont il s'était servi dans la vie et qui ne devaient jamais plus servir à personne, tels que les instruments de sa profession, des médailles, des pièces de monnaies d'or, d'argent ou de bronze. Autour de l'urne on rangeait pour

faire honneur au mort, d'autres vases, des assiettes, des soucoupes, des amphores, dans lesquelles on plaçait des offrandes, des aliments, des parfums, des boissons. Puis ce dépôt sacré était placé dans un coffre en bois, attaché avec des clous, qu'on fermait au moyen d'une serrure à clef ou d'un cadenas.

Tel était le mode de sépulture usité au 2e et 3e siècle dans les Gaules. Si la tombe de Polleius Sollemnis n'a présenté que quelques débris de vase, si l'on n'a retrouvé ni les cendres du mort, ni les débris du coffret, c'est qu'elle s'est effondrée dans la vallée et que son contenu s'est dispersé. Mais la tombe de l'oculiste de Reims, Gaius Firmius Severus plus intacte celle là, nous a rendu avec les débris du coffret, une poignée en bronze qui servait à le porter, une clef et un cadenas pour le fermer. Dans la sépulture d'un autre oculiste de Reims Gentianus, dont M. le Dr Guellot a fait une belle étude, le cachet se trouvait à côté de l'urne cinéraire remplie encore d'os calcinés.

Tout dans la sépultre de Polleius Sollemnis depuis son emplacement jusqu'à son mobilier est conforme aux usages funéraires de la Gaule au 2e et 3e siècle de notre ère.

A quelle pensée répondait la présence de ces instruments de travail, de bijoux, de médailles, de monnaies, de tous ces vases chargés d'aliments, de parfums, de ces amphores pleines de vin, de ces vases lacrymatoires remplis de larmes? C'est que le Gallo-Romain était payen dans sa religion et sa douce philosophie repoussant l'idée du néant lui faisait entrevoir une autre vie ultra terrestre matérielle comme celle-ci où l'âme se livrerait aux mêmes occupations ; éprouverait les mêmes besoins que sur la terre. Elle boirait et mangerait comme les Dieux eux-mêmes.

C'est pour cela qu'on laissait au mort les instruments de son travail, qu'on lui donnait de l'argent, qu'on l'entou-

rait de vases contenant de la viande, du miel, du lait, du vin, dont il userait dans son grand voyage. Les parfums étaient l'emblême du souvenir qui embaumait l'absent, les vases lacrymatoires renfermaient les larmes versées pendant les funérailles par les amis et les parents du défunt.

LA CHELIDOINE

CHELIDONIUM MAJUS. HERBE A L'HIRONDELLE.
FAMILLE DES PAPAVÉRACEES.

Herbe à fleurs jaunes en croix qui pousse le long des murs et sur les décombres. Sa racine est la partie la plus active, elle renferme un alcaloïde, la chélirytrine. On employe la plante récente, car elle perd ses vertus par la dessication. Elle fournit un suc jaune, âcre, d'une odeur forte, d'une saveur amère, qui contient de la chélidonine, de l'acide chélidonique, de la gomme gutte (?). Le suc de la chélidoine est purgatif, hydragoque, diaphorétique. Scopoli dit qu'en Carniole, la décoction est employée pour tuer les vers qui se trouvent dans les pieds des chevaux. Le suc est un remède efficace pour détruire les verrues et les cors. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est qu'on l'employait dans l'antiquité contre certaines affections oculaires provoquant des troubles de la vision, ou s'en servait ad caliginem et ad claritatem et la pharmacopée de Gand du siècle dernier signale encore son emploi contre les altérations dans la transparence de la cornée. Mais elle recommande bien dans ce cas de diluer fortement le suc de la chélidoine en raison de la délicatesse de l'organe. Une légende antique rapporte à l'hirondelle la découverte de la propriété que possède la chélidoine d'éclaircir la vue.

« Des animaux aussi ont découvert des plantes et entre » autres la chélidoine. C'est avec cette plante que les hiron-

» delles rétablissent la vue de leurs petits, dans le nid, » même, assurent quelques-uns, quand ils ont les yeux » crevés. Les chélidoines fleurissent à l'arrivée des hiron- » delles et se fanent à leur départ. On exprime le suc quand » elles sont en fleurs et on fait cuire doucement dans un » vase de cuivre avec du miel attique sur de la cendre » chaude, c'est un remède souverain contre les taies des » yeux. On employe aussi le suc tout pur dans les collyres » appelés du nom de la plante chélidoniens. » (Pline, *Histoire naturelle,* livre xxv, 50.)

C'est de la légende antique que la Chélidoine tire son nom : χελιδων hirondelle, χελιδονινσ petit d'hirondelle.

On retrouve les mêmes idées dans Marcellus, chap. VIII, 44 : « Chelidonia herba in hirundinum stercore nascitur, » quæ oculis plurimum suffragatur, maxime autem caliginem » deterget, si paulatim inde oculi suffundantur, quos cito in » pristinam formam revocato vigore reparabit. »

« C'est dans la fiente de l'hirondelle que naît l'herbe de chélidoine, qui est si bienfaisante aux yeux, dont elle fait surtout disparaître l'obscurcissement et auxquels elle rend bien vite toute leur vigueur. »

Quatre fois sur des cachets et vase la chélidoine est indiquée comme un remède ad caliginem (obcurcissement de la vue), une fois ad claritatem (pour l'éclaircissement de la vue), quatre fois sans indication de son usage, une fois ad genarum cicatricies, une fois ad genas scabras (contre les cicatrices et les granulations palpébrales) :

1. Sexti Pollei Sollemnis chelidonium ad caliginem.
2. Gaii Atticii Latini et Julii chelidonium (Beaune).
3. Lucii Saccii Menandri chelidonium ad caliginem (Besançon).
4. Gaii Vassilii chelidonium (Clermont-Ferrand).

5. Gaii Julii Callisti chelidonium (Charbonnier) (Puy-de-Dôme).
6. Gaii Sabiniani chelidonium ad claritatem (provenance inconnue),
7. Marci chelidonium (La Hérie).
8. Lucii Caemii Paterni chelidonium ad genarum cicatricies (Lyon).
9. Albucii chelidonium ad caliginem et genas scabras (Naix).
10. Gaii Duronii Cleti chelidonium ad caliginem (fragment de vase de St-Remy).

M. le Président Schuermans, dans sa belle étude sur le cachet de Titus, trouvé à Houtain-l'Évêque, discute la question de savoir quelle distinction faisaient les anciens entre les remèdes ad claritatem (pour éclaircir la vue) et ad caliginem (contre l'obscurcissement de la vue). Ces deux expressions ad claritatem et ad caliginem ne sauraient, d'après lui, être synonymes, puisqu'on les trouve ensemble sur le cachet de Gaius Dedemo (Le Bolard près Nuits) :

Gaii Dedemonis Ambrosium ad kaliginem et claritatem.
Gaii Dedemonis Theocrisum ad epiphoras ex ovo ter.
Gaii Dedemonis Melinum ad claritatem et kaliginem.

L'obscurcissement de la vue (caligo) peut être le résultat d'une série d'altérations oculaires que je diviserai en deux groupes. Les unes sont d'un diagnostic facile et ont été connues des anciens. Je veux parler des taies, des taches, des cicatrices de la cornée, affections très communes et très appréciables, de la cataracte, de la mydriase, de l'héméralopie. Dans le second groupe je rangerai les maladies qui atteignent les milieux ou les tissus oculaires profondément situés, que l'on ne voit pas, celles du corps vitré, de la choroïde, de la rétine, du nerf optique. Celles là ont absolument échappé au diagnostic des anciens et nous ne les

connaissons que depuis le jour où Helmholtz, d'immortelle mémoire, nous dotant de l'ophtalmoscope, nous a permis d'éclairer les profondeurs de l'œil, avec ce merveilleux instrument.

L'ignorance des anciens se réflète dans leur classification des causes de l'obscurcissement de la vue. Celse les divise en deux groupes : « l'obscurcissement de la vue, dit » l'auteur latin, liv. VI, chap. VI, § 32, est tantôt la suite » d'une lippitude, tantôt sans qu'il y ait eu lippitude, l'effet » de l'âge ou d'une infirmité quelconque. » Il consacre son § 34 au traitement de l'obscurcissement de la vue qui provient de la vieillesse ou d'une autre infirmité et parmi les autres infirmités il ne signale que la mydriase, § 27, et l'héméralopie, § 38. Il n'en connait sans doute pas d'autre.

Que faut-il entendre par lippitude ? Il faut donner à ce mot le sens le plus large comme l'ont fait Sichel, Héron de Villefosse et Thédenat, il comprend non seulement les conjonctivites, mais encore les affections de la cornée et surtout les ulcères qui amènent si souvent les taies, les taches, les cicatrices blanches dont nous trouvons si fréquemment le nom sur les cachets : ad cicatricies, ad veteres cicatricies.

Ce qui prouve bien que la lippitude comprenait les taches et les cicatrices provoquées par les ulcères, c'est cette phrase de Celse : « § 32. Si le mal résulte d'un reste de lippi- » tude, on y remédie à l'aide du collyre appelé *ασκληπιοσ* et » de celui qui se fait avec du marc de safran ». Or au § 25 intitulé des cicatrices des yeux et du collyre *ασκληπιοσ* nous lisons : « les cicatrices qui proviennent des ulcères sont » exposées à deux dangers : s'excaver ou s'épaissir. Excavées » on peut les combler avec le collyre appelé *σφαιριον* ou » avec celui qu'on nomme *ασκληπιοσ*. Cependant le collyre » qui passe pour enlever le mieux les cicatrices est celui » dans lequel il entre : gomme, vert de gris, marc de safran. »

Le terme caligo comprend donc les obscurcissements de la vue produits par les taches et cicatrices de la cornée et ceux produits par la vieillesse ou une infirmité quelconque, en un mot toutes les causes de l'affaiblissement de la vue.

Je n'accepte donc pas l'opinion de Sichel interprêtant dans un sens différent les expressions ad caliginem et ad claritatem. Il pensait que ad claritatem visait les altérations de la vue produites par des taies et les cicatrices de la cornée et que l'expression ad caliginem s'appliquait à toutes les autres maladies oculaires amenant un affaiblissement de la vue sans lésion appréciable à l'extérieur (amblyopie des modernes).

La thérapeutique des anciens nous montre combien leur pathologie était confuse.

Pour faire disparaître les cicatrices de la cornée qui occasionnent le plus souvent l'obscurcissement de la vue, on employe les collyres *σφαιριον, ασκληπιοσ* et celui qui se fait avec du marc de safran. Et pour combattre l'obscurcissement de la vue qui provient de la vieillesse ou d'une autre infirmité, Celse dit § 34 : « Sont utiles également les médica- » ments dont on a parlé pour amincir les cicatrices. » Et quand il s'agit de nystagmus et de Mydriase, Celse dit : « Ces » affections doivent être combattues par tous les moyens » qui ont été prescrits contre l'obscurcissement de la vue. » Per eadem omnia quæ in caligine oculorum præcepta » sunt. » Et quand il s'agit de l'héméralopie, nous lisons dans Celse : « Cependant on peut user, non sans utilité, » des médicaments qui résolvent les cicatrices et les granu- » lations. » On emploie donc les mêmes remèdes dans tous les cas d'affaiblissement de la vue quelle qu'en soit la cause.

Nous nous résumons en disant que le terme caligo s'applique sans distinction à toutes les maladies produisant l'affaiblissement de la vue et que les collyres *σφαιριον,*

ασκληπιος et à marc de safran s'employaient sans distinction également ad claritatem et ad caligininem contre tous les affaiblissements de la vue quelle qu'en fût l'origine.

Les anciens n'ont pu faire de distinction scientifique ni pratique entre les termes ad caliginem et ad claritatem, comme le suppose M. le Président Schuermans. Et Gaius Dedemo annonçant à ses concitoyens qu'il possède deux collyres l'un Ambrosium, l'autre Melinum s'employant tous deux ad caliginem et ad claritatem n'a pas d'autre but que de leur faire connaître qu'il est doublement outillé pour les faire voir plus clair.

Et si notre oculiste Sextus Polleius Sollemnis employait la chélidoine ad caliginem,nous voyons que Gaius Sabinianus s'en servait ad claritatem.

L'affaiblissement de la vue n'est qu'un symptôme dont les causes multiples échappaient aux anciens dans la plupart des cas. Il ne faut donc pas attendre d'eux une thérapeutique raisonnée. Certains de leurs remèdes ont éclairci la vue de quelques malades, voilà ce qui les a frappé, ce qu'ils ont retenu ; le pourquoi leur échappe. Ils appliquent alors les remèdes sans discernement, au hasard, d'une façon empirique dans tous les cas où la vision est affaiblie. Un siècle plus tard, Galien n'est pas plus avancé que Celse, sa thérapeutique n'est pas moins confuse, lui aussi applique le même remède, le même collyre à tous les cas d'affaiblissement de la vue, sans distinction de leurs causes et il ne peut en être autrement puisqu'il ne possède pas les moyens de diagnostic dont les oculistes ne seront pourvus que 1600 ans plus tard. Je cite quatre collyres employés par Galien, liv. VI :

« Hermophili Collyrium Thalasserum accomodatum ad » suffusiones et ad omnem hebetudinem visûs. »

« Lucii præceptoris Melinum ad scabras et corrosos » angulos, intensos pruritus, oculos humectos, ad omnem » visus hebetudinem, cicatricies et callos exterit. »

« Hieracium ad obtusum visum et scabras affectiones. »

« Collyrium Proteus facit ad incipientem suffusionem et » ad omnem visûs obtusitatem cicatricies et callos exterit. »

Ces quatre collyres sont donc utiles contre tout affaiblissement de la vision quel qu'il soit et ce n'est pas tout, ils guérissent encore de la cataracte (suffusio), des granulations, des gerçures palpébrales, du prurit, du larmoyement, des cicatrices et des callosités. Marcellus cite le collyre Proteus (p. 93) « ad oculorum suffusiones et ad omnem » caliginem et albugines detergendos ».

La chélidoine qui fut assez usitée chez les oculistes Gallo-Romains, d'après ce que nous voyons par leurs cachets, n'eut pas à Rome la même célébrité. Celse ne cite pas une seule fois la chélidoine parmi les nombreux collyres dont il nous a transmis la formule et je ne la rencontre que deux fois dans Galien « succi radicis foeniculi, partem unam, » succi Chelidoniæ nullis attici tantumdem (liquidæ oculares » compositiones). » Je la retrouve encore citée dans son livre : *de Oculis* « Item Chelidonia cocta in aqua si ex eo » oculi fomententur, dolantibus prodest. »

Nous voyons Paul d'Egine et Aétius se servir de la chélidoine dans les mêmes maladies déjà citées par leurs prédécesseurs.

2e INSCRIPTION

—

SEXPOLLESOLL
EFAEONADLIP

Sexti Pollei Sollemnis faeon ad lippitudinem.

Collyre faeon de Sextus Polleius Sollemnis contre l'ophtalmie.

Parmi les cachets d'oculistes connus jusqu'à ce jour, celui de Polleius Sollemnis est le seul qui porte le mot Faeon. Sichel, qui en fut un des premiers commentateurs, n'eut à sa disposition pour l'étudier qu'une empreinte assez mal exécutée pour qu'il lût FAFON au lieu de FAEON. Cette erreur de lecture l'amena à croire que le graveur antique avait mal orthographié le mot et l'illustre oculiste se jetant dans le champ des hypothèses, se fourvoya complètement dans son interprétation. Il s'agit bien de FAEON, du collyre FAEON.

M. l'abbé Thédenat, avec une gracieuseté dont je suis heureux de lui témoigner ici toute ma gratitude, a bien voulu me communiquer les recherches qu'il a faites depuis très longtemps au sujet de ce collyre. Il se proposait, m'écrit-il, de les publier à l'occasion ; mon travail la lui fournit, il me permet d'y insérer son étude. C'est une bonne fortune pour moi, car en cette matière, la haute compétence de M. Thédenat est reconnue par tout le monde.

Faeon est la transcription latine du grec *Φαιον*. Le graveur du cachet de Polleius Sollemnis a écrit ae parce que ae est l'équivalent du grec *αι*.

Dans les écrivains grecs *Φαιον* est le nom d'un collyre, il est emprunté à sa couleur brune *φαιοσ* et les latins traduisent : Collyrium fuscum, collyre brun. Ce nom emprunté à la couleur du collyre ne doit pas nous surprendre, nous connaissons un collyre chloron de *χλωροσ* vert, un collyre cirron de *κιῤῥοσ* jaune, un collyre cycnion de *κυκνειοσ* blanc, couleur de cygne, un collyre spodiacum de *σποδιακον* couleur de cendre.

Nous trouvons dans deux médecins romains la preuve de l'identité des collyres *φαιον* et faeon.

Scribonius Largus (xxiii; édition Helmreich) dit : « Quand » après plusieurs jours l'epiphora s'accroît, si la tumeur » persiste, si les sécrétions deviennent plus épaisses, ce qui » survient environ vers le 6e ou 7e jour, on aura recours à » des collyres métalliques qui sont aisément supportés, si » toutefois aucune ulcération n'est survenue. Quorum » præcipue hoc mihi placet quod a colore *φαιον* dicitur. » Accipit autem hæc : Aeris usti xii denarii. Cadmiæ ustæ » xii. Stibii cocti xii. Acaciæ chylismatis vi. Aloes iii. Opii ii. » Croci iii. Castorei victoriati pondus, murræ, lycii idem » (Scilicet) ponderis, gummis xviii. »

« Aqua pluviali quæ sunt dura tam diu teruntur, donec » levissima fiant, postea cetera alio mortario singula trita » admiscentur ; cum tollendum est, gummi adicitur. » (Scribonius Largus, *Compositiones*.)

Marcellus Empiricus se borne à copier exactement et sans rien y changer le texte de Scribonius Largus. La phrase qui nous intéresse le plus est ainsi formulée : « Quorum » præcipue hoc mihi placet quod a colore phaeon dicitur. » (Marcelli, *de medicamentis liber,* chap. viii, 20.)

Φαιον, phaeon, faeon, fuscum sont synonymes.

Ce ne sont pas les seuls écrivains qui nous parlent du collyre phaeon, Galien (*de compositione pharmacorum liber*

quartus, col. 530, édition Frellonium, J., Lyon 1550), nous indique quatre collyres phaeon :

1° « Pharmacum phaeon id est, fuscum inscriptum, » accomodatum ad doloris molestias. Cadmiæ drachm. XII » aut XVI. Aeris usti drachm. VI. Myrrhæ drachm. III. Opii » drachm. III. Acaciæ drachm. VII. Excipito aqua pluviali » velut demonstratum est. »

2° « Aliud phacon ad omnem fluxum et omnem lippi» tudinem. In alio pædicon, id est, puerile legitur. Aeris » usti drachm. XII. Cadmiæ drachm. XXXII. Gummi drachm. » XXXII. Acaciæ drachm. XXXII. Myrrhæ drachm. IV. Opii » drachm. IV. Aqua pluviali excipe. »

3° « Aliud ex libris Philoxeni. Spodii Cyprii drachm. » XII. Aeris usti drachm. III. Opii, Myrrhæ, utriusque » drachm. III. Acaciæ, gummi utriusque drachm. VII. Aqua » pluviali excepta cum ovo in usum eveniunt. »

4° « Fuscum Olympionico inscriptum. Facit ad maximos » dolores, facit et ad chemoseis et omnino ex accomodatis» simis collyriis est, nam statim liberat. Cadmiæ ustæ et » lotæ, acaciæ, stibii usti et loti, aloes indicæ ââ drachmas » VIII. Croci, Myrrhæ, opii ââ drachm. IV. Gummi drachm. » VIII. Aqua excipe ac utere cum ovo. »

Actius (édition Froben, 1549, p. 386), nous donne aussi la formule d'un collyre brun ou phaeon :

« Fuscum nostrum inquit Oribasius. Ad oculos puru» lentos et magnos affectiones et omnem ulcerationem » præsertim diuturnam.

» Rosarum exunguium sextantem, cadmiæ teneræ » drachm. XXIV. Cerusæ drachm. XVI. Opii drachm. XXIV. » Eruginis drachm. XII. Aeris drachm. I. Seminis criscæ » drachm. XII. Stibii drachm. VIII. Myrrhæ drachm. VI. » Spicæ Nardi drachm. IV. Croci drachm. IV. Acaciæ, Nitri, » Lycii ââ drachm. IV. Aluminis Scissi drachm. III. Chalci-

» tidis ustæ, Castorii ââ drachm. III. Omphacii drachm. II.
» Gummi drachm. XXIV. Terito cum vino austero veteri
» odorato et utere aquoso per foenugreci succum aut ovum
» diluto. »

Paul d'Egine (liv. VII, p. 447), nous donne aussi la formule d'un collyre Phaeon :

« Ad oculos sanguine suffusos et magnos affectus.
» Cadmiæ drachmæ XXIV. Cerusæ D. XVI. Aeruginis D. XII.
» Stimmi D. VIII. Aluminis D. III. Chalcitidis D. III. Nardi
» D. IV. Omphacii D. II. Aeris D. I. Squamæ aeris D. VIII.
» Ericæ fructus D. XIII. Lachrymæ papaveris D. XXIV. Croci
» D. IV. Castorci D. III. Myrrhæ D. VI. Lycii, acaciæ,
» gummi D. IV. Rosarum D. II. Vino Falerno aut Surrentino,
» aut Aminaeo aut Chio austero perteruntur, inungitur per
» triduum, aquæ instar dilutium ex foenugræci succo instil-
» latum, deinde ex ovo aut lacti, postremo aqua crassius. »

Le collyre brun, *φαιον*, phaeon, faeon, s'il n'existe que sur un seul cachet, est bien connu et souvent indiqué par les écrivains antiques. Il servait pour combattre la lippitude ou ophtalmie, l'épiphora, les douleurs oculaires, le chémosis, les affections catarrhales, les maladies graves et toute ulcération de longue durée.

La composition variable de ce collyre justifie une fois de plus ce que dit Celse, liv. VI, chap. VI, § 2 : « Bon
» nombre de médecins ont préparé, pour les affections
» oculaires, une foule de collyres, qu'on peut, en outre,
» modifier par de nouveaux mélanges, car il est facile d'y
» associer, en diverses proportions, des substances adou-
» cissantes et légèrement astringentes. »

Scribonius Largus dit aussi : « J'ai cité dans ce livre,
» sous le même nom, des collyres qui diffèrent les uns des
» autres par leurs doses et leur composition. »

AD LIPPITUDINEM

— —

C'est un mot qui revient souvent sous la plume des oculistes antiques, il est vague dans son interprétation comme le mot ophtalmie dont il est le synonyme.

Galien en effet donne pour titre à un chapitre « de lippitudine sive ophtalmia ».

On range sous cette dénomination les affections de la conjonctive bulbaire et palpébrale, celles des bords ciliaires, celles de la cornée. On distingue sous le nom de lippitude des affections récentes et des maladies anciennes. Nous lisons sur le cachet de Lucii Pompeii Nigrini cette inscription : L. Pompeii Nigrini arpaston ad recentes lippitudines, odentes diem ex ovo. Les mots « odentes diem » indiquent de la photophobie, la maladie revêtait donc un certain cachet d'acuité. La dénomination Lippitude ne s'adressait donc pas seulement à des affections chroniques.

Le cachet de Pompeius Nigrinus ne nous apprend pas seul que la lippitude n'était pas toujours une affection ancienne, Galien (col. 530, *de compos. pharmac.*) nous indique un collyre : Nectarium Marci facit ad incipientem lippitudinem.

Le plus souvent on donne le nom de lippitude à des affections oculaires externes déjà fort anciennes. Nous voyons dans Galien (colonne 531) : « Hermiæ ophthalmici » Lutron, id est, Calneum appellatum. Ad maximas dolores » eadem die ad summum auxilians, facit et ad inveteratas » lippitudines »

Nous lisons (colonne 535) : « Magnum appellatum. Hoc » usus est Lucius præceptor ad doloris molestias, pustulas, » inustiones, staphylomata, prolapsus, ad oculos purulentos, » ad fluxiones antiquas, inveteratas lippitudines et affec- » tiones ægrè cedentes. »

Si l'expression « ad lippitudinem » se retrouve souvent dans les écrits des grecs et des latins, nous la retrouvons fréquemment aussi sur les cachets des oculistes. Elle se représente sous différentes formes, ad lippitudinem, ad impetum lippitudinis, post impetum lippitudinis, post lippitudinem, post impetum pituitæ lippitudinis, ad sedatus lippitudinis, ad siccam lippitudinem et claritatem, ad lippitudinem oculorum, ad omnem lippitudinem, ad omnia præter lippitudinem, ad incipientem lippitudinem, ad recentes lippitudines, ad inveteratas lippitudines.

Sur 199 cachets nous voyons quarante fois le nom de cette maladie. Le plus souvent un seul remède est indiqué contre elle, sur deux cachets les quatre tranches portent un remède différent pour combattre la lippitude, sur cinq cachets deux tranches signalent un remède différent contre cette maladie.

Il existait des lippitudes humides, entraînant des sécrétions, mais nous trouvons dans Celse (liv. VI, chap. VI, § 29) quelques lignes consacrées à la lippitude sèche : « Est etiam » genus aridæ lippitudinis. Les grecs l'appelaient ζηροφθαλμια. » Les yeux ne sont ni gonflés, ni fluents, mais seulement » rouges, lourds, endoloris. »

3e INSCRIPTION

—

SEXTPOLLEI
SOLEMDIASLE

Cette inscription nous montre que le graveur est un fantaisiste, se souciant fort peu de l'orthographe du nom de l'oculiste et moins encore de la régularité de son travail. Sur les autres tranches du cachet il grave sur la première ligne deux fois douze lettres, une fois onze, sur celle que nous étudions il n'y en a que dix. Pour la première et seule fois nous trouvons la lettre T de Sextus ; pour la première et seule fois l'abréviation du cognomen Sollemnis est rejetée à la seconde ligne et il l'orthographie autrement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, il ne lui donne qu'un L. Pour la première et seule fois le nom de famille Polleius toujours gravé en abréviation POLLE, nous présente une lettre de plus, c'est l'I. Et bien que la place ne lui manque pas, il accole en monogramme la lettre D à la lettre M.

Nous lisons cette inscription à la gravure si capricieuse :

Sexti Pollei Solemnis diasmyrnes lene.

Dias le. Certains commentateurs ont interprété ce mot de cette manière : Dia préfixe, à, à base de et lepidos de λεπισ, médicament à base de squame de cuivre, oxyde de cuivre, æs ustum. On lirait donc Dia lepidos. Et l'S, qu'en faites-vous ?

On ne peut dans la lecture d'une inscription supprimer ni mot, ni lettre. Nous garderons l'S et nous lirons Diasmyrnes lene. Collyre doux à la myrrhe de Sextus Polleius

Sollemnis. C'est le seul cachet connu où le mot Diasmyrnes soit suivi de l'adjectif lene. Mais puisque Marcus Julius Sabinus avait un collyre Diasmyrnes acre, il n'est pas surprenant que Sollemnis en eut un lene. Le Diasmyrnes acre et le Diasmyrnes lene ne sont indiqués que sur les seuls cachets de Sollemnis et de Sabinus. Sur les quatre cachets de P. Flavius Martialis, de Felix, de G. Cispius Siacus et de Tiberius Claudius Themison le mot Diasmyrnes est écrit par abréviation DIASM, la lettre M fixe mieux le sens du mot, elle manque, il est vrai, sur le cachet de Sollemnis, mais je ne vois qu'une interprétation possible du mot Dias, c'est Diasmyrnes, Dia préfixe et S première lettre du médicament Smyrnes. Dans le recueil d'Espérandieu, sur 199 cachets qui y sont étudiés, j'ai trouvé cinquante-et-un mots dans les mêmes conditions, c'est-à-dire dont la première lettre seule est gravée. Ces mots sont des préfixes, des noms de maladies, ou des noms de remèdes.

Le cachet de Sollemnis n'est pas le seul où nous rencontrons le mot Dias, nous en connaissons un autre encore c'est celui de

Lucii Fanii Agathonis dias ad omnia vitia ex ovo.
(Ste Colombe).

dias pour diasmyrnes.

Ces abréviations sont laissées à la fantaisie du graveur. Si la longueur de la tranche du cachet est insuffisante à l'inscription du nom de l'oculiste, du remède ou de la maladie, l'artiste retranche une partie plus ou moins grande des mots, ou bien il réunit des lettres en monogramme, ou bien il intercale de plus petites lettres. Je prends au hasard trois mots que l'on trouve souvent sur des cachets, les abréviations qu'on leur fait subir montrent bien qu'elles ne sont soumises à aucune règle :

Diasmyrnen	Aspritudinem	Cicatrices
Diasmyrnes	Aspritudines	Cicat
Diasmurnes	Aspritudin	Cica
asmyrnes	Aspritudi	Cik
myrnes	Aspritud	Cic
Dismyrnes	Aspritu	Ci
Diasmyrn	Asprit	C.
Diasmyr	Aspri	
Diasmy	Aspr	
Diasm	Asp	
Dias	A	

Le nom du médicament Diasmyrnes n'est pas ici suivi du nom de la maladie contre laquelle on l'employe. Cela n'offre rien d'extraordinaire, il y a des cachets tels que celui de Marcus Tarquinus Florentinus où les quatre tranches portent un nom de médicament qui n'est suivi d'aucun nom de maladie. Sur les 199 cachets étudiés par Espérandieu, onze d'entre eux portent le nom Diasmyrnes qui n'est suivi d'aucun nom de maladie et le cachet de Gaius Firmius Severus, que nous avons étudié précédemment, est un exemple de plus à citer.

Lene. C'est le seul cachet où cet adjectif, qui signifie doux, adoucissant, suive le mot diasmyrnes. L'expression lene est très fréquente dans l'épigraphie sigillaire.

4e INSCRIPTION

—

SEXPOLLESOLE
MHAEMADASP

Sexti Pollei Solemnis hæmatites ad aspritudines.

Collyre à l'hématite de Sextus Polleius Solemnis contre les granulations.

Le nom Sollemnis gravé sur les deux premières tranches avec deux L, n'en a qu'un cette fois. Il n'existait pourtant aucune raison d'altérer l'orthographe de ce nom propre ; la place ne manquait pas au graveur, il a placé douze lettres sur la première ligne, mais l'E final pouvait être rejeté à la seconde ligne qui n'a que dix lettres et faire place à l'L. Mais le graveur n'y regardait pas de si près, ignorance ou insouciance, il altère sans raison aucune le nom de l'oculiste, et pour gagner une place, dont il n'avait que faire, il réunit en un monogramme les lettres M et H. Ces observations, déjà faites pour la troisième inscription, nous montrent la négligence du graveur et le peu d'intérêt qu'il apportait à son travail.

HAEM, abréviation de Hématites (tritoxide de fer) : « Le schiste et l'hématite, dit Pline (*Histoire naturelle*, » liv. XXXVI, § XXXVII), schistus et hæmatites, ont des analo- » gies. L'hématite se trouve dans les mines, brûlée, elle » imite la couleur du minium, elle se brûle comme la » pierre phrygienne, mais ne s'éteint pas avec du vin. On » reconnait que l'hématite a été falsifiée avec du schiste à

» des veines rouges et à la friabilité. Elle est merveilleuse » pour les meurtrissures des yeux. En boisson elle arrête » les pertes; les hémoptoïques en prennent aussi en boisson » avec du suc de grenade ; elle est efficace dans les maux » de vessie. On la boit dans du vin pour les blessures faites » par les serpents. Dans tous les cas la pierre nommée » schiste a moins d'efficacité. Toutefois parmi les schistes » le plus avantageux est celui qui ressemble au safran. » Dans du lait de femme, il est particulièrement bon pour » les ulcérations de la cornée et il arrête très bien la proci- » dence des yeux. Sotacus, un des plus anciens auteurs, » parle outre l'aimant de cinq espèces d'hématites, il » donne la préférence à l'Hématite d'Ethiopie qui est très » bonne pour les compositions ophtalmiques. »

Oribase (t. 2, p. 707) parle aussi de l'hématite à laquelle il reconnait des propriétés refroidissantes et astringentes. « Nous nous en sommes servis, dit-il, contre les granula- » tions, si elles s'accompagnent d'inflammation, on la » mélange avec du blanc d'œuf ou du suc de fenugrec et » l'on en fait des onctions. Si elles sont sans inflammation » on l'instille dans l'œil après l'avoir dissout dans l'eau, on » en fait des onctions avec une spatule. »

Celse cite deux collyres dans la composition desquels entre la pierre hæmatite (lapis hæmatites) : le collyre Sphœrion d'Evelpide pour les ulcères fongueux, sordides, creux et chroniques des yeux et le collyre Rhinion contre la lippitude sèche.

Scribonius Largus (chap. xxvi) indique un collyre contre les granulations dans la composition duquel entre la pierre hématite (Lapidis hematitis).

Galien cite de nombreux collyres dans lesquels nous retrouvons l'hématite. Il en cite contre les granulations, contre les cicatrices et callosités, pour éclaircir la vue.

Ad aspritudines. Cicatricies et callos exterens, deprimit omnem exuberantiam, ad affectiones callosas, exacuit visum, cicatricies et callos exterit.

Dans le chapitre qu'il consacre au traitement des granulations, Aetius cite de nombreux collyres dans la composition desquels entre la pierre hématite.

Marcellus indique aussi la formule d'une série de collyres dans lesquels nous trouvons l'hématite, la plupart d'entre eux sont destinés à combattre les granulations (aspritudines).

Alexandre de Tralles, dans son chapitre : Aliud ad Trachoma, signale aussi un collyre dans lequel nous trouvons la pierre hématite et le schiste à parties égales : « Lapidis Hæmatitis, lapidis Schisti singulorum drachmas » quadraginta. »

Paul d'Egyne (liv. VII, p. 447) signale aussi le Collyrium ex duobus lapidibus ad aspritudinem. Ce sont les pierres hématites et schistes à parties égales.

Ad. asp., ad aspritudines. Les aspérités de la conjonctive palpébrale sont signalées par tous les écrivains médicaux de l'antiquité, du moyen-âge et de l'époque moderne. C'est une maladie qui naît et se propage par contagion dans les classes les plus pauvres de la société, c'est-à-dire chez ceux qui vivent en dehors de toutes les règles de l'hygiène. Les armées en campagne se trouvant dans les mêmes conditions désastreuses voient se développer dans leurs rangs cette redoutable maladie et de là le nom d'ophtalmie militaire qu'on lui a donné dans ce siècle. On l'appelle aussi trachome, du grec τρακωμα, rude, raboteux. Les aspritudines, que nous appelons granulations, ont traversé les âges et nous nous trouvons, comme nos prédécesseurs, désarmés devant elles. Un microbe ou quelque protozoaire mal défini encore, en est le principe actif et propagateur. L'isolement

des malades, de grandes précautions personnelles de la part de ceux qui les approchent, constitueraient une prophylaxie sérieuse. Vœux stériles, soins irréalisables dans les couches inférieures de la société qui sont seules atteintes par le fléau. Les aspritudines sont de tous les temps et de tous les lieux en Europe, la Suisse seule exceptée. Quelques auteurs du commencement du siècle ont cru à l'origine égyptienne de la maladie et se sont évertués à démontrer que les armées anglaise et française s'en étaient imprégnées pendant l'expédition d'Égypte. Revenues dans leur pays, elles avaient, par contagion, disséminé autour d'elles, dans les divers régiments et dans les populations civiles, cette grave affection qu'on nommait alors l'ophtalmie égyptienne. C'est une légende. Sans doute l'Égypte est le pays béni des granulations, mais si depuis Hippocrate nous lisons tout ce que l'on a écrit sur les ophtalmies, nous verrons à travers les âges tous les auteurs réserver une place au traitement des aspritudines. Notre plus vieux livre médical, nous entretenait déjà des granulations il y a trois mille ans et Hippocrate ne nous dit pas que cette maladie fut nouvelle. On a essayé d'établir que les granulations étudiées par les auteurs anciens n'étaient pas celles qui nous donnent aujourd'hui tant de déboires. C'était la thèse des défenseurs de l'origine égyptienne de la maladie. Cette argumentation est insoutenable.

Il existe deux espèces de granulations, les granulations papillaires, simple hypertrophie inflammatoire d'un élément normal, les papilles et les granulations néoplasiques, de formation nouvelle, d'origine microbienne, naissant en dehors de tout processus inflammatoire, mais le provoquant souvent autour d'elles dans les diverses phases de leur longue évolution.

Les granulations papillaires guérissent aisément et

rapidement sous l'influence du traitement, jamais elles n'entraînent après elles aucun accident sérieux. Les granulations néoplasiques sont redoutables au plus haut degré, ce sont elles qui provoquent les pannus, les ulcères cornéens, les vascularisations et infiltrations de cette membrane, ses déformations.

Ce sont ces ulcères qui laissent des cicatrices troublant la transparence de la cornée, qui amènent les staphylomes et abaissent la vision dans l'un, parfois dans les deux yeux, jusqu'à la cécité complète. Ce sont elles encore qui déforment les paupières, provoquent le trichiasis et l'entropion. Leur traitement est long, parfois interminable et bien rares sont les malades qui guérissent sans rien avoir perdu de leur acuité visuelle. Ouvrez les livres anciens et ceux du moyen-âge, arrivez ainsi jusqu'à la période moderne et vous trouverez dans tous des chapitres entiers consacrés au traitement de toutes les complications que nous venons de citer : Trichiasis, entropion, xérophtalmie, pannus, ulcères des cornées, staphylomes, toutes provoquées le plus souvent par l'ophtalmie granuleuse. Cette classification des granulations que j'ai exposée plus haut n'est pas absolument neuve, on la trouve dans Aetius, auteur du 6e siècle. Le vieil écrivain distingue les granulations se développant à la suite de quelque fluxion chronique, de celles qui naissent sans avoir été précédées d'état fluxionnaire et même sans cause évidente ; il les distingue l'une de l'autre au point de vue de leur aspect extérieur, les premières font paraître la conjonctive palpébrale plus villeuse, plus âpre, plus rouge. Ce sont nos granulations papillaires que décrit Aétius. Les secondes apparaissent sur la conjonctive palpébrale comme de petites élevures semblables à des grains de millet ou à de petits grains d'Ers. Cette seconde espèce, dit Aétius, est plus difficile à guérir que la première. Ce sont nos granula-

tions néoplasiques. Ce qui prouve encore l'identité des aspritudines antiques et des granulations modernes, c'est leur traitement qui est resté le même à travers les siècles. Lisez le mémorable travail présenté au Congrès international d'ophtalmologie de Paris (1862) par Anagnostakis d'Athènes. Le célèbre professeur, après avoir comparé la thérapeutique moderne des granulations à celle de l'antiquité, prenait alors cette conclusion : « La plupart des agents médicamen-
» teux qu'on a tour à tour employés de nos jours contre les
» granulations palpébrales étaient déjà en usage chez les
» anciens. Je dis la plupart, car il faut faire une honorable
» exception en faveur d'un moyen précieux qui leur était
» inconnu, le nitrate d'argent. » N'employons-nous pas encore comme les anciens les scarifications des conjonctives, l'excision, la résection des granulations (excision des culs-de-sac, Galezowski). N'avons-nous pas vu renaître bien des fois le raclement des paupières, décrit par Hippocrate, condamné par Celse, reproduit par tous les écrivains de l'antiquité et du moyen-âge, remis en honneur par J. B. Borelli (1862), repris tout récemment avec grand bruit par le professeur Monolescu de Bukarest et Petresco, l'oculiste en chef de l'armée roumaine, et de nouveau rentré dans l'oubli.

Hippocrate préconisait contre les granulations l'emploi du cautère actuel, du feu, et tout récemment Petresco, reprenant cette pratique sous une autre forme, se servait du galvano-cautère.

Et nos collyres sont-ils si différents de ceux des anciens. Le tannin dont nous faisons un si fréquent et si utile usage ne leur était pas inconnu. Ils saupoudraient les granulations avec de la noix de Galle ou les enduisaient de suc d'acacia. Mais l'acacia et la noix de Galle sont riches en tannin.

Ils employaient le plomb sous forme de céruse ou de

malate de plomb. Il n'y a pas si longtemps que l'acétate de plomb a joué un grand rôle dans la thérapeutique des granulations et quelquefois on l'employe encore.

Ils se servaient du cuivre sous la forme de sulfate, d'oxyde, de vert-de-gris ; ils employaient le cuivre brûlé, le cuivre pyriteux, le sulfate de cuivre déliquescent, le carbonate de cuivre. Nous avons conservé et nous faisons un fréquent et utile usage du sulfate de cuivre en crayon et en solution.

Ils se servaient du zinc sous forme d'oxyde et de fleur de zinc. Nous employons encore aujourd'hui le sulfate de zinc et le chlorure de zinc avec succès.

De l'identité de thérapeutique nous pouvons conclure à l'identité de maladie. Malgré notre arsenal médicamenteux, rendu plus riche encore dans ces dernières années par l'adjonction des antiseptiques, nous pouvons dire des granulations modernes ce que disait Celse des granulations antiques : « cette affection est parfois presque interminable ». Personne ne le dirait des granulations papillaires. C'est sur ce dernier trait de ressemblance que je prends ma conclusion : les aspritudines, dont les anciens ont tant parlé, dont ils ont combattu les redoutables complications, sont bien nos granulations néoplasiques. Cette maladie ne nous vient ni de l'Égypte, ni des armées, elle est vieille comme la misère et l'incurie de l'humanité.

Grâce à M. Lascombe, le distingué conservateur du Musée du Puy, j'ai obtenu des dessins d'une grande exactitude, représentant les instruments qui constituent la trousse de Sextus Polleius Sollemnis. Les explications dont il a bien voulu les accompagner ont permis à M. Klein-Glitschka de reproduire avec fidélité l'antique appareil chirurgical de l'oculiste du Velay. Il y a quinze ans que nous étudions avec M. Klein les instruments anciens et l'habile fabricant, avec un soin et une patience au-dessus de tout éloge, sait donner à leurs reproductions le fini et l'exactitude qui les ferait confondre avec les originaux. J'ai bien le devoir de remercier ici ce compagnon de travail, que n'ont jamais rebuté les difficultés d'une œuvre dont le côté artistique l'a seul préoccupé.

LES INSTRUMENTS CHIRURGICAUX

(Planche V.)

La trousse de Sextus Polleius Sollemnis n'a pas la richesse de celle du chirurgien Gallo-Romain du III[e] siècle, trouvée à Paris par Eug. Toulouze, ni de celle de G. Firmius Severus, l'oculiste de Reims.

Une belle spatule, trois manches de couteaux à spatules, deux débris de pinces, voilà tout ce que l'on a retrouvé au pied du roc dont les cimes ont porté pendant tant de siècles le tombeau de l'oculiste de St-Privat. A toute évidence, cette trousse devait être plus nombreuse ; les parents et les amis de Polleius, fidèles aux coutumes du temps, auront placé près de ses cendres les pièces les plus intéressantes et les plus précieuses de son arsenal chirurgical. Mais quand le tombeau brisé s'effondra dans la vallée, les instruments dispersés dans leur chute, se seront perdus ou détruits.

LA SPATULE

(Planche V, fig. 6.)

D'une forme ordinaire mais élégante, la spatule mesure 16 centimètres de long, la palette de forme elliptique, à bords mousses, arrondie à son extrémité, mesure 6 centimètres de long sur 14 millimètres de large. De la spatule à l'olive le manche arrondi mesure 8 centimètres. L'olive a 2 centimètres de long et 6 millimètres dans sa plus grande largeur. Ce sont les dimensions moyennes des spatules que nous avons rencontrées en si grand nombre dans les Musées. Neugebauer en a rencontré qui mesurait 20 centimètres de long et j'ai reçu une reproduction du Musée Central Germano-Romain de Mayence qui mesure 25 centimètres de long. Ces grandes dimensions sont exceptionnelles.

Les spatules appartiennent à un groupe d'instruments auxquels les latins donnaient le nom de Specilli. C'est un groupe fort nombreux, très bien représenté dans les fouilles et les Musées. Les instruments qui le constituent ont des formes très variables ; nous y rencontrons : 1° Les spatules à olive et sans olive, les spatules doubles, c'est-à-dire une spatule à chacune des extrémités d'un même manche, des spatules à bords mousses, des spatules à bords tranchants. 2° Des sondes dilatantes, simples baguettes de bronze, d'étain ou de plomb, de grosseurs variables. On s'en servait pour dilater le col de la matrice ou des trajets fistuleux. 3° Des sondes aciculaires. Ce sont des aiguilles, ou plutôt

des stylets aiguillés à un ou deux chas qui servaient à passer des sétons, ou à faire des sutures. 4° Des sondes bicéphales: ce sont des manches arrondis se terminant à chaque extrémité par une olive. La spatule à olive peut être considérée comme une sonde monocéphale, se terminant au côté opposé par la palette ou spatule. 5° Les sondes se terminant à l'extrémité opposée par une cuiller plus ou moins longue, plus ou moins large, plus ou moins profonde. 6° Les sondes auriculaires, se terminant à l'une de leurs extrémités par une cuiller minuscule. 7° Une sonde d'un type unique que l'on voit au Musée de Naples : la spatule est fendue dans son milieu, dans le sens de sa longueur. Vulpès croit qu'elle a servi dans la section du frein de la langue.

Chacune de ces catégories porte un nom spécial. Les spatules se nomment : Specilla spathulata ou spathomela. Les sondes dilatantes : Specillum capitulo carens ou dilatans. Les sondes aciculaires : Specilla, acuformia. Les sondes bicéphales : Specilla bicipita ou bicapitulata. S'agissait-t-il des sondes à cuillers on disait : Specilli concava pars. Les sondes pour l'oreille ou cure oreilles s'appelaient : Specilla auricularia. La sonde avec spatule fendue dans sa longueur s'appelait : Specillum spathula incisa.

Mais ces qualificatifs qui nous font saisir la nature de la sonde employée, sont rarement ajoutés par les écrivains antiques au mot specillum, ils se servent le plus souvent de cette expression générale sans spécifier de quel specillum il est question et il est parfois impossible de le déterminer.

Le professeur Neugebauer de Varsovie, qui a publié un si remarquable travail sur les instruments de la chirurgie antique, regarde les spatules comme des sondes monocéphales se terminant du côté opposé à l'olive par un manche plat ou spatule. Cette partie plate où le manche se nomme « pars aversa », c'est-à-dire, suivant James Greive et

Daremberg, la partie de l'instrument opposée à celle qui sert de sonde. On la nomme aussi spatha, spathula, spathomela. La partie olivaire est la tête de la sonde, on la nomme : Caput, nucleus, ou encore : pars specilli adversa. Ces deux parties de la sonde avaient des usages bien différents, j'en ai parlé déjà en étudiant la trousse du chirurgien du IIIe siècle et celle de G. Firmius Severus. Rien de plus commun dans les Musées que les spatules, c'était un instrument vulgaire dont on se servait pour toutes sortes d'usages médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques. Pline en parle plusieurs fois dans son *Histoire naturelle* et ce qu'il en dit, joint à ce que nous en savons déjà, nous montre que de tous les instruments c'était le plus fréquemment employé. Il nous expose, livre XXXIV, § XXVI, comment on prépare le vert-de-gris : « D'autres, dit-il, arrosent de vinaigre la » limaille de cuivre et la remuent plusieurs fois par jour » avec des spatules, jusqu'à dissolution complète. Alii delimatum aeris scobem aceto spargunt, versantque spathis » sæpius die donec absumatur. »

Il dit encore, livre XXXII, § XXIV : « Il est une petite » grenouille vivant surtout dans les roseaux et dans les » herbages, muette, de couleur verte et quand les bœufs » l'avalent, gonflant leur ventre. Si on racle avec une » spatule, l'humeur de son corps et qu'on en frotte les yeux, » cela dit-on éclaircit la vue. Hujus corporis humorem » specillis derasum claritatem oculis inunctis narrant » afferre. »

Ici le sens du mot specillum est facile à saisir. La spatule seule peut servir de racloir.

Scribonius Largus nous signale aussi la spatule comme l'instrument dont on se sert pour mélanger les médicaments, chap. XLV : « Cum hæc super ignem posita habuerint » emplastri temperaturam mollis, deponere oportebit cacca-

» bum ; cum fervere desierit, paulatim aspergere æris » florem et movere spatha medicamentum. »

Au chap. CLXXIII, Scribonius nous apprend que ces spatules n'étaient pas seulement en bronze, mais parfois aussi en bois de frêne : « Et rursus patella super ignem » imponitur moventurque quæ sunt in ea spatha fraxinea. »

Marcellus parle aussi, chap. XIV, 44, de la spatule qui sert à mélanger les médicaments et il dit qu'elle peut être en bois ou en cuivre : « Oportet autem moveri aquam ipsam » rudicula vel spathomela æris rubri. »

Archigène et Léonide nous parlent de spatules à bords tranchants : « Specillo dissecabimus, dit Archigène, et » ailleurs, dissecabimus per specillum latum. »

« Si le vagin est fermé par une membrane, la femme » étant placée sur le dos, les cuisses fléchies sur le ventre » et écartées, on dissèque cette membrane (specillo disseca- » bimus) jusqu'à ce que les parties génitales aient retrouvé » leurs proportions naturelles. »

« Si une tumeur se développant à l'orifice du vagin, » l'oblitère en grande partie, la femme étant placée de la » manière accoutumée, nous introduisons un stylet dans le » col de la matrice, afin que l'excision ne porte pas trop » haut et (per specillum latum) avec la sonde large, nous » disséquons jusqu'à ce que l'ouverture reprenne sa forme » naturelle. »

(Aetius. De cancris uteri Archigenis et de utero non perforato, qui doit aussi être d'Archigène, chap. XCVI, p. 903, tetrab quartæ sermo.)

En parlant du traitement de la fistule à l'anus, Leonide dit : « Deinde ubi comparuerit fistulæ osculum, specilli » caput per ipsum immittatur et in profundum propellatur » et super ipsum occurens tota fistula per semispathulam,

» aut spathulam fistulariam dissecetur. » (Paul d'Egine, liv. VI, chap. LXXVIII.)

Il existait donc des spatules à bords tranchants agissant comme des bistouris. Le temps qui a émoussé ou détruit les tranchants ne nous a pas permis de reconnaître sûrement certaines spatules que nous soupçonnions avoir été des scalpels. Elles sont dans ce cas à manches courts et sans olive et assez effilées vers leur pointe, elles ne sont certainement pas arrondies à leur extrémité.

J'ai rapporté dans l'étude de la trousse de G. Firmius Severus, d'autres usages encore de la partie large de la spatule. Elle servait à répandre sur les plaies des remèdes pulvérulents ; à étendre les onguents sur la laine, sur les plaies, sur la face interne des paupières renversées, à séparer les tissus dans certaines opérations, dans l'ankiloblépharon, elle servait à séparer l'une de l'autre les paupières réunies pathologiquement.

L'extrémité opposée à la spatule, c'est-à-dire le manche terminé par une olive, servait de sonde.

Nous avons vu qu'Oribase introduisait les collyres dans l'œil au moyen de l'olive de la spatule.

Nous voyons dans Paul d'Egine d'autres usages encore de l'olive, en rapportant comment Léonide opérait les fistules à l'anus, il dit : « et quand l'orifice de la fistule est » devenu apparent, on y introduit la tête d'une sonde que » l'on pousse jusqu'au fond. At cum fistulæ os clari appa» ruerit per ipsum specilli nucleo demittetur et in profundum » propellatur. »

Aétius rappelant la pratique de Léonide se sert à peu près des mêmes expressions qu'employait Paul d'Egine : « Deinde medium sinistræ manûs digitum in sedem immit» tens per ipsum specilli caput arripiat. » (p. 747.)

Au chapitre des fistules en général, Aétius dit : « fistulis

» itaque obliquis sub cutem extensis specilli nucleum immi-
» timus et elevata cute totam longitudinem una sectione
» incidimus. »

Il s'agit dans tous ces cas de la spatule à olive que nous connaissons. Cette olive, comme le bouton des stylets dont nous nous servons aujourd'hui, chemine dans les trajets fistuleux sans les blesser. Les anciens n'ont pas agi autrement que nous le faisons nous-même. Cette olive s'imposait. Pour remplir le même but, de sonder des plaies ou des trajets fistuleux, il existait des sondes dites bicéphales, Celse les nommait biceps specillum et elles étaient encore employées au temps de Paul d'Egine, puisque cet auteur dit au chapitre LXXVII, des fistules et des Cérions : « Quant » à celles qui ont deux ou plusieurs ouvertures et qui ne se » prêtent pas à l'examen par la sonde à deux noyaux. »

Nous possédons à Gand quelques reproductions de ces sondes à deux têtes, mais elles sont rares dans les Musées, tandis que celles à un noyau sont très communes.

Une fois la sonde à un ou deux noyaux introduite dans le trajet fistuleux, le chirurgien incisait les tissus jusqu'à l'extrémité de la tête de l'instrument. « In has demisso » specillo ad ultimum ejus caput incidi cutis debet. »

Mais la sonde à formes arrondies était assurément un mauvais conducteur pour le bistouri et Neugebauer se demande avec raison, si pour une opération de ce genre, les anciens employaient toujours ce même genre de sondes et s'ils ne connaissaient pas la sonde évidée en chenau dont nous nous servons toujours aujourd'hui sous le nom de sonde cannelée ou de stylet cannelé. « Pour ma part, dit-il, » je dois dire que je n'ai pas vu au Musée de Naples un » seul instrument de cette façon et que je n'en ai jamais » rencontré la description dans aucun auteur ancien. »

Si Neugebauer veut parler de la sonde cannelée, je par-

tage son avis, je ne l'ai rencontrée ni à Naples, ni dans aucun musée, mais il n'en est pas de même du stylet cannelé. Ce dernier pas plus que la sonde cannelée n'est mentionné dans aucun écrivain de l'antiquité. On peut voir à Bruxelles, Musée du Cinquantenaire, Section de la chirurgie antique, un stylet cannelé au milieu des instruments rapportés d'Italie par M. de Ravenstein. Tous proviennent de Pompeï, quelques-uns seulement des environs de Rome. Dans un étui de bronze se trouvent trois instruments d'argent, une cuiller à olive, un stylet double, mousse à chacune de ses extrémités, mais sans olive ou noyau, enfin un stylet cannelé. Il est long de 15 centimètres, large de 2 millimètres; l'une de ses extrémités se termine par un bouton, très petit, l'autre est mousse. C'est de ce côté que se trouve la cannelure sur une étendue de 6 centimètres. L'instrument est très bien conçu, la cannelure peut encadrer le dos du bistouri qu'elle guide et son extrémité mousse ne fait pas obstacle à la sortie de la pointe du couteau. Ce stylet cannelé est si bien conçu et si bien exécuté, il est si semblable à ce que nous possédons aujourd'hui, que M. Clasen, qui en avait fait la reproduction, d'après un moulage, crut en l'examinant qu'une erreur avait eu lieu dans ses ateliers et qu'on avait reproduit un instrument moderne. Pour lever des doutes que je partageais, je me rendis au Musée du Cinquantenaire où M. le Conservateur Destrée, avec sa bonté habituelle, me remit sous les yeux le stylet original. Il n'y avait aucune erreur, la reproduction était exacte et elle établissait sans conteste possible que les anciens ont connu et se sont servis du stylet cannelé dans leurs opérations. On conçoit aisément la supériorité du stylet cannelé sur la sonde pleine à olive quand l'un ou l'autre de ces instruments doit guider le bistouri. Il glisse aisément sur la rondeur de la sonde à olive, ou de toute sonde pleine, mais

il est maintenu par une cannelure qui le conduit sûrement au but, sans lui permettre de dévier.

Dans certains cas la spatule à olive servait de cautère. On chauffait son olive au rouge cerise ou au rouge blanc et l'instrument se nommait alors : Specilli caput caudens.

Les oculistes se servaient de cautères et nous avons dit dans quels cas, en faisant l'étude de la trousse de G. Firmius Severus. Mais nous n'avions pas épuisé le sujet et depuis nous avons découvert une opération bien intéressante où l'olive de la spatule intervient à titre de cautère.

Les ulcères des cornées sont très fréquents, ils se cicatrisent plus ou moins vite en laissant toujours une marque indélébile de leur passage, c'est une tache blanche qui altère la beauté de l'œil. Nous savons aujourd'hui que si l'on noircit cette tache par un moyen quelconque, elle cesse d'être apparente, l'œil semble normal. Galien le savait déjà car nous trouvons dans ses œuvres, tome III, colonne 527, un chapitre intitulé : Tincturæ albuginum. Teinture des albugos ou taches de la cornée. On faisait une teinture noire avec de la poudre de Noix de Galle et du noir de cordonnier (chalcanthe) dissous dans l'eau et on l'appliquait sur la tache cornéenne préalablement cautérisée avec l'olive de la spatule « cum specilli nucleo calfacto »,

P. 346, Aétius consacre aussi un chapitre à la teinture des albugos « albuginum tincturæ » et il donne comme Galien plusieurs formules de teinture qui pénétreront dans la tache préalablement avivée par « nucleum specilli calefacito ».

Paul d'Egine indique aussi quelques formules de teinture dans son chapitre « Quomodo cicatrices tingantur ».

Cette pratique très rationnelle s'était perdue, on ne parlait plus de teindre les albugos, quand, en 1869, de Weeker la remit en honneur sous le nom de tatouage de la

cornée. Le procédé nouveau, qui nous donne les plus beaux résultats, consiste à enfoncer par frictions de l'encre de Chine dans la tache préalablement criblée de petits trous superficiels, pratiqués au moyen d'une aiguille à cataracte, ou de 2 ou 3 aiguilles ordinaires réunies ensemble.

Nil novi sub sole, aurait dit Salomon ; il n'y a rien dans la médecine moderne, dit Daremberg, qui ne soit en germe dans la médecine antique.

Nous trouvons encore dans Paul d'Egine, chap. LXVI, un autre usage du noyau de la sonde, c'est dans l'opération du bubonocèle : « Après avoir fait l'incision transversale » longue de trois doigts, sur l'aine tuméfiée et avoir relevé » les membranes et la graisse, sur le milieu du péritoine » mis à nu et à l'endroit où il proémine, on applique le » noyau d'une sonde avec lequel on repousse les intestins » dans le fond du ventre. »

Paul d'Egine dit encore au chap. LXII, de l'hydrocèle : « Si l'on trouve que le testicule est atteint de putridité ou » de quelque autre altération maligne, nous saisissons au » moyen d'un fil, les vaisseaux qui sont avec le crémaster » et nous enlevons le testicule en coupant le crémaster lui- » même. Nous agissons deux fois de la même manière » quand il y a deux tumeurs et nous faisons deux fois les » incisions à la partie du scrotum qui se trouve près des » aines. Après cela dirigeant le bouton d'une sonde dans » l'incision vers l'extrémité inférieure du scrotum et recour- » bant le scrotum avec cet instrument, nous faisons, avec » la pointe d'un bistouri, une ouverture pour l'écoulement » des caillots sanguins et du pus, à l'aide du même bouton » de sonde, nous insérons une tente dans l'incision supé- » rieure. »

MANCHES A COUTEAUX

La trousse de Polleius Sollemnis nous présente trois instruments qui méritent de fixer notre attention. Ils appartiennent à un type que nous avons fréquemment rencontré et que nous avons étudié déjà. Ses formes peuvent varier dans leurs dimensions, leurs détails, leur ornementation, sans rendre méconnaissable le type auquel elles se rattachent. Ce sont trois manches à couteaux, se terminant d'un côté par une spatule de forme elliptique unie par un col étroit et court à un manche rond et deux fois à un manche plat fendu à l'extrémité opposée pour recevoir l'insertion d'une lame de couteau.

Si le moindre doute pouvait exister à l'égard de la nature et des usages de ces instruments, je rappellerais que dans la séance du 12 Janvier 1865 de la Société des Sciences du Puy, M. le Vice-Président Aymard, en présentant à ses collègues les trois instruments dont je m'occupe, leur fit remarquer que dans les fentes que présentait l'une de leurs extrémités, on pouvait voir encore « des traces soit de lan» cette, soit de tout autre appendice en fer ou en acier ».

Tous trois sont à deux fins, comme un grand nombre d'instruments de la chirurgie antique.

Nos manches modernes ne servent qu'à porter et fixer une lame tranchante, la plupart des manches des anciens servent d'un côté à porter le couteau, de l'autre ils se terminent en spatule, dont le rôle nous est bien connu. Tous

trois ont une forme originale, ils ne ressemblent pas à tous les autres manches.

Le plus intéressant (planche V, fig. 7 et 1) mesure 12 $^1/_2$ centimètres de long. La palette ou spatule proprement dite mesure 5 $^1/_2$ centimètres de long sur 7 millimètres dans sa plus grande largeur, elle se continue avec un manche plat long de 6 $^1/_2$ centimètres sur 7 millimètres de large. Un léger étranglement sépare ces deux parties. La spatule est effilée et ses bords sont minces, mais nous ne saurions pourtant la classer dans le groupe que Celse nomme Spatha acuta. Spatule pointue. Scalprum excisorium specilli formam habens. Bistouri ayant la forme d'une spatule. Sa pointe et ses bords ne sont pas assez pointus ou tranchants.

L'extrémité opposée est fendue comme le sont les manches à couteau, cette fente était là pour recevoir une lame de couteau, ou tout autre instrument si l'on veut. Mais en tous cas, c'est un manche, or un manche ne peut exposer ni à piquer, ni à couper la main qui le serre, il ne peut donc être ni piquant, ni tranchant, ce n'est donc ni une spatha acuta, ni un scalprum excisorium specilli formam habens.

La fente qui divise l'extrémité du manche mesure deux centimètres de long et se termine en recoquillant ses bords extérieurement, de sorte qu'ils forment de chaque côté un petit canal traversant l'épaisseur du manche. Ce qui rend cet instrument très intéressant, c'est la belle damasquinerie d'argent que nous voyons sur ces deux faces, dans toute leur étendue et même sur les bords de sa partie plate.

Le dessin de cette damasquinerie est élégant, l'artiste à incrusté dans le bronze des points isolés ou groupés par deux ou par trois, des cercles, des segments de cercle en argent. Cette incrustation n'est pas aussi compliquée que celle présentée par certains instruments de la trousse de

G. Firmius Severus, mais elle n'est pas moins gracieuse et elle nous montre avec l'habileté personnelle de son auteur, le haut degré de perfection qu'avait acquis l'art industriel à cette époque déjà lointaine.

Le second manche (planche V, fig. 4 et 10) n'est pas damasquiné, mais il n'est pas moins intéressant que le premier. Il mesure 9 centimètres de long. La spatule est longue de 4 centimètres, dans sa plus grande largeur elle a 8 millimètres. Le manche mesure 5 centimètres de long sur 7 millimètres de large vers sa base, qui est fendue sur une étendue de 1 centimètre. La pointe de la spatule est assez aigue et ses bords sont minces. Le manche est ornementé et nous présente une disposition que nous n'avons jamais rencontrée, un fil d'argent s'enroule en spirale autour de lui. De tous les manches à couteaux que j'aie rencontrés, celui-ci est le plus fin et le plus élégant. Le précédent est plus riche, celui-ci est plus artistique. Tous deux ont dû recevoir l'insertion d'une lame tranchante, elle était petite, car étroite et courte est la fente qui devait la recevoir. Mais n'oublions pas que nous étudions la trousse d'un oculiste et que ses instruments doivent être petits èt délicats, comme l'organe auquel ils sont destinés. Je n'ai pas rencontré de manches à couteaux présentant une spatule plus fine que celle qui termine les deux instruments dont nous nous occupons et cette remarque est surtout vraie pour le dernier. En regardant cette spatule presqu'aigüe à sa pointe, presque tranchante sur ses bords, on comprend les services qu'elle devait rendre à un chirurgien au cours d'une opération. Les sections par instrument tranchant ouvrent les vaisseaux par des plaies nettes et provoquent des hémorrhagies ; les sections faites par des instruments mousses arrachent, dilacèrent les vaisseaux sanguins, machent leurs bords et diminuent ainsi l'hémorrhagie, si elles ne l'empêchent pas com-

plètement. En étudiant la trousse de G. Firmius Severus, nous avons indiqué cette manière de séparer les tissus au moyen d'instruments mousses.

Ce procédé que nous employons encore aujourd'hui est à diverses reprises signalé par Celse; il le recommande pour l'énucléation des chalazes, l'extirpation du ptérygion, des ganglions, des meliceris, des stéatomes, des athéromes, enfin dans l'amputation du testicule. Il le recommande donc dans plusieurs opérations pratiquées sur les yeux ; il n'est donc pas étonnant de rencontrer dans la trousse des oculistes de cette époque des instruments merveilleusement appropriés à cet usage.

Quand on enlève un de ces kystes si fréquents autour et dans l'épaisseur des paupières, il faut s'efforcer de ne pas ouvrir la membrane kystique, la membrane d'enveloppe, si on l'ouvre d'un coup de bistouri son contenu s'échappe et la dissection de la poche devient plus difficile. Si l'on se servait pour détacher le kyste des tissus voisins, d'un instrument à bords mousses et minces comme l'étaient ceux des manches à couteaux antiques, on ne s'exposerait pas à ouvrir la poche kystique et l'opération en serait simplifiée. La pratique recommandée par Celse est donc rationnelle.

Le manche du scalpel servait encore, au cours des opérations, à un usage que je n'ai pas signalé. Je le trouve indiqué par Paul d'Egine au chapitre XIV, des *Hydatites des Paupières* : « Quelques uns avec le manche d'un scalpel » (specilli capitulo) mettent dans l'incision du sel pulvérisé » afin de dissoudre ce qui pourrait rester de l'hydatite. »

Le troisième manche à couteaux (planche V, fig. 2 et 5) est moins original dans sa forme que les deux précédents. Il a 9 $^1/_2$ centimètres de long, la spatule en mesure 4 sur 14 millimètres dans sa plus grande largeur. Le manche proprement dit mesure 4 centimètres de long sur 1 de large,

il est réuni à la spatule par une partie rétrécie ou col long à peu près de 1 $^1/_2$ centimètre. Le manche présente à son extrêmité une fente de 2 centimètres de long, dont les bords supérieurs se recoquillent sur eux-mêmes en volute formant ainsi un mince canal qui traverse toute l'épaisseur du manche. Cet instrument devait être destiné à recevoir des lames plus volumineuses, plus épaisses, plus larges que celles qui s'inséraient dans les deux manches précédents, car la fente est plus profonde, plus large, plus béante que celle des deux autres. La spatule est elliptique, son extrêmité est assez arrondie, ses bords sont minces, mais l'acuité de la pointe et la minceur des bords sont moins accusés que dans les manches précédents. Celui-ci semble par ses formes se rattacher davantage à la chirurgie générale, les deux autres à la spécialité dont s'occupait Polleius Sollemnis.

Pour terminer ce que j'avais à dire de la trousse instrumentale de Sollemnis, je citerai encore deux débris d'instruments en fer, malheureusement si incomplets qu'il n'est guère possible d'en faire une étude bien sérieuse.

Le premier (planche V, fig. 8) est la branche unique d'une pince à deux branches, s'entrecroisant et maintenues en rapport par un rivet situé vers le tiers supérieur de la pince. Elle se termine d'un côté par une olive, à l'autre extrêmité on la voit se rétrécir et former une courbe ouverte en dedans. Elle mesure 5 centimètres de long.

Le second débris (planche V, fig. 9) est constitué par les mors d'une puissante tenaille, brisée au-dessous du rivet en cuivre qui fixait les branches l'une à l'autre. Il mesure 6 centimètres de long.

Je ne saurais dire les usages de ces instruments dont il ne nous reste que des fragments.

L'AMULETTE

(Planche V, fig. 3.)

A côté des instruments de Polleius Sollemnis on trouve un objet de forme discoïde, en pâte vitrifiée, disait M. le Président Aymard, en pâte d'émail, disait M. le Comte de Causans, plate d'un côté, convexe de l'autre, il est d'une teinte blanchâtre, mesure 29 millimètres de diamètre et 7 millimètres d'épaisseur maximum. D'après M. le Conservateur Lascombe, il parait être fait d'une pâte vitrifiée. Dans la trousse du chirurgien du III[e] siècle on trouve aussi une petite pierre noire, plate sur une de ses faces, convexe sur l'autre, elle a la grosseur d'un chaton de bague. Eug. Toulouze la regarde comme une amulette. « Nous avons, disait » M. le Président Aymard, à la Société des Sciences du » Puy, trouvé un disque à peu près semblable, mêlé à » d'autres objets usuels, dans nos fouilles des substructions » de la Villa d'Espaly et on en rencontre également dans » des tombeaux ». MM. de Causans et Lascombe le regardent aussi comme une amulette.

Amulette, du latin amuletum, de amoliri, détourner, écarter, débarrasser. Objet que l'on porte sur soi pour écarter des maladies, des malheurs, pour se préserver d'accidents, pour se guérir. Telle est la définition de l'amulette.

Les amulettes, avons-nous besoin de le dire, sont de tous les temps et de tous les lieux. Les Égyptiens, les Grecs,

les Romains, les Gallo-Romains, les ont connues, ont eu foi en leurs vertus, nous les trouvons dans leurs tombeaux et leurs écrivains nous en entretiennent. Au moyen-âge, Guy de Chauliac y croyait encore et notre siècle si fier de son esprit critique n'est pas exempt de ce préjugé. Regardez autour de vous, les amulettes sont encore nombreuses, mais ceux qui les portent en gardent le secret pour éviter les railleries. Beaucoup de malades en se déshabillant, laissent voir à leur médecin les scapulaires et les médailles qu'ils portent pour se préserver ou se guérir de maladies ou pour se mettre à l'abri d'accidents de tous genres. J'ai vu plus d'une amulette portée en breloque pour se défendre du mauvais œil, des maléfices ou du sort. Dans les Flandres bien des personnes ont dans leur poche, comme porte-bonheur, une patte de taupe.

La taupe, dit Pline, est l'animal le plus précieux aux magiciens. Le préjugé, on le voit, se perpétue. Et la corde de pendu, si recherchée encore de nos jours, n'est-ce pas une amulette ?

Je n'en finirais pas, si je devais rechercher dans tous les règnes de la nature les objets que la crédulité publique a paré de propriétés surnaturelles. Les malades en ont à leur disposition un très riche catalogue. Quand les secours humains sont devenus impuissants, quand l'art n'a plus même d'espérance à donner, l'amulette apparait avec sa floraison de merveilleux et d'infinie consolation. Tant qu'il y aura des hommes souffrants, l'amulette leur sourira dans sa prestigieuse auréole.

Aux premiers siècles de notre ère, l'amulette est acceptée par les esprits les plus éclairés, philosophes ou médecins et son règne n'est pas terminé à l'heure où l'astrologie prend dans la médecine une place importante. Une superstition succède à l'autre, tant l'esprit humain a besoin

de surnaturel et de merveilleux. Les citations que nous allons faire, empruntées à des auteurs importants des premiers siècles, montreront combien était vive à cette époque, la croyance aux vertus des amulettes, même dans la thérapeutique médicale. Il n'est donc pas surprenant d'en rencontrer une dans la trousse de Polleius Sollemnis.

Les amulettes sont empruntées aux règnes animal, végétal et minéral, mais puisque l'amulette de Sollemnis appartient au règne minéral, nous ne nous occuperons que des pierres.

Pline va nous faire connaître quelles étaient les pierres amulettes les plus célèbres à son époque. Si nous attachons tant d'importance à l'*Histoire naturelle* de Pline, si tant de fois nous y avons puisé et fait de larges emprunts, c'est que cet écrivain occupe une grande place dans l'histoire de la médecine. Celse, dont nous avons si souvent parlé, déroule dans son beau livre, *de re medica*, toute la médecine scientifique ancienne, et Pline, aussi brillant écrivain que Celse, est l'historien de la médecine populaire et superstitieuse. Ouvrez Pline ou Marcellus, son émule du Ve siècle, et vous y trouverez toutes les recettes, toutes les formules qui font encore de nos jours le succès des bonnes-femmes et des charlatans de tous genres auxquels très souvent encore les malades ont recours.

Voici ce que nous dit Pline en son *Histoire naturelle :*

« Cinædia. On employe aussi les lézards de plusieurs » façons pour les maladies des yeux. Les uns enferment un » lézard vert dans un vase de terre neuf, avec neuf de ces » pierres nommées Cinædia, qu'on a coutume d'attacher » aux aines en cas de tumeurs, ils font une marque à cha- » cune et en ôtent une chaque jour. Le neuvième ils lachent » le lézard et gardent les pierres pour les maux d'yeux. »

Les améthystes. Les mages menteurs assurent que l'améthyste empêche l'ivresse. De plus si l'on y inscrit les noms de la lune et du soleil et qu'on les porte suspendues au cou avec des poils de cynocéphale ou des plumes d'hirondelle, elles préservent des maléfices. Elles procurent de quelque façon qu'on les porte un favorable accueil auprès des rois, elles détournent la grêle et les sauterelles si on récite une prière que les mages indiquent.

L'agathe. Celles qui ont l'apparence de la peau du lion ont, disent les mages, de l'efficacité contre les scorpions. En Perse avec des fumigations de ces agathes on détourne les tempêtes, les ouragans et on arrête le cours des fleuves. Mais pour qu'elles servent il faut les attacher avec des poils de crinière de lion. Quant à celles qui ressemblent à la peau de l'hyène, les mages l'ont en abomination, comme répandant la discorde dans les maisons. L'agathe d'une seule couleur rend les athlètes invincibles.

L'alectorie est une pierre que l'on trouve dans le gésier des gallinacès. Milon de Crotone la portait sur lui, prétend-on, ce qui le rendait invincible.

L'antipather noire est favorable contre les fascinations.

L'arabique. Ceux qui en portent se guérissent des douleurs nerveuses.

L'aspilate. Les individus malades de la rate doivent la porter attachée avec des poils de chameau.

L'aspilate à couleur d'argent qu'on rencontre à Leucopetra, est bonne contre les dérangements d'esprit, quand on la porte en amulette.

L'apsyctos est bonne contre les froids.

Le baroptène ou barippe, si on le porte en amulette, produit des monstruosités.

La brontée éteint les objets enflammés par la foudre.

La daphnie est indiquée par Zoroastre contre l'épilepsie.

L'érotylos est vantée par Démocrite pour l'art de la divination.

L'euméćès mise sous le chevet donne des visions nocturnes qui ont le caractère d'oracles.

La galaetitis ou l'eucogée donne beaucoup de lait aux nourrices, attachée au cou des enfants elle leur donne beaucoup de salive. Elle ôte la mémoire.

L'héliotrope d'Ethiopie mise avec la plante héliotrope et aidée de certaines incantations rend invisible celui qui la porte.

L'hématite fait découvrir les embûches des barbares. Suivant Zachalias de Babylone elle a le pouvoir de guérir les maux des yeux et du foie, elle favorise les demandes adressées aux princes, elle est salutaire aux blessés perdant leur sang sur le champ de bataille.

Gagate. En fumigations cette pierre fait reconnaître l'épilepsie et la virginité.

L'ictérias est bonne contre l'ictère.

La liparée employée en fumigations, fait venir toutes les bêtes sauvages.

L'ombrie mise sur les autels empêche les offrandes de brûler.

Les pacanitides sont bonnes pour les femmes qui accouchent.

La sidéritis entretient la discorde entre les plaideurs.

La synochitis enfouie sous un arbre qu'on veut couper, empêche le tranchant de la hache de s'émousser.

L'ostracite rend impuissant tous les maléfices et particulièrement ceux des mages.

Les aétites attachées aux femmes grosses et aux femelles pleines, dans la peau d'animaux sacrifiés, empêchent les avortements. Il faut les porter jusqu'au moment de la parturition, autrement il y aurait procidence de la

matrice. Si on ne les ôte à ce moment, l'enfantement ne se fait pas.

La pierre samienne en amulette empêche l'avortement.

Le succin porté en amulette en collier, est bon pour les maladies du cou et des amygdales. Il est bon à tout âge contre la folie et la dysurie. Les croyances aux propriétés merveilleuses du succin ont bien dépassé le temps où Pline écrivait, car St Éloi dit dans un sermon contre les superstitions qui règnaient à son époque « que nulle femme ne suspende de l'ambre à son cou. »

Le lyncurium porté en amulette guérit l'ictère.

La molochite préserve les enfants des dangers qui les menacent.

Jaspe. Tout l'Orient porte des jaspes en amulettes. Je ne manquerai pas de signaler en passant les mensonges des mages qui prétendent que cette pierre est avantageuse à ceux qui ont des harangues à faire.

Le diamant neutralise les poisons, dissipe les troubles d'esprit, chasse les vaines terreurs.

Le sandarisus. Des idées religieuses sont attachées à cette pierre, à cause du rapport qu'elle a avec les astres ; en effet elle est constellée et offre à peu près le nombre et la disposition des Hyades, c'est pourquoi les Chaldiens l'emploient dans leurs cérémonies.

L'astroïtès. Ceux qui s'occupent des arts magiques assurent que Zoroastre en a célébré les vertus merveilleuses dans la magie.

La céraunie. Celles qui sont noires et rondes sont sacrées, par leur moyen on prend les villes et les flottes.

La cinadie est douée d'une vertu merveilleuse, elle annonce à l'avance l'état de la mer par sa teinte nuageuse ou pure.

La chélonie est l'œil de la tortue indienne ; de toutes les

pierres la plus prodigieuse. Les mages promettent que si après s'être lavé la bouche avec du miel, on la met sur la langue, on aura la science de l'avenir pendant un jour tout entier, à la pleine ou à la nouvelle lune, avant le lever du soleil pendant le décours, de six heures à midi pendant les autres jours.

Les chélonites qui ressemblent aux tortues. Les mages en promettent beaucoup pour calmer les orages.

La pierre Corail. Les aruspices et les devins de l'Inde pensent que c'est une amulette excellente pour écarter les périls. Le corail est pour eux un ornement et un objet de religion. Une branche de corail pendue au cou d'un enfant, passe pour le mettre en sûreté.

Et ce n'est pas seulement dans Pline, qui après tout n'était pas médecin, que nous lisons les propriétés merveilleuses de certaines pierres portées en amulettes, nous retrouvons dans les écrits de médecins illustres, Galien et Aétius, les mêmes croyances enfantines.

Galien rapporte dans son chapitre sur l'incantation et l'adjuration que « Aristote dans son livre sur les pierres, » dit, que si l'on suspend au cou ou que si l'on porte au » doigt une émeraude on n'aura pas l'épilepsie et il conseille » de la mettre au cou des enfants, afin qu'ils ne soient pas » frappés de cette infirmité. »

« L'onyx, dit Galien, mise au cou des enfants, aug- » mente leur salive. »

« Galien dit que la pierre Corail a une grande puissance » contre les maux de l'estomac quand on la place sur cet » organe ou quand on la suspend au cou du malade. »

Nous lisons dans Aétius (Aetii tetrabibli primæ sermo): « Hieracites lapis et indicus. Liée à la cuisse droite du » malade, elle a la puissance de guérir les hémorrhoïdes. »

« Lapis Aetitès. Liée au bras et à la cuisse, favorise les
» accouchements. »

« Le jaspe pendu en amulette guérit les maux d'esto-
» mac et du ventre, il améliore les paralysies, il soulage les
» douleurs, il aide les hydropiques. »

« La pierre gagate liée sur la tête calme les douleurs
» les plus invétérées, si la femme en travail d'enfant, la
» tient en main, l'accouchement sera accéléré. »

Nous lisons dans la matière médicale de Dioscoride :
« Vous prenez deux petits d'hirondelle qui n'ont pas encore
» quitté leur nid et vous leur ouvrez le corps au moment
» où la lune se lève. Ils ont dans l'estomac deux petites
» pierres, l'une bigarrée, l'autre d'une seule couleur. Vous
» enfermez ces deux pierres en ayant bien soin de ne pas
» leur laisser toucher le sol, dans deux sacs faits de cuir de
» vache ou de peau de cerf et vous attachez ces deux sacs
» aux bras ou au cou du malade. Sa guérison est certaine,
» il ne tombera plus du haut-mal. »

Je retrouve la même amulette, mais cette fois pour se préserver à jamais contre toute maladie des yeux, dans le curieux ouvrage écrit, sous le règne de Théodose, par l'aquitain Marcellus. Au milieu de recettes qui réflètent la science grecque et romaine, on trouve d'étranges formules où les amulettes et les enchantements jouent le principal rôle. Je vais en citer quatre prises au hasard dans le chapitre VIII relatif au traitement des maladies des yeux.

« Pour que tes yeux ne soient pas chassieux, si tu vois
» tomber une étoile, ou si tu la vois traverser le ciel,
» compte vite jusqu'à ce qu'elle disparaisse et autant de
» nombre tu auras compté, autant d'années tu ne seras pas
» chassieux. »

« Voici un des principaux remèdes contre la lippitude :
» écris sur une carte blanche le mot *ουβαικ* et attache-la

» avec un cordon de toile au cou du malade. L'ophtalmie
» débutante sera merveilleusement et sûrement combattue
» si tu écris le mot *φυρφαραν* sur une carte blanche et si tu la
» suspens au cou du malade. »

« Fais ce remède contre les orgeolets : ôtes tes bagues
» et place près de l'œil malade trois doigts de la main
» gauche et crache trois fois en disant en même temps :
» rica, rica, sero. »

« Quand tu verras ou entendras pour la première fois
» chanter l'hirondelle, dirige-toi immédiatement vers la
» fontaine ou le puits, lave tes yeux avec cette eau et prie
» Dieu que tu n'aie pas mal aux yeux de toute l'année et
» que les hirondelles t'emportent toute douleur des yeux. »

Voilà un Gallo-Romain de la fin de 4e siècle qui rappelle bien la médecine druidique.

Plus judicieux dans ses appréciations, Diodore de Sicile dit, fragm. XXXI : « Le peuple Rhodien, malgré son ardeur
» guerrière, échoua dans ses entreprises et écouta des con-
» seils insensés, semblables à ceux que suivent les hommes
» atteints de longues maladies. Quand ils ont épuisé les
» traitements prescrits par les médecins et qu'ils ne se
» trouvent pas encore mieux, ces malades ont recours aux
» aruspices et aux devins, quelques-uns mettent leur con-
» fiance dans les enchantements et dans toutes sortes
» d'amulettes. »

Les siècles passèrent sans enlever aux médecins leur croyance en la vertu des amulettes, puisqu'en 1363, Guy de Chauliac, qui fut pourtant un esprit très éclairé, croit encore à leur influence prophylactique sur le développement des calculs vésicaux.

« Hermès dit que l'image d'un lyon gravée en or très

» pur, le soleil estant au signe du lyon, la lune ne regardant
» pas Saturne et ne despartant pas de luy, portée dans un
» brayer ou baudrier de veau marin ou de lyon, préserve
» du calcul. »

SILEX

On trouve encore dans la tombe de Polleius Sollemnis trois silex jaunatres de 7 à 9 centimètres de long, grossièrement taillés de main d'homme et dont les formes se rapprochent de celles des plus anciennes haches de pierre, c'est-à-dire antérieures aux haches de pierre polie. M. le Président Aymard disait à la Société des Sciences du Puy :
» On a trouvé aussi des pierres analogues dans les tombeaux
» même de l'époque Gallo-Romaine, notamment dans le
» cimetière exhumé par M. Vinay, à Corsac, près de Puy,
» au bord de la voie romaine qui conduisait de cette ville à
» Lyon. On croit qu'elles y étaient placées comme objets
» sacrés ou amulettes. »

Cette opinion est absolument fondée. Pline parle de ces haches de pierre qu'on regardait à son époque comme de précieuses amulettes. Il dit à l'article *Céraunie,* liv. XXXVII, chap. LI : « Sotacus distingue deux autres espèces de Cérau-
» nies, une noire et une rouge, il dit qu'elles ressemblent à
» des haches, que parmi les pierres celles qui sont noires
» et rondes sont sacrées, que par leur moyen on prend des
» villes et des flottes. On prétend qu'il y a encore une autre
» espèce de céraunie extrêmement rare et recherchée par
» les mages pour leurs opérations, attendu qu'elle ne se
» trouve que dans un lieu frappé de la foudre. » Ces pierres de foudre ou tombées du ciel étaient recherchées, on en faisait des amulettes et des talismans. (*Céraunie* de κεραυνοσ foudre, pierre de foudre.)

Tout silex trouvé dans une tombe, dit mon savant collègue et ami M. Van Bastelaer, ne doit pas être regardé comme une amulette : « s'il est unique, qu'il soit patiné ou » non, taillé ou non, c'est le silex à battre feu, fut-il même » dans la tombe sans le briquet. Ce silex accompagné du » briquet se rencontre fréquement dans les tombes franques, » c'était l'instrument familier du guerrier franc et l'on n'au- » rait pas voulu l'en priver dans l'autre vie. A une époque » relativement moderne, les Lapons en enterrant leurs morts » ne manquaient pas de mettre à côté d'eux une pierre à » fusil, afin qu'ils puissent s'éclairer dans les ténébreux » sentiers qui mènent à l'autre monde. »

Souvent dans les tombes franques on trouve le silex et le briquet dans une pochette de la ceinture.

Le silex est souvent un morceau de hache ou d'objet de silex taillé à l'époque de la pierre. Mais dans la tombe de Polleius Sollemnis ce n'est pas un silex à battre feu que l'on a trouvé, ce sont trois silex rares et précieux, ce sont les silex que Romains, Gallo-Romains et plus tard les Francs recherchaient avec ardeur parcequ'ils les croyaient capables d'éloigner les malheurs, de protéger les vivants et même les morts. Ce sont trois belles haches, bien conservées, appartenant à la période préhistorique.

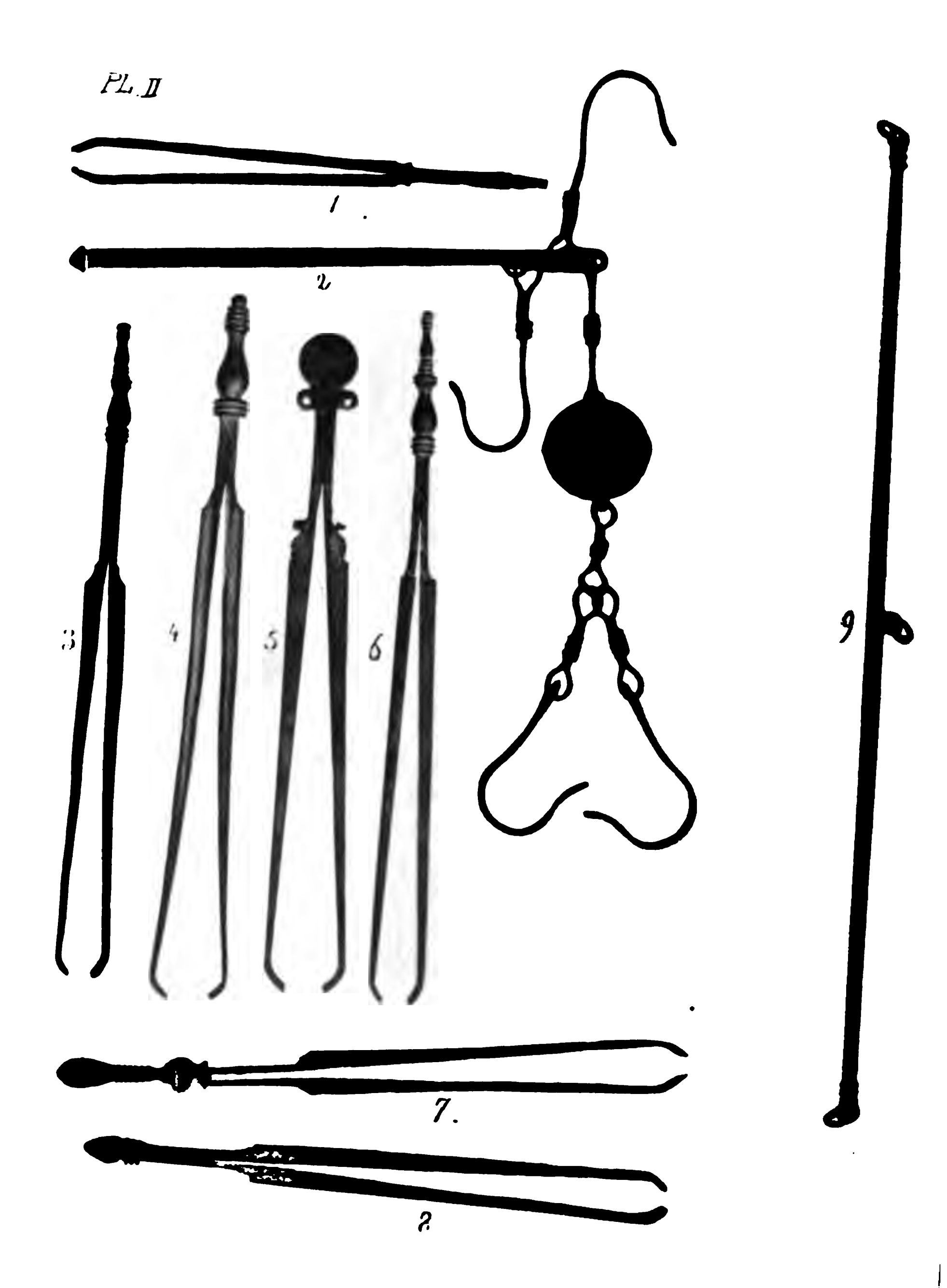
Dans les fouilles nombreuses qu'il a faites dans le Hainaut, M. Van Bastelaer a rencontré des haches en silex comme amulettes, dans des tombes gallo-romaines et franques.

Dans ses belles études sur la Normandie souterraine, l'abbé Cochet rapporte qu'on a trouvé dans des tombes gauloises des hachettes en silex emmanchées dans des cornes de cerf.

PL. I.

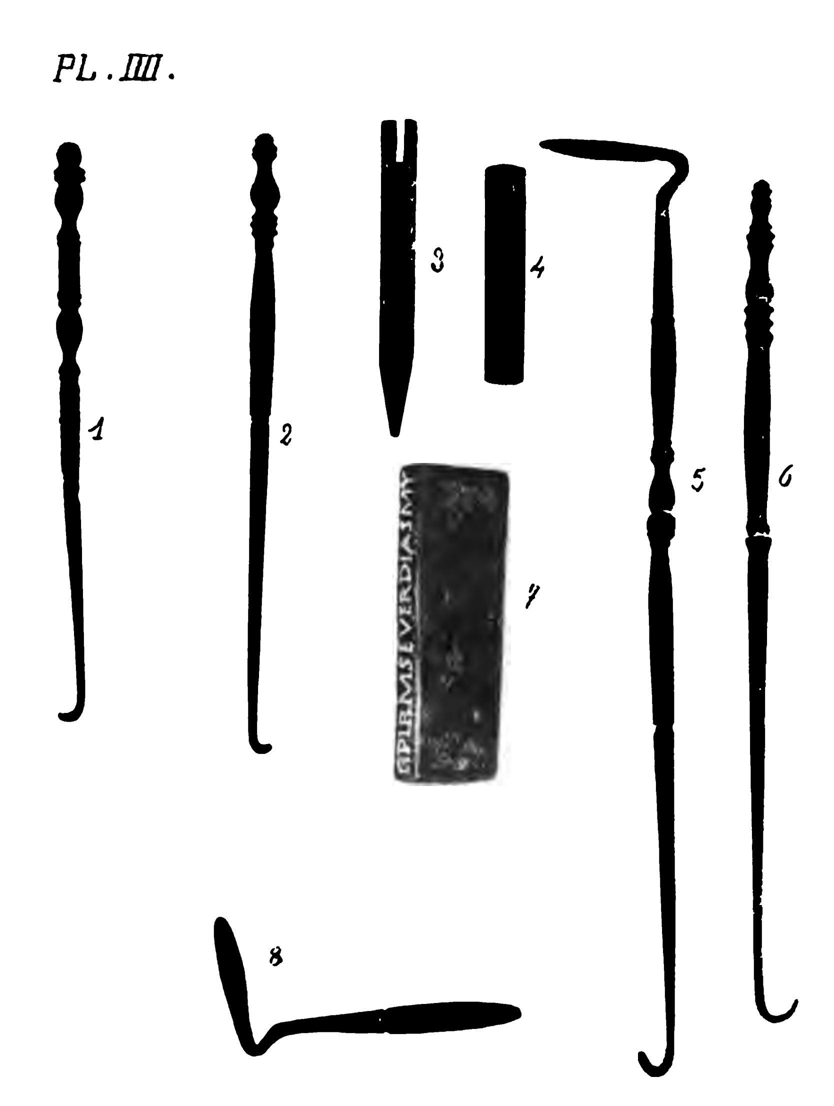
1 2 3

4 5 6 7


PL. II
1
2
3
4
5
6
7.
8
9


Pl. III
1
2
3
4
5
7
8
9
11
12
15

PL. IIII.



EXPLICATION DES PLANCHES I, II, III, IV

INSTRUMENTS DE G. FIRMIUS SEVERUS

Planche I.

Fig. 1 et 3. — Cruches en fer.
2. — Sébille à fond plat.
4. — Sébille à fond convexe.
5 et 6. — Sébilles.
7. — Mortier.

Planche II.

Fig. 2. — Balance romaine.
9. — Fléau de balance à plateaux.
1, 3, 4, 5, 6, 7, 8. — Pinces.

Planche III.

Fig. 1. — Spatule olivaire.
2. — Manche à couteau.
3. — Trépan damasquiné d'argent.
4. — Manche à couteau damasquiné d'argent.
5. — Le même manche vu de côté.
6 et 7. — Spatules sans manche olivaire.
8 et 9. — Manches à stylets d'un côté, à couteaux de l'autre.
10, 11, 12, 13, 14. — Manches à stylets.
15. — Cautère olivaire.

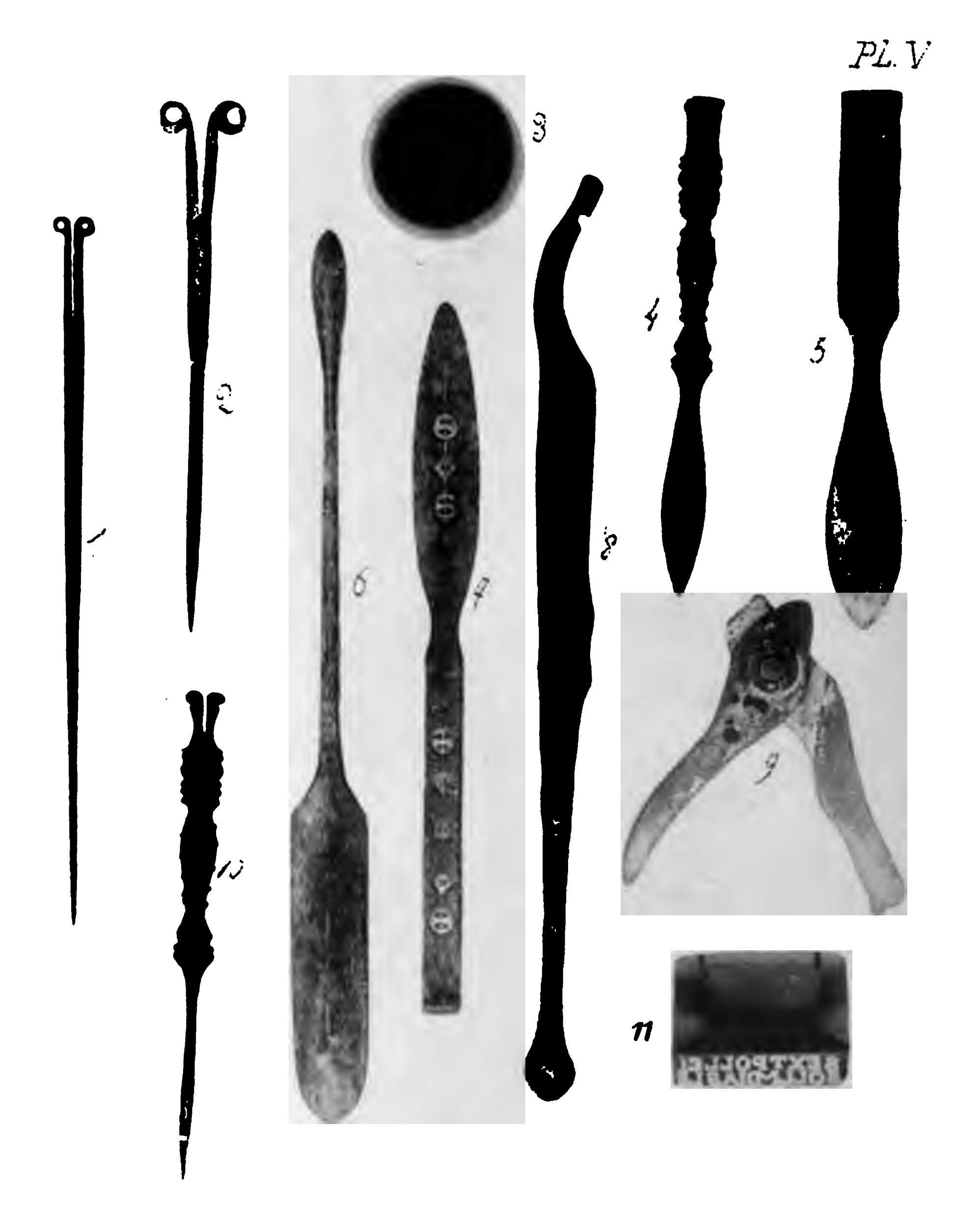
Planche IV.

Fig. 1, 2, 6. — Erignes simples.
5. — Erigne à spatule.
8. — Spatule à manche courbe.
4. — Manche à stylets.
3. — Trépan damasquiné d'argent vu de côté.
7. — Le cachet de G. Firmius Severus.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V [1]

INSTRUMENTS DE S. POLLEIUS SOLLEMNIS

Fig. 3. — Amulette.
4. — Manche à couteaux vu de face.
10. — Le même manche vu de côté.
7. — Manche à couteaux damasquiné d'argent.
1. — Le même manche vu de côté.
5. — Manche à couteaux.
2. — Le même manche vu de côté.
6. — Spatule olivaire.
8. — Branche d'une pince.
9. — Débris d'une tenaille.
11. — Le cachet de S. Polleius Sollemnis.


PL. V
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11


3 2044 024 773 640

